CONSEILS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX
D'ALSACE, DE CHAMPAGNE-ARDENNE ET DE LORRAINE

PREMIERS ELEMENTS SUR LA SITUATION ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE - 2015

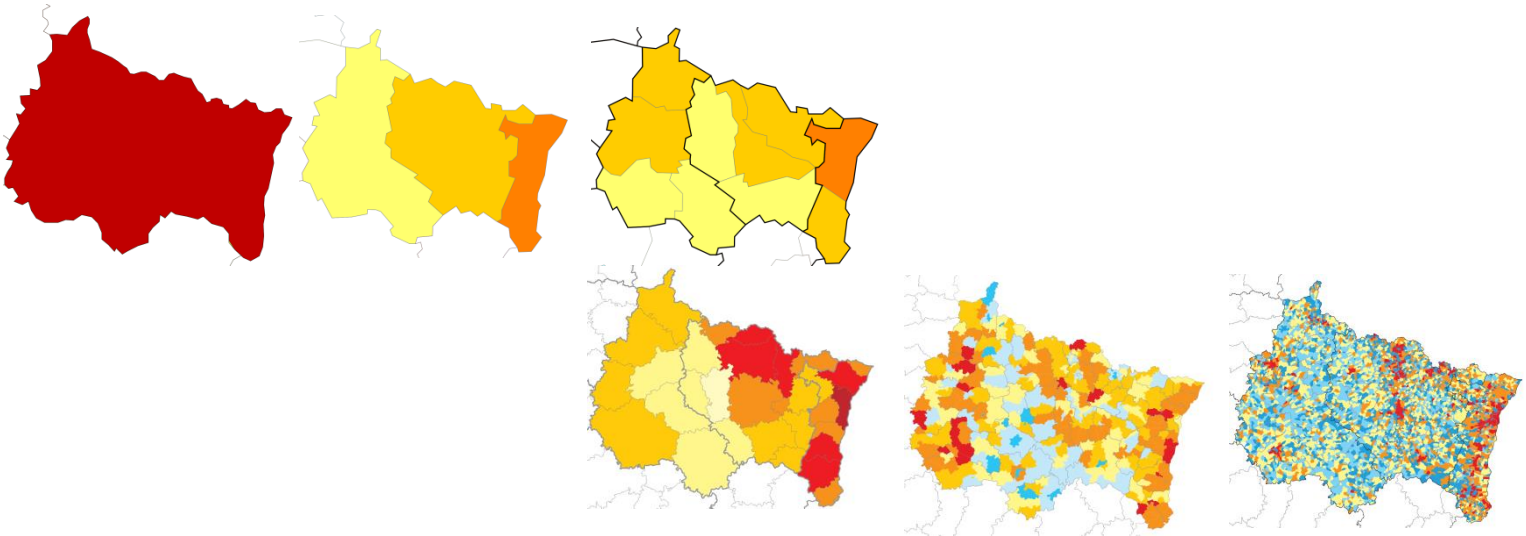

CÉSER Alsace
Conseil Économique, Social et Environnemental Régional

CESER Région Champagne Ardenne

CESE Lorraine

Juin 2015

Composition du groupe de travail inter-CESER

Président du groupe de travail

Gilbert Krausener, CESER Lorraine

Membres du groupe de travail

Jean Arnould, CESER Lorraine

Marie-Claude Briet-Clémont, CESER Champagne-Ardenne

Bernard Carrière, CESER Alsace

Olivier Cayla, CESER Lorraine

Frédéric Deck, CESER Alsace

Raymond Frénot, CESER Lorraine

Robert Mertz, CESER Lorraine

Patrick Meyer, CESER Lorraine

Michel Rudent, CESER Champagne-Ardenne

Marcel Schott, CESER Alsace

Daniel Yon, CESER Champagne-Ardenne

Coordination et suivi :

Olivier Favre, Chargé d'études et de communication – CESER Alsace

Solenne Hébrard, Chargée de mission – CESER Champagne-Ardenne

Vincent Hein, Chargé de mission – CESER Lorraine

Mentions légales

Editeur : CESE de Lorraine
Place Gabriel Hocquard - 57036 Metz Cedex 1
Imprimeur : Région Lorraine
Place Gabriel Hocquard - 57036 Metz Cedex 1
Tirage : Juin 2015
ISBN : 978-2-11-139638-8 et 978-2-11-139639-5
Dépôt légal - Juin 2015

Les membres du groupe de travail dédient ce rapport à Raymond Frénot, disparu soudainement le 27 avril 2015. Il a activement participé à sa rédaction.

Sommaire

Edito (p7)

Partie 1. Analyse-synthèse (p9)

Chiffres clés de la région ACAL (p11)
1. Une région face à un double défi économique et démographique (p14)
2. Des contrastes territoriaux et sociaux (p17)
3. Des complémentarités et des opportunités économiques à valoriser (p23)
4. Une région résolument ouverte sur l'Europe (p29)
5. Premiers éléments de conclusion (p32)

Partie 2. 19 fiches thématiques sur la situation économique, sociale et environnementale de la région ACAL (p35)

Situation économique
1. PIB et contributions à la valeur ajoutée (p36)
2. Spécialisations économiques (p38)
3. Commerce extérieur et investissements internationaux (p48)
4. Démographie des entreprises (p51)
5. Enseignement supérieur, recherche, et innovation (p54)

Situation sociale
6. Formation et qualifications (p61)
7. Démographie (p64)
8. Répartition des revenus et pauvreté (p67)
9. Emploi (p70)
10. Chômage (p76)
11. Emploi frontalier (p79)
12. Qualité de vie, lien social et animation du territoire (p81)

Situation environ-nementale
13. Gestion des déchets (p86)
14. Energie (p88)
15. Transports et mobilités (p93)
16. Utilisation des sols (p97)
17. Qualité de l'air (p99)
18. Qualité de l'eau (p101)
19. Biodiversité et nature (p103)

Partie 3. Annexes (p107)

1. Analyses AFOM des 3 régions (p108)
2. Domaines de spécialisations intelligentes des 22 régions françaises (p113)

EDITO

Comprendre la nouvelle région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, en déterminer la réalité, les forces et faiblesses, tels sont les objectifs que se sont fixés les trois CESER de cette future région.

Ce rapport est le premier fruit de ce travail inter CESER. Si des premiers constats émergent de celui-ci, dont un accroissement des contrastes territoriaux, la prééminence d'une forte orientation européenne et la convergence avérée de spécialisations économiques, le travail doit être poursuivi et approfondi.

C'est ce que les CESER d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine ont engagé collectivement sur les thématiques des relais de croissance, du transfrontalier et des enjeux européens et internationaux et enfin sur les questions touchant à l'aménagement du territoire, aux transports et aux mobilités.

Un travail qui sera destiné à tous les acteurs intéressés à l'avenir de cette nouvelle région.

Marcel CZAJA | Patrick TASSIN | Roger CAYZELLE

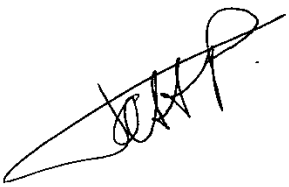

PARTIE 1 :

Analyse - synthèse

De 22 à 13 régions

La loi du 17 décembre 2014 a consacré une nouvelle carte des régions françaises, impliquant des changements de périmètre pour 17 des actuelles entités au 1er janvier 2016.

6 régions ne sont pas concernées par un processus de fusion : la Bretagne, le Centre, l'Île-de-France, la Corse, la région Provence-Alpes-Côte-D'azur et Pays-de-la-Loire.

Seules 2 « nouvelles régions » découleront d'une fusion de 3 entités actuelles : « Aquitaine-Limousin-Poitou-Charente » et « Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine ». A la différence des autres processus de fusion, l'ACAL est la seule future région dont 2 de ses constituantes n'ont pas de frontière commune (l'Alsace et la Champagne-Ardenne).

Chiffres clés de la région ACAL

	"ALCA"	France métropolitaine	part de "l'ALCA" dans la France métro.	Comparaison par rapport au poids démographique de "l'ALCA" (en points)
Population en 2012	5 548 955	63 375 971	8,8%	0
Croissance de la population entre 2007 et 2012	42 339	1 580 733	2,7%	-6,1
PIB en 2013 (M€)	145 938	2 014 892	7,2%	-1,5
Evolution du PIB depuis 2003 (M€) (2013)	587	203 874	0,3%	-8,5
Emploi total (2013)	2 107 944	26 376 207	8,0%	-0,8
Valeur ajoutée industrielle (M€) (2013)	25 875	259 768	10,0%	1,2
Emploi industriel (2013)	341 606	3 300 859	10,3%	1,6
Valeur ajoutée services marchands (M€) (2013)	61 808	1 035 871	6,0%	-2,8
Emploi tertiaire marchand (2013)	873 715	12 547 578	7,0%	-1,8
Valeur ajoutée services non-marchands (M€) (2013)	34 141	423 080	8,1%	-0,7
Emploi tertiaire non-marchand (2013)	698 562	8 188 880	8,5%	-0,2
Valeur ajoutée agricole (M€) (2013)	4 570	31 231	14,6%	5,9
Emploi agricole (2013)	60 193	658 193	9,1%	0,4
Exportations en 2014 (M€)	57 913	428 923	13,5%	4,7
Investissements étrangers (emplois entre 2011 et 2013)	9 812	68 856	14,3%	5,5
Etablissements (2013)	285 875	4 156 187	6,9%	-1,9
Créations d'entreprises (2013)	39 066	590 499	6,6%	-2,1
Défaillances d'entreprises (2013)	4 613	60 980	7,6%	-1,2
Dépenses de R&D (2012)	1 948	46 545	4,2%	-4,6
Diplômés du supérieur chez les 25-34 ans (2011)	109 373	1 651 116	6,6%	-2,1
Non-diplômés ches les 25-34 ans (2011)	81 682	835 834	9,8%	1,0
Etudiants	189 037	2 389 013	7,9%	-0,8
Apprentis (2012)	39 506	415 822	9,5%	0,7
Demandeurs d'emploi (en milliers, déc-2014)	448	5 292	8,5%	-0,3
Frontaliers (2011)	159 903	353 000	45,3%	36,5

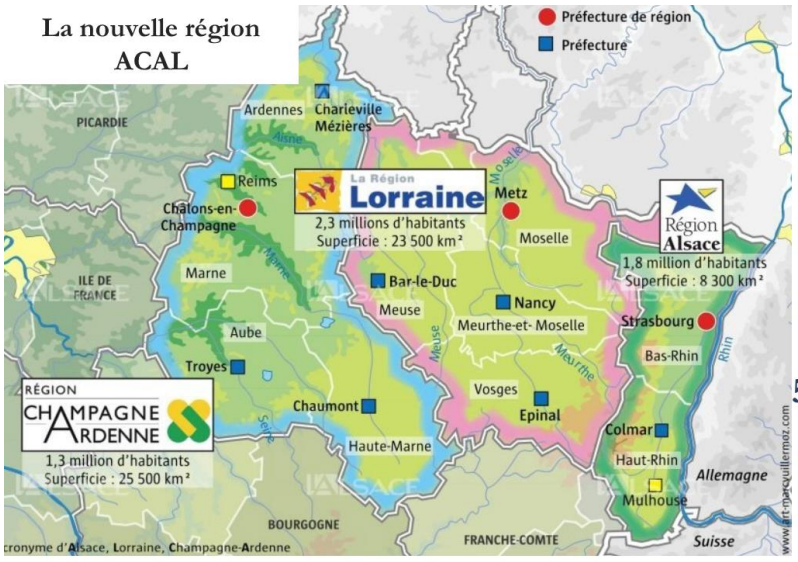

Budget des trois Régions : 2,341 milliards en 2013
Soit 422€/hab

5 197 Communes

2 107 944 emplois

160 000 frontaliers

6 pôles de compétitivité

58 milliards € d'exportations

189 000 étudiants

5 universités

57 400 km²

31 zones d'emploi

5 548 955 habitants

8 aires urbaines de plus de 100 000 habitants

146 milliards € de PIB

Une métropole

10 Départements

Une région dans la « grande dorsale européenne »

La région ACAL se situe pour partie dans la « grande dorsale européenne », parfois appelée « mégalopole européenne » ou encore « banane bleue ». Cet espace a été théorisé par le géographe Roger Brunet, il se caractérise comme densément peuplé et concentrant une grande part de la création de richesses et des flux de l'Europe occidentale.

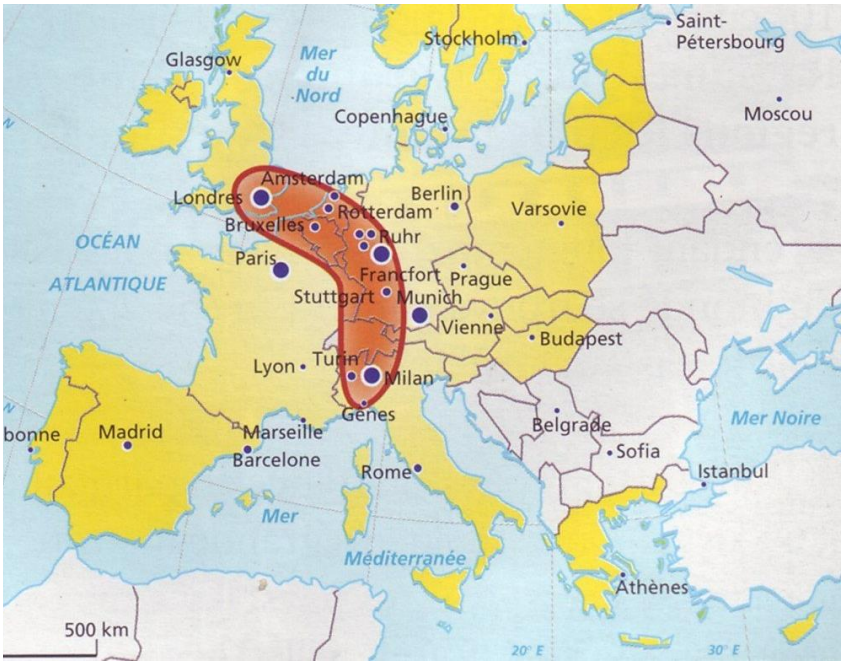

31 zones d'emploi

Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le zonage a également été défini par l'INSEE pour obtenir une échelle territoriale pertinente pour les diagnostics locaux. Il est utilisé à plusieurs reprises dans ce rapport.

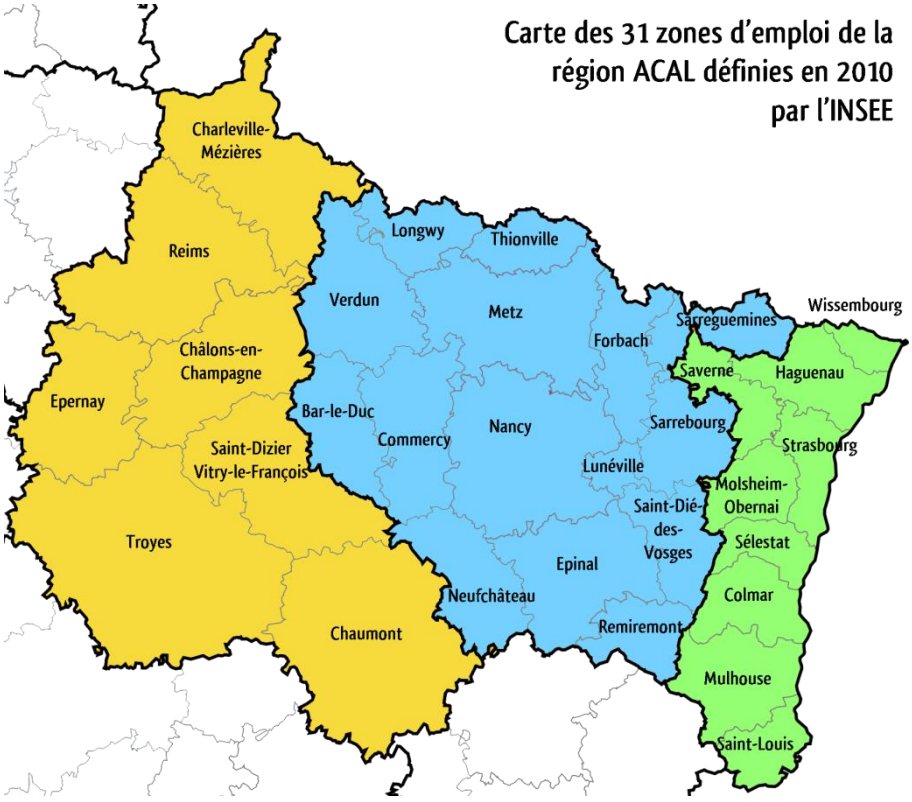

SYNTHESE

Quatre éléments de constat ressortent de cette étude :

1. Une région face à un double défi économique et démographique
2. Des contrastes territoriaux et sociaux
3. Des complémentarités et des opportunités économiques à valoriser
4. Une région résolument ouverte sur l'Europe

1. Une région face à un double défi économique et démographique

Une France « coupée en deux »

Entre 2003 et 2013, la France métropolitaine a gagné 3 550 000 habitants, soit une croissance démographique de 5,9%. Du côté de l'emploi, 861 400 postes ont été créés sur ces dix années, soit une hausse de 3,4%. Cette évolution n'a cependant pas eu la même ampleur sur l'ensemble du territoire national. En effet, on distingue clairement deux groupes de régions distincts.

Le premier, qui regroupe les « régions » Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire, Bretagne, Auvergne Rhône-Alpes, Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, PACA et Île-de-France et auquel on peut ajouter la Corse, affiche une hausse de 5,6% de l'emploi et de 7,7% de la population. Sur le marché de l'emploi, la situation y est plus favorable. Chacune de ces régions a créé de l'emploi, à l'inverse de celles du deuxième groupe où il a reculé. Au total, dans ce groupe de régions, 1 016 000 postes ont été créés en 10 ans. Il représente 68% de la population française, mais 88% de la croissance démographique du pays.

Le deuxième groupe compte les « régions » Centre, Basse-Normandie Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Bourgogne Franche-Comté et Alsace Champagne-Ardenne Lorraine. L'emploi total y a reculé de 2,2% (soit -155 100 postes) et la population a augmenté moins fortement que la moyenne (+2,2%, soit +430 900 habitants). Ce groupe de régions représente 32% de la population, mais seulement 12% de la progression de population depuis 2003.

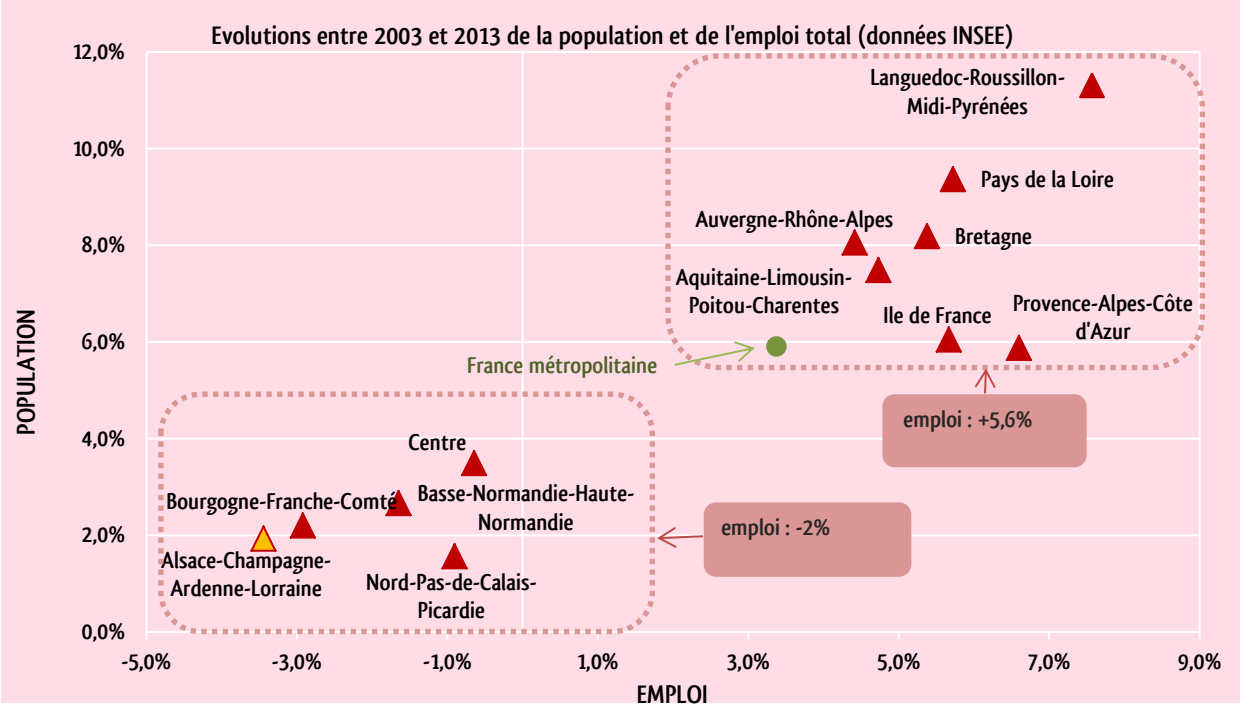

	Emploi (évolution 2003-2013)	Population (évolution 2003-2013)
Alsace	-0,1%	+4,8%
Champagne-Ardenne	-4,5%	-0,2%
Lorraine	-5,7%	+1%

L'impact de la crise en ACAL

Entre 2007 et 2013, l'emploi total a reculé de 4,2% en ACAL, soit -93 161 postes contre un recul de 0,5% dans la métropole (-165 500 emplois). La baisse est de 5,9% en Lorraine et de 4,9% en Champagne-Ardenne. Au total, cela représente respectivement -51 850 et -26 817 emplois. L'Alsace, avec un recul de 1,9% (-14 500 emplois) sur la période se classe au 11ème rang des 22 régions et affiche une baisse moins importante que ses deux « voisines ».

L'emploi industriel a reculé de 68 965 postes en ACAL (-16,8%) sur 426 000 emplois détruits au niveau de la France métropolitaine (-11,4%). Le recul de l'emploi industriel est plus marqué en Champagne-Ardenne (-18,9%) et en Lorraine (-18%), mais il est également plus important que la moyenne nationale en Alsace (-14,2%).

Evolution du PIB

(données provisoires, INSEE)

	2013/2007	2013/2012
Alsace	-1,5%	+0,1%
Champagne-Ardenne	-4,1%	+2,3%
Lorraine	-8,8%	-0,6%
ACAL	-5%	+0,4%
France métropolitaine	+1,8%	+0,3%
France hors Île-de-France	-0,2%	+0,4%

Le PIB de la région ACAL a perdu 5% entre 2007 et 2013. C'est le 2ème plus fort recul au niveau des 13 régions métropolitaines, après Bourgogne Franche-Comté. Sur la période, le pays a dépassé son niveau de PIB d'avant crise (+1,8% par rapport à 2007), mais pour les régions hors l'Île-de-France, il reste en retrait de 0,2%.

Pour cet indicateur également, des écarts importants apparaissent entre la Lorraine, l'Alsace et la Champagne-Ardenne.

Une difficile recomposition du tissu économique

La crise de 2008 est arrivée dans un contexte où l'économie de l'ACAL se trouvait dans une phase de décrochage par rapport à la tendance nationale. A partir des années 2000, les régions les plus industrielles et notamment la Lorraine et la Champagne-Ardenne ont été marquées par des mutations économiques qui ont affaibli leur tissu industriel, sans qu'une compensation suffisamment forte ne s'opère dans d'autres secteurs.

Evolution du PIB en volume (base 100 en 1990)

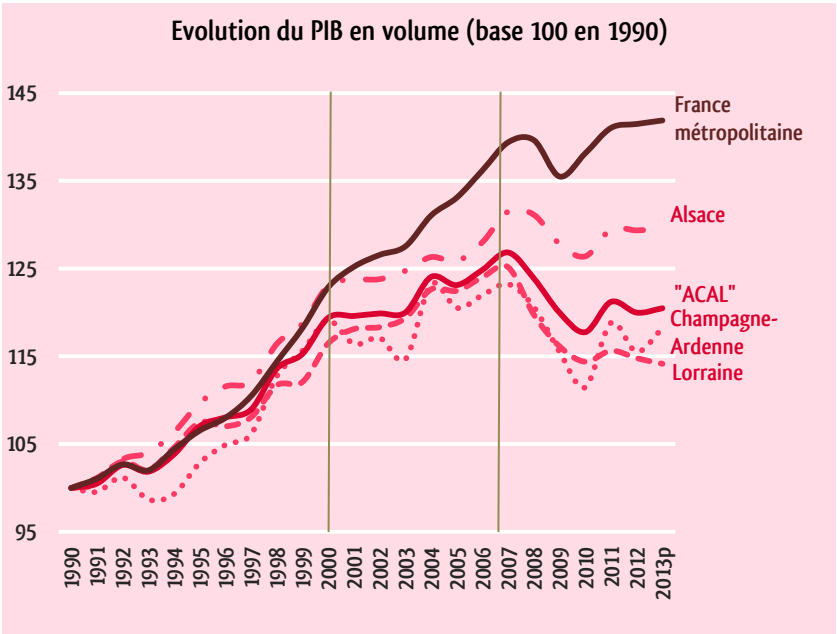

Le lien services-industrie reste fort dans la dynamique des régions

Depuis le début des années 2000, on constate que les régions qui ont le plus développé le secteur tertiaire sont également celles pour lesquelles le recul de l'emploi industriel a été le moins important.

Dans ce contexte, la région ACAL est celle qui a le moins bénéficié des créations d'emploi dans le secteur des services depuis 2000. L'emploi tertiaire y a progressé de 5%, contre une évolution de 11% pour la moyenne métropolitaine. Parallèlement, avec « Nord-Pas-de-Calais Picardie », la région ACAL est celle où l'emploi industriel recule le plus (-30%).

Comme le montre l'analyse faite dans le chapitre « emploi » de ce rapport, la crise de 2008 a accentué l'écart entre les régions françaises, et l'emploi du secteur tertiaire a reculé entre 2007 et 2013 en ACAL.

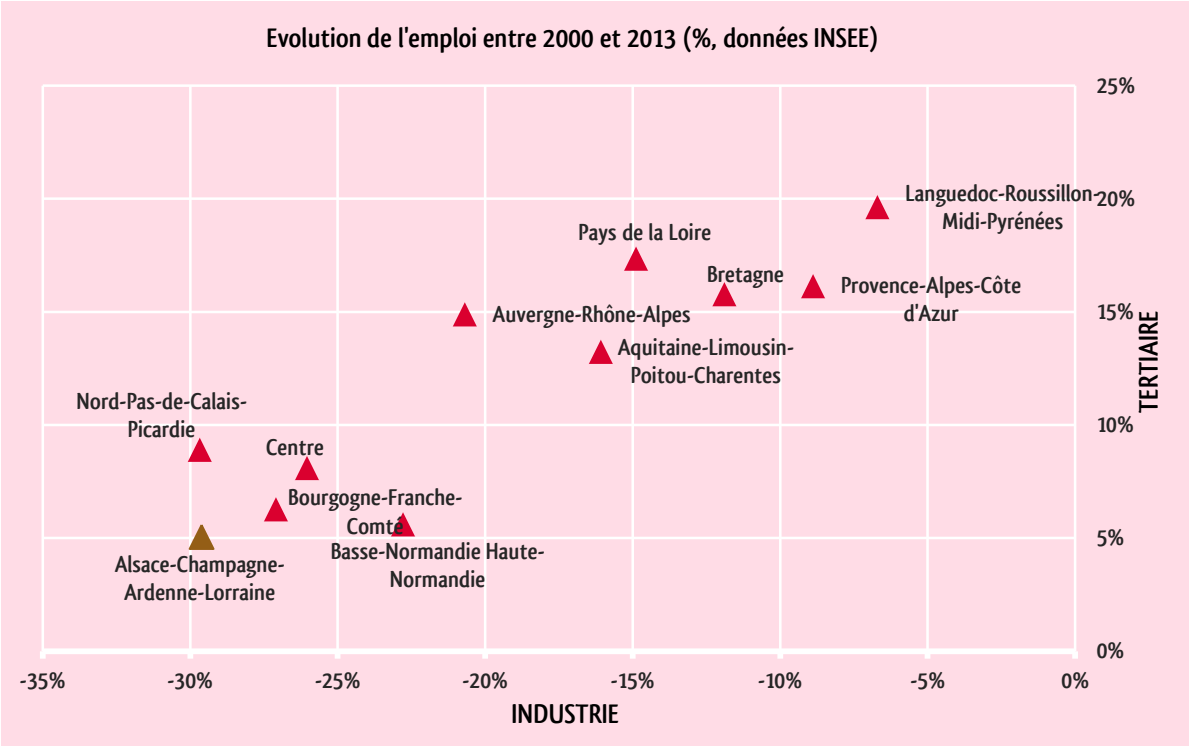

	Industrie (évolution 2000-2013)	Tertiaire (évolution 2000-2013)
Alsace	-26,7%	+9,8%
Champagne-Ardenne	-30.8%	+3,4%
Lorraine	-31,8%	+2%
France métropolitaine	-21,3%	+11,4%

2. Des contrastes territoriaux et sociaux

De nombreux indicateurs présentés dans cette étude font état d'écarts parfois significatifs entre les différents territoires de la région ACAL.

A titre, d'exemple, parmi les 31 zones d'emploi que compte l'ACAL, seules 11 ont gagné des habitants et des emplois entre 1999 et 2011. 13 d'entre elles ont gagné des habitants, mais vu l'emploi total reculer, une a perdu des habitants et gagné des emplois et 6 ont une évolution négative des deux indicateurs. En France métropolitaine, 67% des zones d'emploi (203 zones sur 304) ont gagné à la fois des habitants et des emplois, contre 35% d'entre elles en ACAL.

Répartition des zones d'emploi métropolitaines et de la région ACAL selon leur situation démographique et de l'emploi entre 1999 et 2011

		Emploi et population en hausse	Emploi en hausse et population en baisse	Emploi en baisse et population en hausse	Emploi et population en baisse	Nombre total de zones
"ACAL"	nombre de zones	11	1	13	6	31
	part des zones	35%	3%	42%	19%	100%
France métropolitaine	nombre de zones	203	15	59	27	304
	part des zones	67%	5%	19%	9%	100%

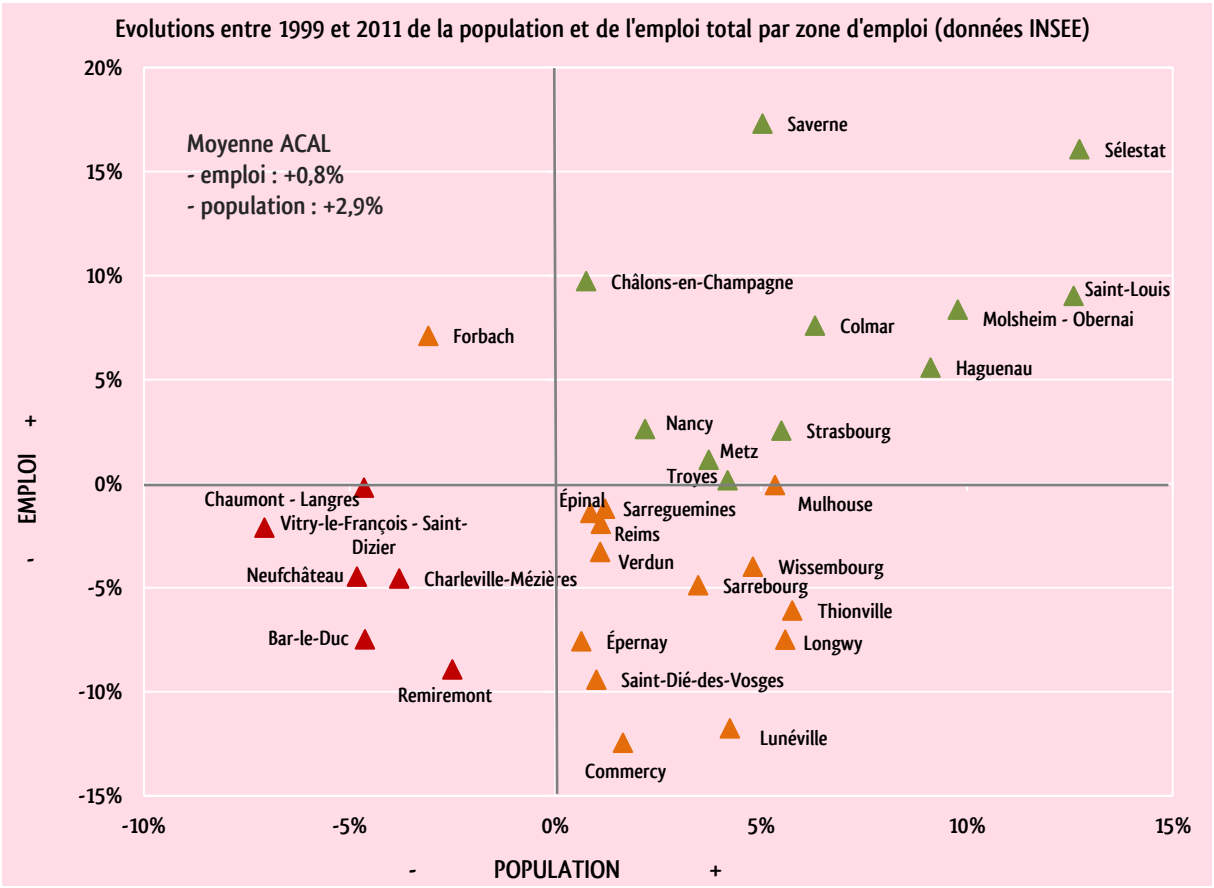

Précision de lecture : les évolutions de population sont mesurées au lieu d'habitation tandis que l'emploi est mesuré au lieu de travail.

Des écarts parfois considérables entre les territoires

Entre les zones d'emploi de la région ACAL, les écarts entre les dynamiques économiques et démographiques, parfois très importants, mettent en lumière le constat d'une région très hétérogène sur le plan territorial.

A titre d'exemple, le contraste entre les zones d'emploi de Remiremont et de Sélestat, qui sont de tailles comparables est très marqué sur cette décennie. La zone de Sélestat a vu sa population croitre de 13% et l'emploi de 16% alors qu'à Remiremont la démographie est en repli de 2,5% et l'emploi de 9%. L'écart de 15,5 points pour l'évolution démographique et de 25 points sur l'emploi montre le caractère très hétérogène du territoire de la région ACAL. Autre exemple, au sein de la région Champagne-Ardenne, entre les zones d'emploi de Châlons-en-Champagne et Charleville-Mézières où le différentiel est de 4,6 points pour l'évolution démographique et de 14,3 points pour l'évolution de l'emploi.

Le rôle moteur des réseaux urbains

L'attractivité des territoires reste fortement influencée par la proximité des grandes aires urbaines. Elles jouent en effet un rôle structurant :

- Strasbourg, qui est la seule métropole selon la loi MAPTAM de la région et compte 48% de diplômés du supérieur chez les 25-34 ans ;
- les quatre agglomérations lorraines (Metz, Nancy, Thionville et Epinal) qui se sont structurées en pôle métropolitain. Cet espace concentre une part importante des créations d'activité en Lorraine ;
- l'agglomération de Reims qui s'organise progressivement en pôle métropolitain avec Châlons-en-Champagne et Epernay, ressort à travers plusieurs indicateurs comme un élément moteur pour la région.

Ces grandes aires urbaines concentrent également beaucoup de cadres des fonctions métropolitaines présents dans les services aux entreprises.

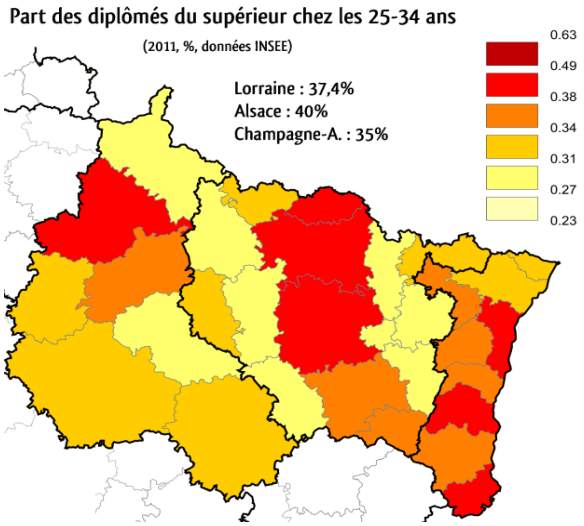

L'influence du Luxembourg, de la Suisse et de Strasbourg sur la croissance démographique

L'analyse territoriale des évolutions démographiques met en lumière d'importants contrastes entre les territoires. On observe une densification de la population en Alsace, notamment autour des pôles d'activité de Strasbourg et de la Suisse. En outre, les aires urbaines de Mulhouse, Colmar, Sélestat marquent une croissance sensible.

En Lorraine, c'est le secteur de Thionville qui marque les plus fortes évolutions de population, notamment sous l'influence du pôle d'activité de Luxembourg. Le rôle du Luxembourg sur les évolutions territoriales de la Lorraine est devenu l'un des principaux éléments structurants du territoire.

La Champagne-Ardenne se caractérise davantage par une structure territoriale « en archipel » éclatée autour des principales villes, notamment de Reims et de Troyes autour desquelles on note une évolution positive de la population, avec pour cette dernière, ville historique en Champagne, la particularité d'être la ville du département dont l'aire urbaine représente plus de la moitié de la population du département qu'elle anime.

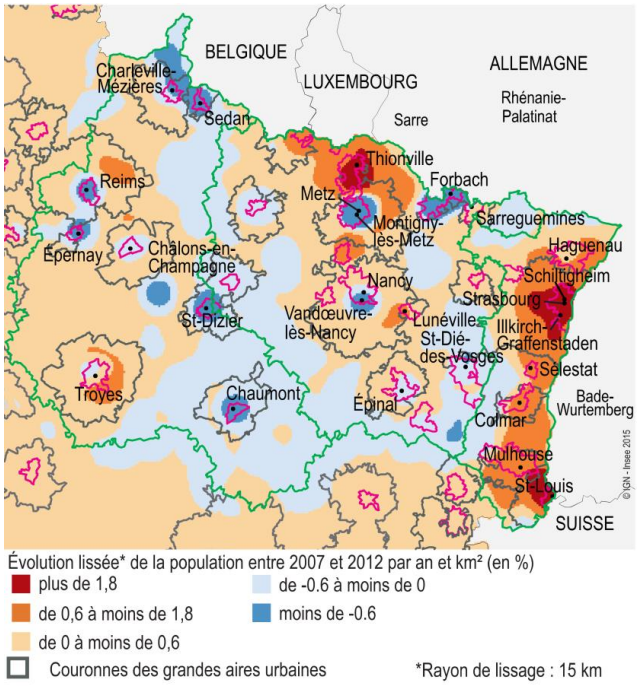

Le recul des espaces ruraux et la périurbanisation renforcent les inégalités territoriales

Les évolutions démographiques montrent que les zones les moins densément peuplées, notamment autour d'une diagonale allant de Charleville-Mézières à Chaumont, mais aussi le sud du massif vosgien perdent des habitants.

A l'opposé, les cœurs des aires urbaines font face à un phénomène de périurbanisation, mêlant à la fois une concentration toujours plus importante des emplois en leur sein et un éloignement des populations dans les grandes couronnes des aires urbaines. Ce phénomène de périurbanisation touche davantage la Champagne-Ardenne et la Lorraine. Il pose des questions environnementales

(augmentation des trajets domicile-travail, artificialisation des sols) et sociales (temps de trajet, organisation des temps de vie, précarité énergétique, …) qui sont identifiées dans ce rapport.

La crise a fragilisé la situation sociale

Au-delà des problématiques économiques qu'elle a mis en lumière, la crise est également perceptible sur le plan social. On dénombre en décembre 2014 plus de 448 000 demandeurs d'emploi, soit une hausse de 74% depuis fin 2007. Cela représente 190 200 inscrits supplémentaires en 8 ans. La hausse est supérieure à celle enregistrée en France métropolitaine (+69%). Cette progression est de +47% pour les inscrits de moins de 25 ans (+23 800), à +157% (+61 700) pour les plus de 50 ans et à +165% (+123 900) pour les demandeurs inscrits depuis plus d'un an.

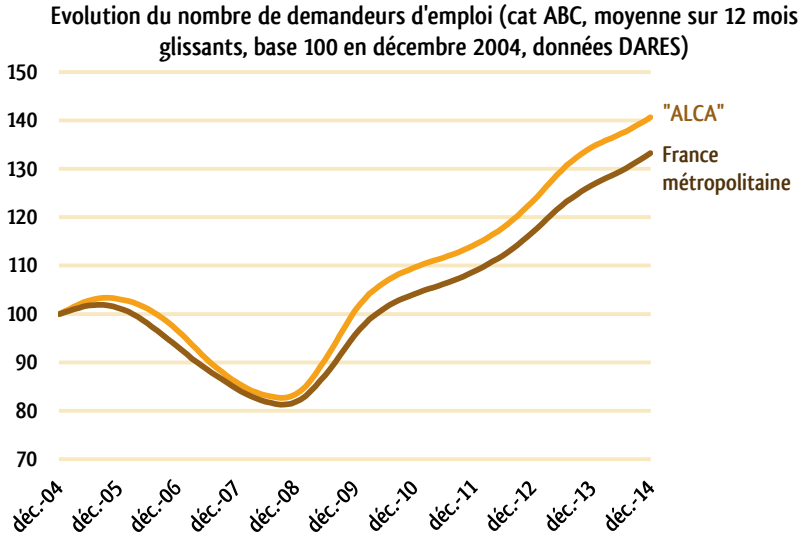

Un taux de chômage qui varie de 6,2% à 14,3%

Dans 7 des 31 zones d'emploi de la région ACAL, le taux de chômage dépasse 11,5%. C'est à Saint-Dié-des-Vosges qu'il est le plus élevé avec 14,3%, soit le 18ème plus fort taux de chômage sur 305 zones d'emploi en France. Il est également important à Forbach (13,6%), Charleville-Mézières (12,8%) et Troyes (12,3%). Il affiche 12% à Epinal, 11,8% à Commercy et 11,7% à Lunéville. A l'opposé, 8 zones d'emploi affichent un taux de chômage inférieur à 8%. Le plus faible taux de chômage est enregistré dans le secteur de Wissembourg (6,2%). Il est de 6,7% à Molsheim-Obernai, de 7,3% à Haguenau, 7,4% à Saverne, 7,5% à Saint-Louis, 7,6% à Sélestat, 7,7% à Epernay et 7,8% à Chaumont-Langres.

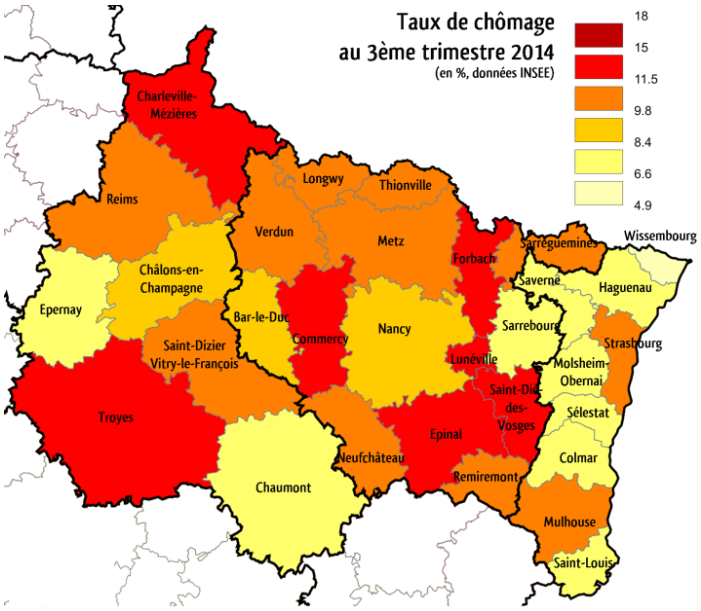

Des taux de pauvreté plus importants en Lorraine et en Champagne-Ardenne

La part des ménages vivant sous le seuil de pauvreté (60% du revenu médian) s'élève à 14,3% en France métropolitaine en 2011. La Lorraine et la Champagne-Ardenne sont les 2 régions de l'ACAL les plus concernées par ce phénomène avec respectivement 14,7% (8ème rang sur 22 pour la Lorraine) et 15,5% (6ème rang sur 22 pour la Champagne-Ardenne). Dans le département des Ardennes, la situation est sensible avec 19,2% de taux de pauvreté. L'Alsace, quant à elle, affiche le 3ème plus faible taux de pauvreté (12,2%) parmi les 22 régions.

Le phénomène de pauvreté touche davantage les grands pôles urbains et particulièrement les familles monoparentales. Dans la région Champagne-Ardenne, le taux de pauvreté dans les grands pôles urbains atteint 19,5%. Il est également sensiblement supérieur à la moyenne en Alsace (17,2%) et en Lorraine (17,4%). Les familles monoparentales affichent un taux de pauvreté de 36,4% en Champagne-Ardenne, 33,6% en Lorraine et 29,1% en Alsace.

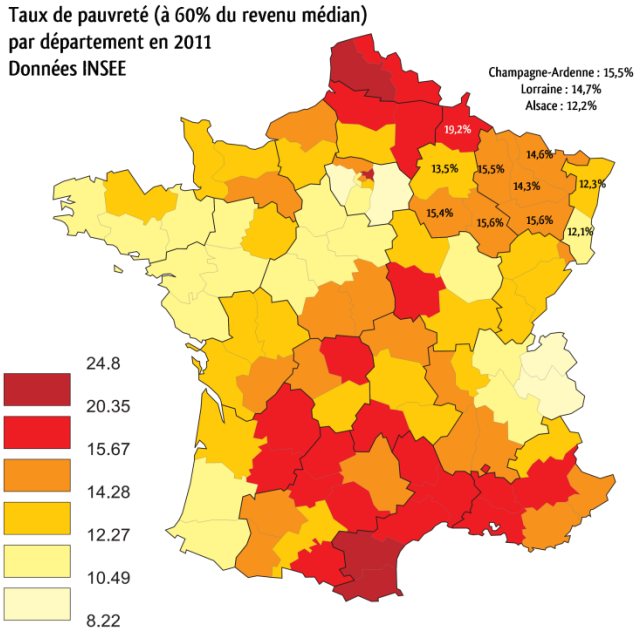

Des inégalités territoriales dans les niveaux de qualification

Le niveau de qualification est un autre indicateur important en termes d'inégalités sociales et territoriales.

La région ACAL est au 3ème rang pour la proportion de jeunes sans diplôme avec 12,6% des 25-34 ans sortis du système de formation sans diplôme. Ils sont 13,7% en Alsace, 13,1% en Champagne-Ardenne et 11,5% en Lorraine pour une moyenne de 11,2% en métropole hors Île-de-France.

Sept zones d'emploi ont un taux de non-diplômés qui dépasse 13% sont celles de Forbach (17%), Mulhouse (16,2%), Vitry-le-François Saint-Dizier (14,9%), Longwy (13,9%), Troyes (13,6%) et Strasbourg (13,4%). Elles regroupent à la fois des zones urbaines, où les diplômés du supérieur sont également très présents et des espaces plus éloignés de l'influence des grands pôles d'emploi.

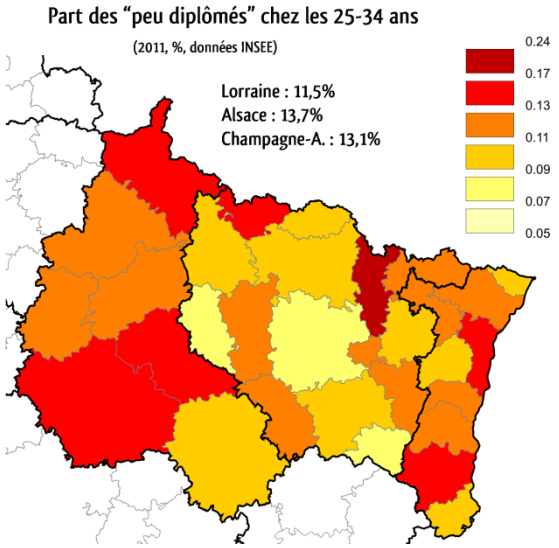

La classification « peu diplômés » proposée par l'INSEE regroupe
les personnes sorties du système scolaire sans diplôme ou avec le BEPC

3. Des complémentarités et des opportunités économiques à valoriser

Si des contrastes perdurent entre ses territoires, l'analyse réalisée dans ce rapport permet de mettre en lumière les grandes spécificités économiques pour lesquelles la région ACAL se distingue des autres régions françaises. La place qu'occupe l'industrie est à la fois un défi pour la nouvelle région dans le contexte de mutations économiques, mais c'est aussi un élément différenciant qui peut être un atout si les acteurs se structurent autour des grands enjeux technologiques, environnementaux et sociétaux. D'autres spécificités se dessinent également dans le domaine agricole, de la santé, de l'énergie et de la forêt qui sont des atouts à mettre en valeur.

En revanche, les services, et notamment les services aux entreprises, restent encore insuffisamment présents en ACAL.

La consolidation du tissu économique de la région dépendra sans doute des efforts entrepris dans la mise en cohérence des outils au service de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation, du transfert de technologie et d'une mise en valeur des principaux atouts de la nouvelle région.

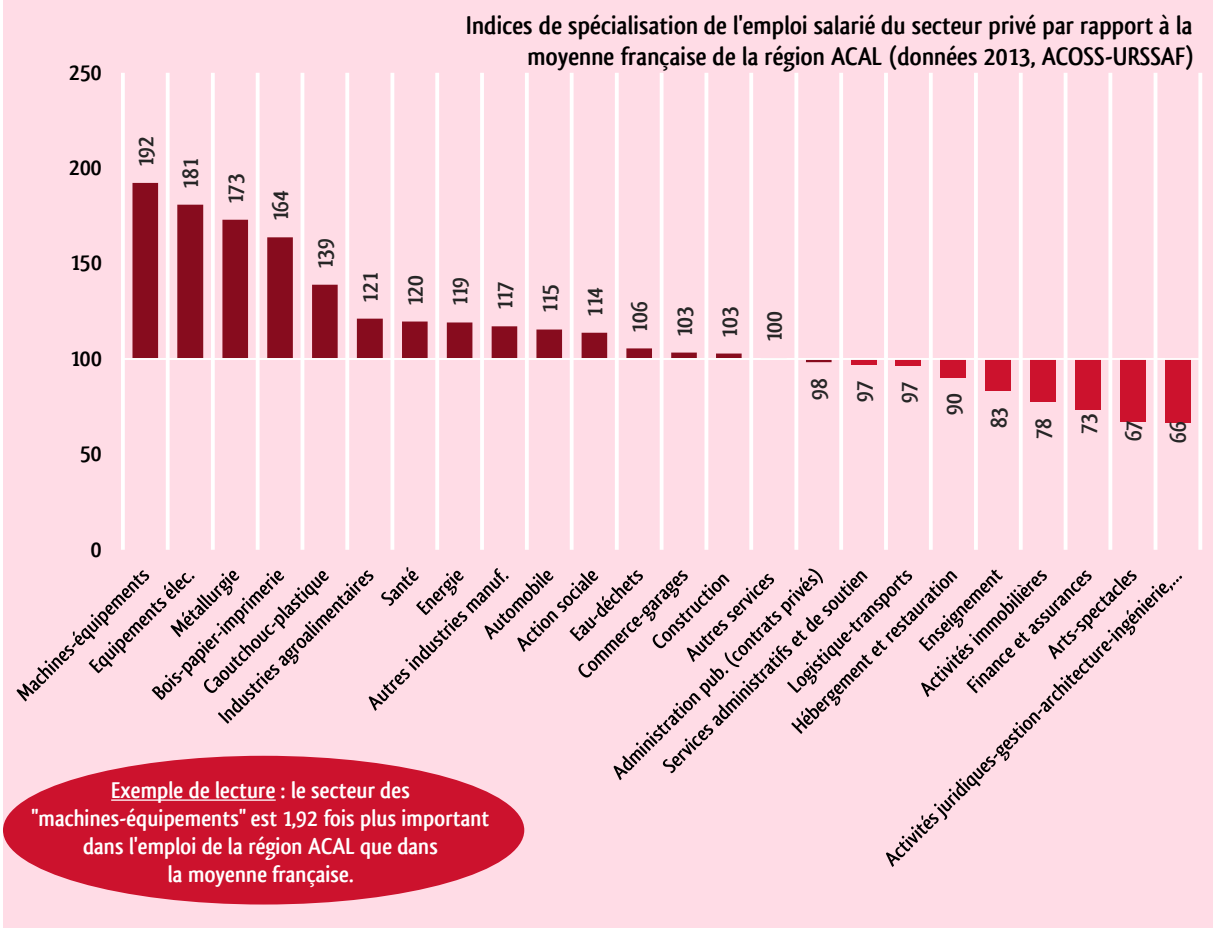

Un fort potentiel industriel

Un des points communs entre l'Alsace, la Lorraine et la Champagne-Ardenne est la place qu'occupe l'industrie. l'ACAL représente plus de 10% de l'emploi industriel national avec 341 600 postes (pour 8% de l'emploi total). Elle compte pour 19,2% de la valeur ajoutée de la région contre une moyenne de 16,2% pour les autres régions (hors Île-de-France).

On note des indices de spécialisation qui démarquent l'ACAL de la moyenne dans des branches comme les **machines et équipements**, les **équipements électriques et électroniques**, la **métallurgie**, le **bois-papier** et la **plasturgie** pour ce qui concerne l'industrie manufacturière (voir chapitre spécialisations économiques).

Une enquête réalisée par « l'Usine Nouvelle » en 2014 a recensé les investissements industriels de plus de 10 millions d'euros recensés sur le territoire français en 2013. Sur un total de 12 milliards d'euros identifiés, la région ACAL pèse à elle seule 3,8 milliards d'euros d'investissements. 2 153 millions d'euros ont été identifiés en Champagne-Ardenne pour cette année, 1 116 M€ en Alsace et 530 M€ en Lorraine.

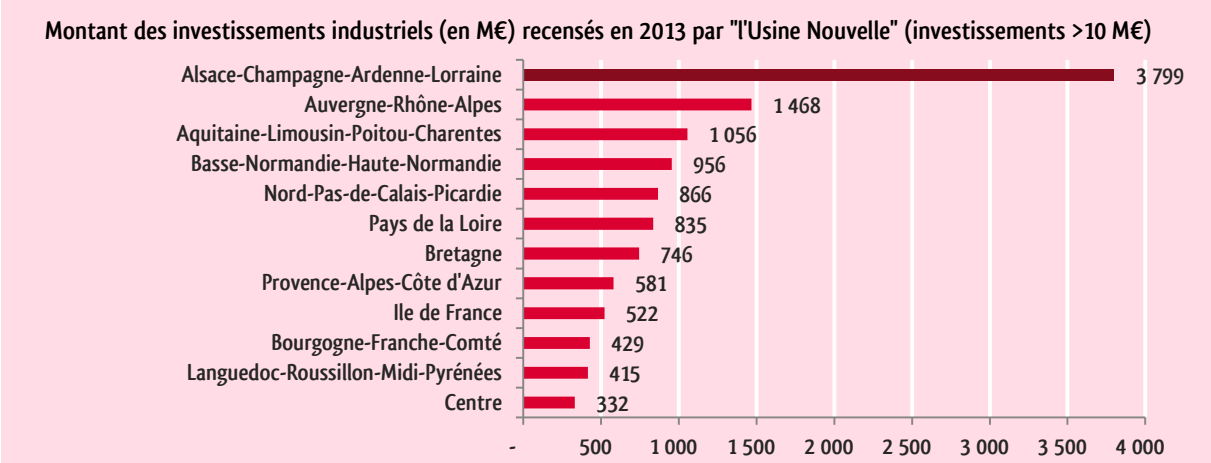

Source : Usine Nouvelle

6 pôles de compétitivité et des acteurs du transfert de technologie qui dessinent les axes stratégiques pour l'industrie de l'ACAL

La région ACAL compte 6 pôles de compétitivité regroupant près de 800 entreprises. Ils sont positionnés sur les **matériaux**, l'**eau** et les **éco-technologies**, l'**énergie**, les **bio-ressources-santé** et les **matériels de transports**.

Les principaux outils au service du transfert de technologie (clusters, laboratoires d'excellence, Institut de recherche technologique, CEA Tech) font ressortir les atouts stratégiques de la région ACAL dans les secteurs « **chimie-matériaux** », « **énergie** », « **technologies de la santé** », « **éco-industries** » et « **agro-alimentaire** ».

A titre d'exemple, le pôle Matéralia qui regroupe 91 entreprises en Lorraine et en Champagne-Ardenne illustre le potentiel important sur la thématique des matériaux.

L'atout énergétique de l'ACAL

En raison de ses spécificités industrielles, mais aussi des caractéristiques du parc immobilier (voir chapitre consacré à l'énergie), la région ACAL est la première consommatrice d'énergie par habitant du pays. Elle se positionne au cœur des enjeux de la transition énergétique.

Du côté de la production, l'ACAL génère 20% de l'électricité produite en France. Le mix énergétique reste fortement lié au parc nucléaire (81% de la production pour 77% en moyenne en France) et le potentiel des énergies renouvelables n'est pas négligeable. Il se construit notamment autour de l'hydroélectrique en Alsace et de l'éolien en Lorraine et plus particulièrement en Champagne-Ardenne (puissances installées : 729MW en Lorraine et 1 527MW en Champagne-Ardenne).

Dans les domaines de spécialisations intelligentes contractualisés entre les Régions et l'Europe, l'énergie apparait comme un axe stratégique pour les trois régions. Ces atouts peuvent être valorisés dans le cadre du CEATech de Lorraine, du pôle des compétitivité Hydreos et fibres-energivie, d'un laboratoire d'excellence (G-Eau-Thermie Profonde en Alsace) et de 3 clusters (Pôle éolien en Lorraine, Energie en Lorraine-Champagne et Biogaz Vallée en Champagne-Ardenne).

Présence importante des technologies de la santé

Le secteur de la santé emploie 1,2 fois plus de salariés que la moyenne nationale. Cela se retrouve dans les choix de spécialisations intelligentes qui ont été faits en 2014 par les trois Régions.

Le pôle de compétitivité « Alsace-Biovalley » contribue à la visibilité du secteur et constitue un atout pour la nouvelle région. En outre, l'Alsace dispose de 5 laboratoires d'excellence et d'un CRITT dans le domaine des industries et technologies de la santé.

Agriculture et agro-alimentaire, forte visibilité économique

La région ACAL est la 2ème région française pour sa contribution à la valeur ajoutée agricole (13,7%) et est en tête pour la valeur ajoutée agro-alimentaire. Plus d'un actif sur 20 travaille dans l'agriculture et l'agro-alimentaire. Au sein de la branche agro-alimentaire, le secteur des boissons est dominant (42% des entreprises et ¼ des emplois). Le pôle de compétitivité « industries et agro-ressources » entre la Champagne-Ardenne et la Picardie est un atout pour le développement du secteur.

La région ACAL dispose de 3 millions d'hectares de terres arables, réparties en près de 50 000 exploitations (dont la moitié en Champagne-Ardenne), soit quasiment 10% des exploitations françaises. Le nombre d'exploitations se répartit en parts quasi-égales : les grandes cultures, notamment les céréales et oléo-protéagineux (29% des exploitations – 4e région française en nombre d'exploitations), la polyculture élevage (35% - 4e région française) et la viticulture (33% - 2e région française). Ce secteur est bien représenté en Alsace et plus particulièrement en Champagne-Ardenne avec un chiffre d'affaires du Champagne de 4,5 milliards d'euros. Première de France pour la production de céréales (hors riz) et de colza, 2e pour le blé tendre et les betteraves industrielles, la nouvelle région se distingue aussi par quelques cultures spécifiques : le

chou à choucroute, les cèleris raves (1er rang national), le tabac et les concombres (2e rang) et les asperges (3e rang).

11,9% de la forêt française, 54 500 emplois directs dans la filière bois

La forêt et la filière bois sont également des éléments visibles de l'économie de la région ACAL. La forêt de la Région ACAL représente 1,85 millions d'hectares, soit 11,9% de la forêt de production française. La filière bois est un enjeu majeur, notamment en Lorraine où elle représente 17% des emplois de l'industrie (23 000 emplois, 2e région française en nombre d'emplois derrière Rhône-Alpes) et fournit 11% de la récolte française de bois (2e région derrière l'Aquitaine). En Lorraine comme en Alsace, l'importance de la filière pour l'économie régionale est d'autant plus grande qu'une bonne part de ses activités est localisée dans le massif vosgien. La Champagne-Ardenne est au 1er rang national pour la production de feuillus précieux (érables, merisiers, …) et est reconnue pour sa production de chênes.

Le pôle de compétitivité « fibres énergivie » entre l'Alsace et la Lorraine, ou encore le CRITT bois sont des atouts qui démontrent l'importance de cette filière. On compte également des clusters qui structurent la filière.

Zoom sur les stratégies de spécialisation intelligentes retenues par la Commission Européenne pour les 3 Régions

Dans le but d'améliorer les synergies d'investissement entre les fonds structurels européens, les politiques régionales et nationales, les 22 Régions françaises ont mis en œuvre récemment des diagnostics stratégiques afin d'adapter les modèles de développement économiques en fonction des atouts spécifiques de chaque région. L'analyse des domaines ainsi choisis permet d'appréhender certains choix stratégiques de chacune des Régions dans leurs politiques d'innovation et de développement économique.

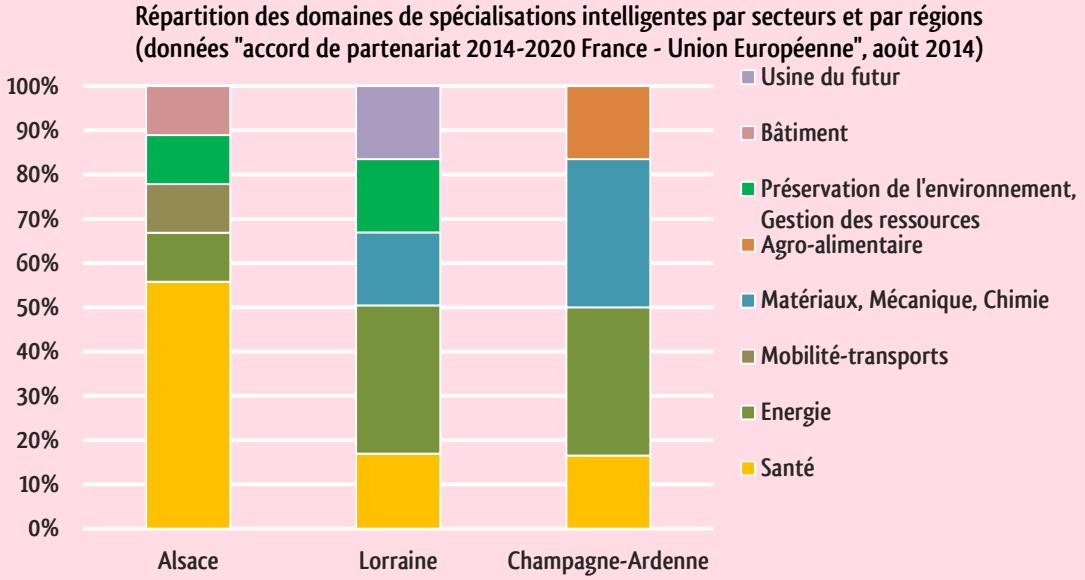

Ces spécificités, retenues dans le cadre de la contractualisation européenne, ne sont pas exhaustives pour la stratégie de développement des trois Régions.

Les services du secteur marchand, et notamment les services aux entreprises sous-représentés

Le poids du tertiaire dans la valeur ajoutée est passé de 67% à 71% entre 2000 et 2013 dans la région ACAL. Malgré cette progression du secteur des services, il reste moins important dans la région que la moyenne nationale. L'écart est particulièrement important dans le secteur des services marchands qui représente 46% de la valeur ajoutée contre 50% en France hors Île-de-France (11ème rang sur 13, après Bourgogne-Franche-Comté et Normandie).

Les indices de spécialisation font également ressortir une sous-représentation dans l'emploi des secteurs des services. Les activités juridiques, comptables, d'ingénierie, la finance, les assurances, l'immobilier sont des branches tertiaires moins présentes dans l'emploi en ACAL que la moyenne française. Il est à noter que l'Île-de-France continue de concentrer une grande partie de ces activités de services.

Les services aux entreprises au sens strict (voir annexe 2) pèsent pour 17,7% de l'emploi salarié du privé en ACAL contre 18,9% en France métropolitaine hors Île-de-France. Ils sont très concentrés dans les zones d'emploi sous l'influence des grandes aires urbaines.

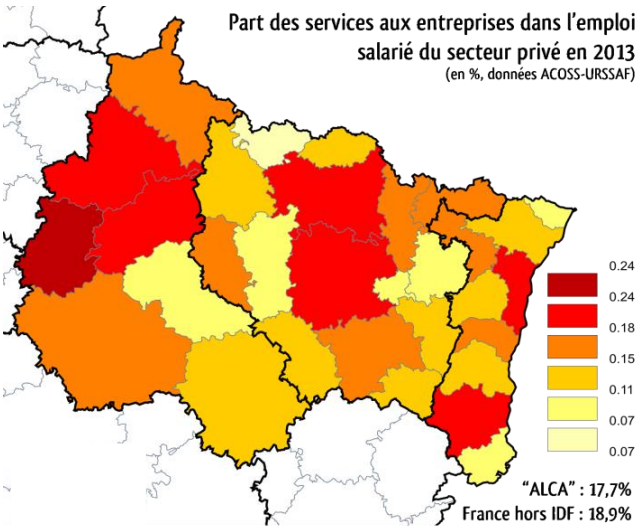

Enseignement supérieur, recherche et innovation : levier décisif des mutations à venir

La région compte 190 000 étudiants, soit 8% des effectifs du pays. 5 universités sont présentes: l'université de Lorraine (52 359 étudiants) est la plus importante. Elle est issue de la fusion en 2012 de 3 universités et d'un réseau d'écoles d'ingénieurs. L'université de Strasbourg est la 2ème plus importante (44 160 étudiants). L'Alsace dispose également de l'université de Haute-Alsace à Mulhouse (7 444 étudiants). La Champagne-Ardenne compte 22 531 étudiants à l'université de Reims Champagne-Ardenne et 2 600 à l'université Technologique de Troyes.

L'analyse des principaux indicateurs du potentiel de recherche publique montre que la future région se classerait à un rang particulièrement intéressant, au plan national. Ainsi, s'agissant du nombre d'enseignants-chercheurs et chercheurs, ACAL se placerait au 5ème rang, après l'Ile-de-France, Rhône-Alpes-Auvergne, Midi-Pyrénées - Languedoc-Roussillon et PACA. La région ACAL représente 6,6% des crédits alloués dans le cadre des appels à projets de l'ANR, soit un montant de près de 300 millions d'euros sur l'année 2013. L'Alsace a perçu les deux tiers de ces crédits.

l'ACAL au 5ème rang des régions pour les investissements d'avenir

Les investissements d'avenir représentent 1,136 milliard d'euros répartis sur 72 projets labellisés dans la région ACAL, qui se place ainsi au 5ème rang des 13 régions françaises pour l'importance des investissements.

On constate que les projets labellisés dans le cadre des investissements d'avenir s'inscrivent bien dans les spécialisations mises en avant par chacune des trois régions. A titre d'exemple, on peut citer la création d'un Institut de Recherche Technologique sur le thème des matériaux, de la métallurgie et des procédés en Lorraine, un institut hospitalo-universitaire et plusieurs laboratoires d'excellence dans le domaine des technologies de la santé en Alsace ou encore le projet 3DNeuroSecure porté par l'Université de Reims Champagne-Ardenne (calcul haute performance et imagerie 3D).

Indicateurs clés sur les investissements d'avenir dans la région ACAL

	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	ACAL
Crédits (en M€) et rang national	767,8 - 7e	154 - 16e	214,3 - 13e	1 136 - 5e
Projets labellisés	45	6	21	72

Un effort de R&D encore insuffisant face aux défis de la société de la connaissance

Les dépenses de R&D en ACAL représentent près de 2 milliards d'euros, soit 1,3% du PIB. Cet effort la place en dessous de la moyenne des régions françaises (1,9% hors Île-de-France). L'Alsace représente 49% des dépenses effectuées en ACAL (pour mémoire, la région représente 33% de la population « d'ACAL »). La Lorraine affiche des dépenses de R&D à hauteur de 717 millions d'euros, soit 37% du total (contre 42% de la population) et la région Champagne-Ardenne y consacre 279 millions d'euros.

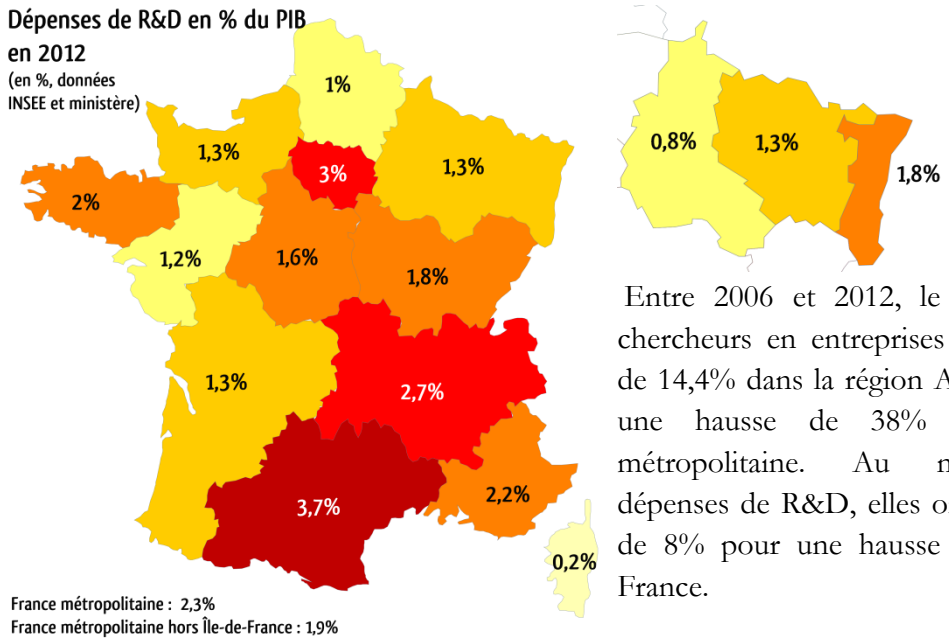

Entre 2006 et 2012, le nombre de chercheurs en entreprises a progressé de 14,4% dans la région ACAL contre une hausse de 38% en France métropolitaine. Au niveau des dépenses de R&D, elles ont augmenté de 8% pour une hausse de 26% en France.

4. Une région résolument ouverte sur l'Europe

La réunion de l'Alsace, de la Champagne-Ardenne et de la Lorraine forme un espace dont l'un des principaux atouts est son ouverture sur l'Europe. Cette ouverture est visible dans plusieurs des thématiques traitées dans cette étude.

Les trois régions sont concernées par des programmes de coopération transfrontalière ambitieux : l'Alsace avec le **Rhin-Supérieur** (Alsace + partie du Bade-Wurtemberg + plusieurs cantons Suisses) et la Lorraine avec la **Grande-Région** (Lorraine + Wallonie + Luxembourg + Sarre + Rhénanie Palatinat). La Champagne-Ardenne est également concernée par le programme Interreg **France-Wallonie-Vlaanderen** (Champagne-Ardenne + Nord-Pas-de-Calais + Picardie + Wallonie + Flandre).

L'ACAL, première région pour l'importance des exportations dans le PIB

En 2013, la région ACAL est la région qui a réalisé la part la plus importante de son PIB à l'exportation. En effet, avec 57,7 milliards d'exports en 2013, cela représente 38,4% de son PIB. La région représente 7% du PIB français, et pèse pour près de 14% des exportations nationales. En volume, l'ACAL est la 2ème région exportatrice après l'Ile-de-France.

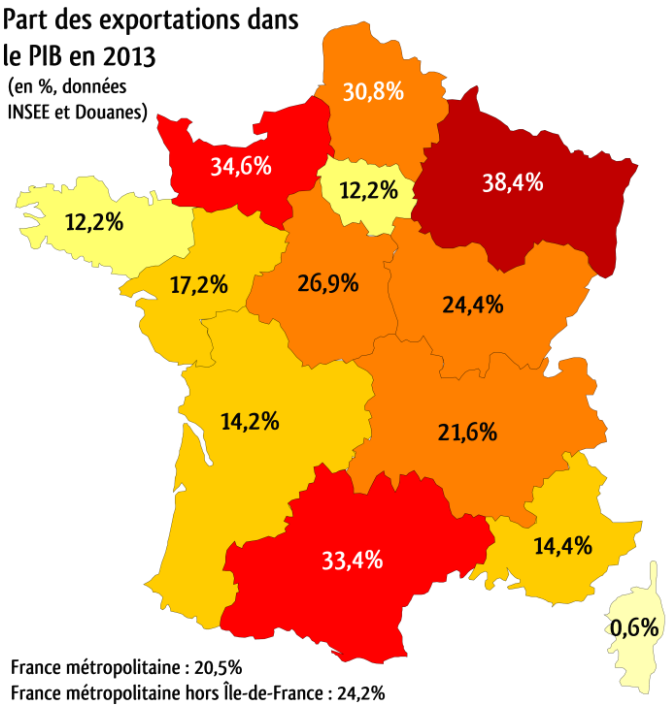

L'excédent commercial de 2013 s'élève à 4 milliards d'euros. Les exportations représentent 107% des importations, ce qui en fait le 2ème taux de couverture après Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées.

En 2013, les exportations représentent 53% du PIB de la région Alsace, soit plus du double de la moyenne nationale, pour 31% en Lorraine et 28% en Champagne-Ardenne.

L'ACAL, premier territoire pour la part des investissements étrangers dans l'emploi

Entre 2011 et 2013, plus de 9 800 emplois ont été créés ou maintenus par des investissements par des entreprises à capitaux majoritairement étrangers. Cela représente 71 emplois pour 10 000 salariés, ce qui fait de l'ACAL la région pour laquelle les investissements directs étrangers (IDE) ont le plus d'importance.

Les trois composantes de l'ACAL affichent une attractivité des investissements internationaux supérieurs à la moyenne française. Cela est notamment dû à la forte présence d'entreprises étrangères sur leur territoire. Ainsi, en Alsace, 60% du chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière est réalisé par des entreprises sous contrôle étranger, 47% en Lorraine et 19% en Champagne-Ardenne, ce qui place la région ACAL au-dessus de la moyenne nationale qui est de 30%.

L'ACAL, première région pour les travailleurs frontaliers

En 2011, l'INSEE recense 159 903 actifs résidant dans la région ACAL et travaillant en dehors de la France métropolitaine. 4 pays frontaliers accueillent en effet des travailleurs : la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne et la Suisse. Au total, 6,1% des actifs de l'ACAL travaillent à l'étranger, ce qui la place au 1er rang des régions concernées par ce phénomène.

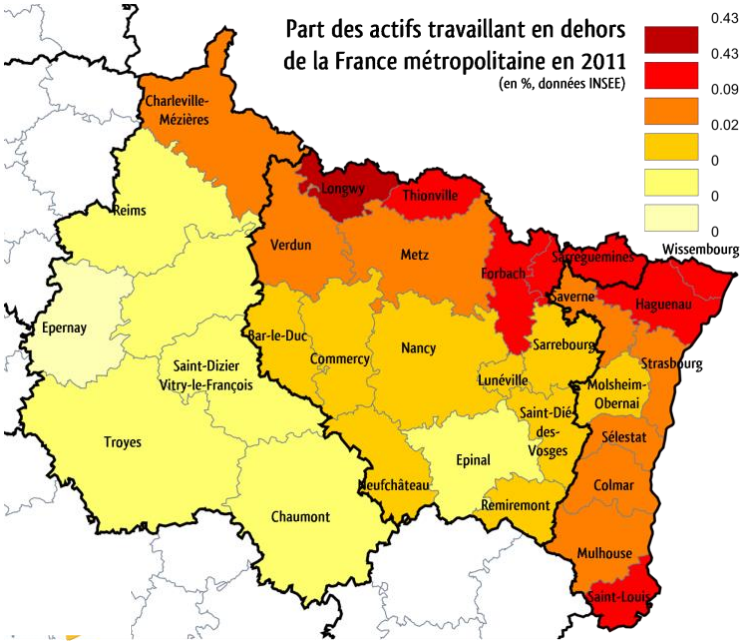

La Lorraine compte le plus grand nombre de frontaliers (tant en nombre qu'en % de la population active) avec (en 2011) 92 774 navetteurs, soit 8,5% des actifs. Les sources étant très variables pour estimer le nombre de travailleurs frontaliers, le CESEL l'estime à plus de 101 000 personnes en 2013. L'Alsace dénombre 63 344 frontaliers d'après le recensement de 2011, soit

7% des actifs de la région. La Champagne-Ardenne, quant à elle, enregistre 3 786 navetteurs en 2011, soit 0,6% des actifs. Mais ce chiffre marque une hausse importante depuis 2006.

5. Premiers éléments de conclusion

Les premiers éléments rassemblés dans cette étude font ressortir les principaux points forts et points de vigilance de la future région ACAL.

Le tableau ci-dessous reste cependant à compléter avec une analyse approfondie de certaines thématiques qui n'ont pas été traitées dans le rapport.

Eléments plus favorables à la région ACAL	Fragilités et points de vigilance

- Des spécificités économiques, des atouts industriels, scientifiques et technologiques dans des domaines stratégiques :
  - matériaux,
  - mécanique,
  - santé,
  - énergie,
  - bois – forêt,
  - automobile,
  - agriculture et agro-alimentaire,
  - biotechnologies, chimie et pharmaceutique.
- Importance des exportations
- Attractivité et forte présence pour les investissements étrangers
- Relations et coopérations transfrontalières (Belgique, Luxembourg, Allemagne et Suisse)
- Potentiel universitaire diversifié
- Recherche publique importante
	- Hétérogénéité territoriale très marquée
	- Dépenses de R&D privées plus faibles que la moyenne
	- Défi démographique et d'attractivité
	- Désindustrialisation
	- Evolution de l'emploi et impact social de la crise
	- Faible présence des services marchands

PARTIE 2 :

19 fiches thématiques sur la situation économique, sociale et environnementale de la région ACAL

1- PIB et contributions à la valeur ajoutée

Constats et chiffres clés

- **Le PIB de la région ACAL est de 145 938 millions d'euros, soit 7,2% du PIB de la France métropolitaine. C'est le 5ème PIB le plus important sur les 13 régions**
- **Rapporté au nombre d'emplois, il est de 69 198€ (4ème rang / 13)**
- **En 2013, le PIB reste inférieur de 5% à son niveau d'avant crise (2ème région la plus impactée)**
- **L'industrie représente 19,2% de la valeur ajoutée (2ème rang / 13) et la part des services marchands dans la création de valeur ajoutée est inférieure à la moyenne (11ème rang / 13)**

Informations

- **Les données utilisées dans ce chapitre proviennent de l'INSEE. Elles sont consultables en suivant ce lien :** http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=pib-va-reg-base-2010

7,2% du PIB français

En 2013, la région ACAL enregistre un PIB en euros constants (en gommant les effets de l'inflation) de 145,938 milliards d'euros sur un total de 2014,9 milliards au niveau de la France métropolitaine. Cela représente 7,2% de la création nationale de richesses (pour comparaison, la région ACAL représente 8,8% de la population française).

8ème rang pour le PIB/habitant et 4ème rang pour le PIB/emploi

Rapporté au nombre d'habitants de la région ACAL, le PIB représente 26 300€ par tête, la plaçant au 8ème rang sur 13 régions. Le PIB/emploi donne une image plus juste de la richesse produite dans le territoire, notamment dans la mesure où une part significative des personnes habitant en ACAL travaillent à l'étranger. Ainsi, la région affiche un PIB / emploi de 69 198€ la plaçant au 4ème rang des nouvelles régions.

Une contribution à la richesse nationale en baisse depuis 2000

En 1990, la contribution de la région ACAL au PIB national était de 8,5%. Depuis cette date, il a augmenté de 20,5% dans la région, mais la croissance au niveau national a été plus forte (+42%). En conséquence, la contribution de l'ACAL a diminué au fil du temps. C'est surtout à partir de la fin des années 1990 que l'écart avec la France métropolitaine s'est creusé.

PIB par emploi en 2013
(en€ par emploi, données INSEE)

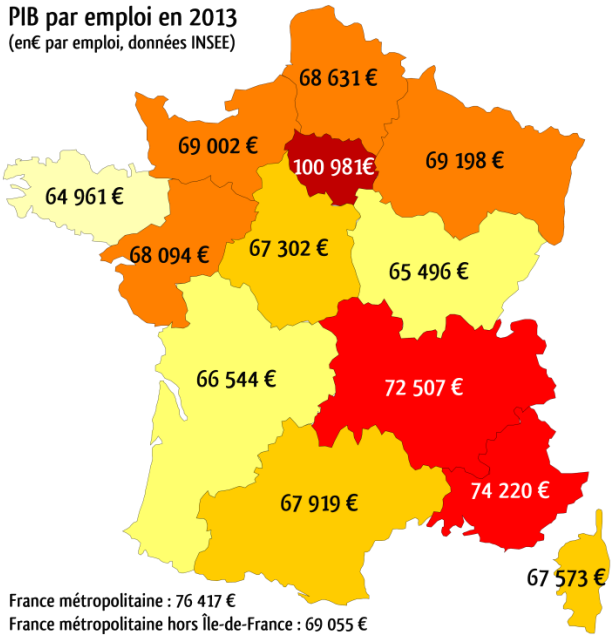

Evolution du PIB en volume base 100 en 1990

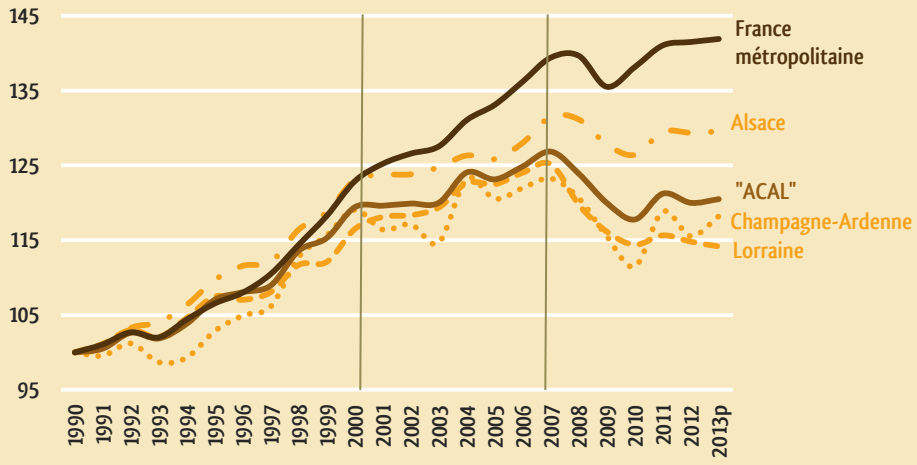

Un décrochage de la tendance nationale à partir de 2000, accentué par la crise de 2008

Entre 1990 et 2000, le PIB de la région ACAL a augmenté de 19%, une hausse proche de la croissance de la France de 22%. A partir des années 2000, un décrochage de la tendance est à noter (entre 2000 et 2007 : +6,2% en ACAL, contre +13,4% en France).

La crise de 2008 a marqué une rupture entre les trajectoires de croissance de la région ACAL et celle de la France métropolitaine. (évolution 2007-2013 du PIB : +1,8% en France métropolitaine, contre -5,0% en ACAL).

La deuxième région la plus touchée par la crise…

En euros constants (en gommant les effets de l'inflation), le PIB de la région ACAL a perdu 5% entre 2007 et 2013, soit un manque à gagner de plus de 7,7 milliards d'euros pour la seule année 2013. C'est le 2ème plus fort recul au niveau des 13 régions métropolitaines, après Bourgogne-Franche-Comté. Le pays a dépassé son niveau de PIB d'avant crise (+1,8% par rapport à 2007). Pour les régions hors l'Île-de-France, il reste en retrait de 0,2%.

… mais une légère croissance en 2013 pour ACAL

En 2013, la croissance française est de +0,4%. La région ACAL affiche une tendance similaire (+0,4% par rapport à 2012), la plaçant au 7ème rang des 13 régions françaises.

PIB en prix constants (euros de 2005) en millions d'euros (Source INSEE)

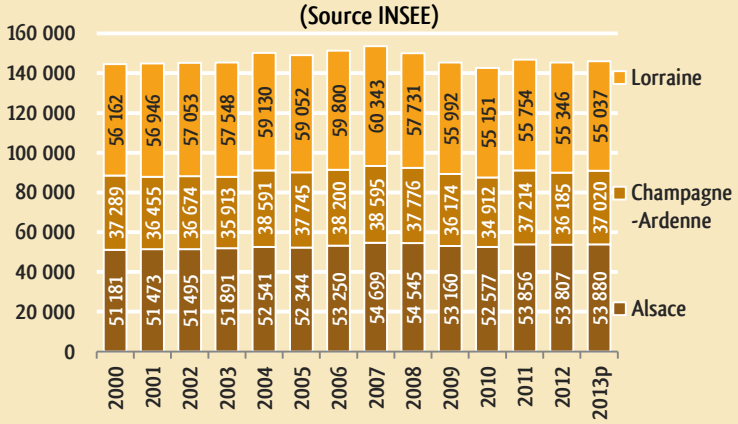

Evolution entre 2007 et 2013 du PIB en volume
(en %, données INSEE)

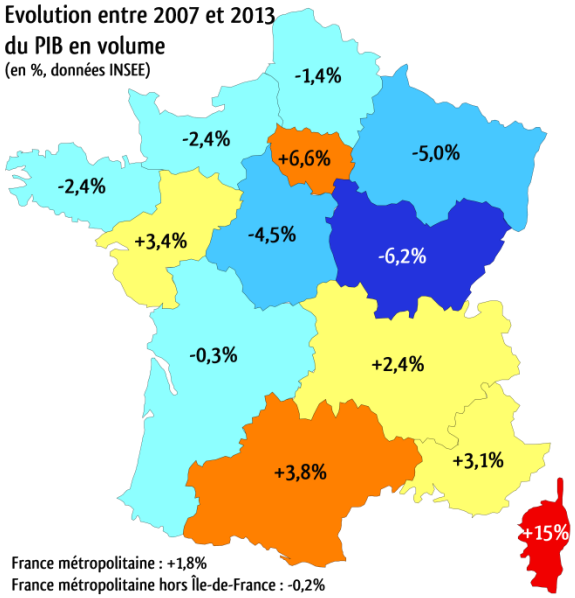

Derrière la baisse moyenne de 5% du PIB dans la région ACAL, des écarts importants apparaissent entre la Lorraine, l'Alsace et la Champagne-Ardenne.

Evolution 2007-2013 du PIB

Alsace	-1,5%
Champagne-Ardenne	-4,1%
Lorraine	-8,8%

Part de l'industrie dans la valeur ajoutée en 2013
(en%, données INSEE)

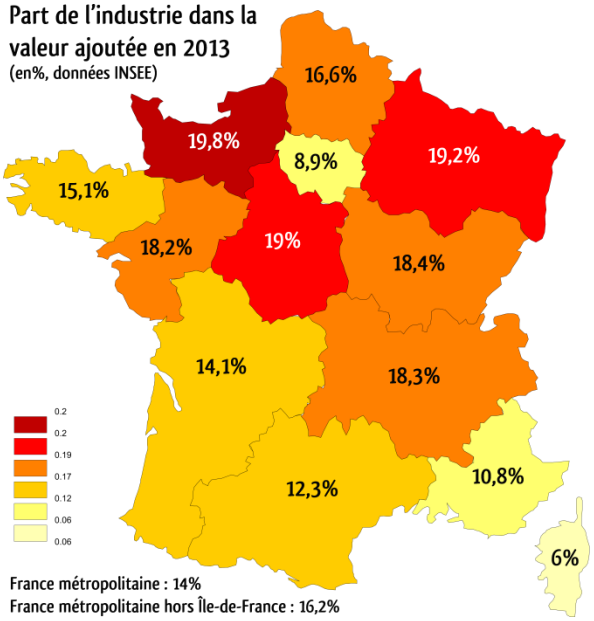

L'importance de l'industrie reste un marqueur fort pour la région ACAL

En 2000, l'industrie représentait 24% de la valeur ajoutée de la région ACAL. en 2013, ce ratio est tombé à 19,2%. Néanmoins, la région reste 2ème sur 13 pour l'importance de l'industrie dans la création de richesses. Alors que l'ACAL pèse pour 7,2% du PIB français, elle représente 10% de la valeur ajoutée industrielle nationale, ce qui en fait un marqueur économique important.

Le corrolaire de ce constat est la moindre importance du secteur tertiaire. Son poids dans la VA est passé de 67% à 71% entre 2000 et 2013, néanmoins, la région ACAL se caractérise par une moindre importance du secteur des services marchands (11ème rang sur 13, après Bourgogne-Franche-Comté et Normandie).

Répartition de la valeur ajoutée par grand secteur d'activité en 2013, données INSEE

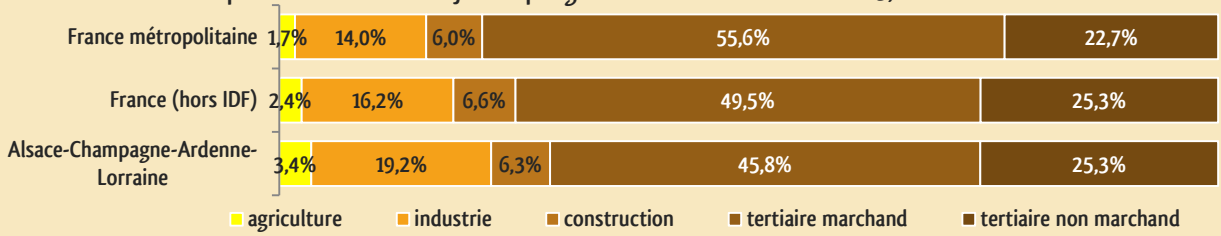

2- Spécialisations économiques

Constats et chiffres clés

- L'industrie représente 19,2% de la valeur ajoutée en ACAL, soit 3 points de plus que la moyenne française hors Île-de-France. Cela s'explique par la présence plus forte de certaines branches de l'industrie manufacturière
- L'agriculture, l'agroalimentaire et le secteur bois-forêt sont également des marqueurs de la région, ils contribuent davantage à la valeur ajoutée de l'ACAL que la moyenne nationale
- Les services, notamment les services aux entreprises sont moins représentés en ACAL
- La région ACAL compte 6 pôles de compétitivité regroupant près de 800 entreprises. Les principaux outils au service du transfert de technologie (clusters, laboratoires d'excellence, Institut de recherche technologique, CEA Tech) font ressortir les atouts stratégiques de la région ACAL dans les secteurs « chimie-matériaux », « énergie », « technologies de la santé », « éco-industries » et « agro-alimentaire »

Informations

- Les données utilisées dans ce chapitre proviennent de l'INSEE pour la valeur ajoutée (http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=pib-va-reg-base-2010)
- Pour l'emploi, seul l'emploi salarié du secteur privé est mesuré ici grâce aux données de l'ACOSS-URSSAF (http://www.acoss.fr/home/observatoire-economique/donnees-statistiques/bases-de-donnees.html)

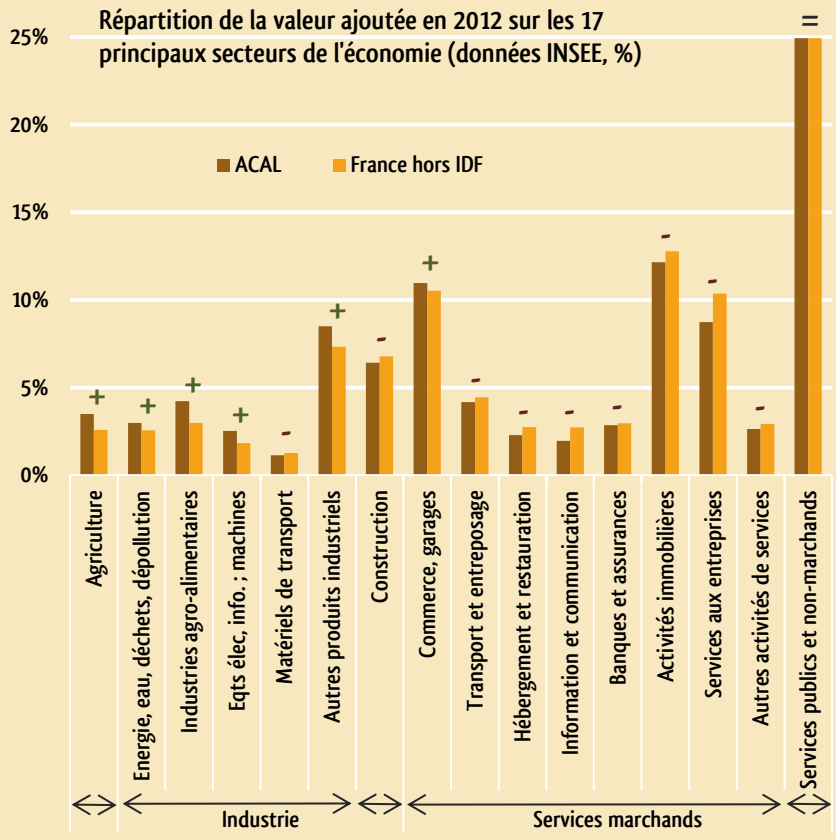

L'industrie et l'agriculture contribuent davantage à la création de richesse en ACAL…

L'industrie représente 19,2% de la valeur ajoutée de la région ACAL, soit 3 points de plus que la moyenne des autres régions hors Île-de-France. C'est le cas pour la plupart des grandes branches de l'industrie, à l'exception des matériels de transport notamment en raison de l'importance de l'aéronautique dans cette catégorie. L'agriculture est également plus présente dans la valeur ajoutée de la région ACAL grâce à son importance en Champagne-Ardenne où le secteur pèse pour 8,7% de la richesse de la région.

… mais les services marchands sont moins représentés dans la région

Dans la construction et l'ensemble des services du secteur marchand, la région ACAL est moins présente, notamment dans les services aux entreprises.

En ce qui concerne, l'importance des services non-marchands (administration publique, enseignement, santé et action sociale), il est équivalent à la moyenne des 11 autres régions hors Île-de-France.

Les principaux marqueurs de la région ACAL sont industriels

L'industrie manufacturière (hors énergie, eau, déchets) représente 16,7% des emplois salariés du secteur privé contre 13,8% dans les 11 autres régions hors Île-de-France. On note néanmoins d'importants contrastes entre les zones d'emploi (de 7% à 36%).

Certaines branches industrielles sont nettement plus présentes en ACAL que la moyenne française (machines, équipements, métallurgie, bois, plasturgie).

La santé, l'énergie, l'agroalimentaire pèsent également...

Les indices de spécialisations font également ressortir l'importance de ces secteurs dans l'économie de la région ACAL

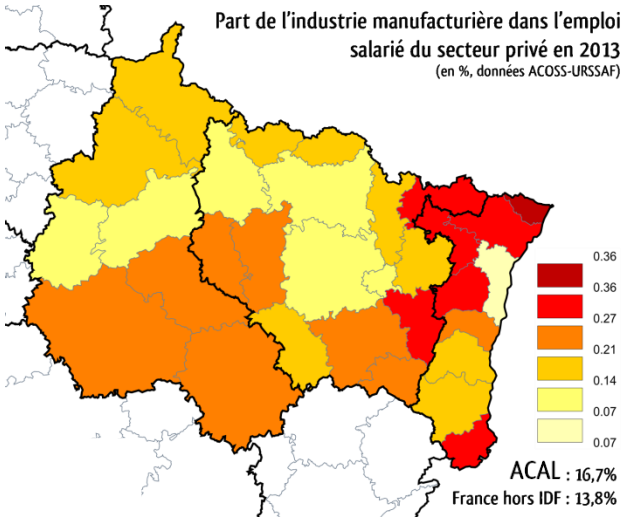

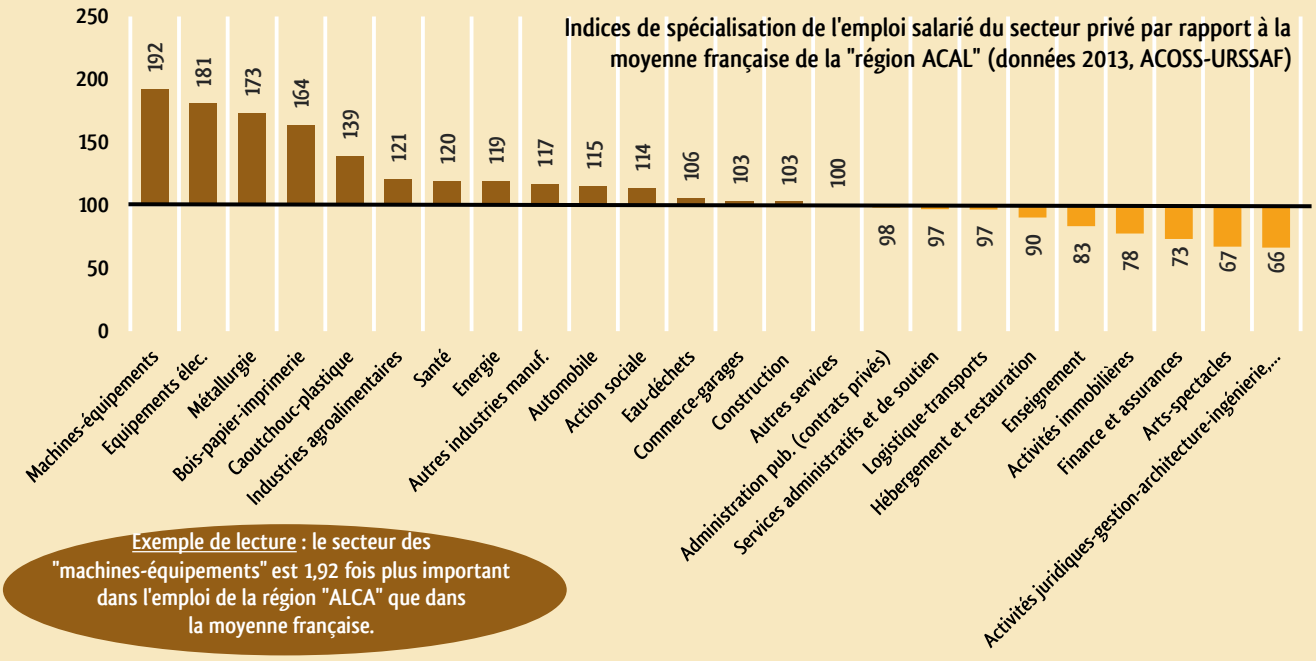

Exemple de lecture : le secteur des "machines-équipements" est 1,92 fois plus important dans l'emploi de la région "ALCA" que dans la moyenne française.

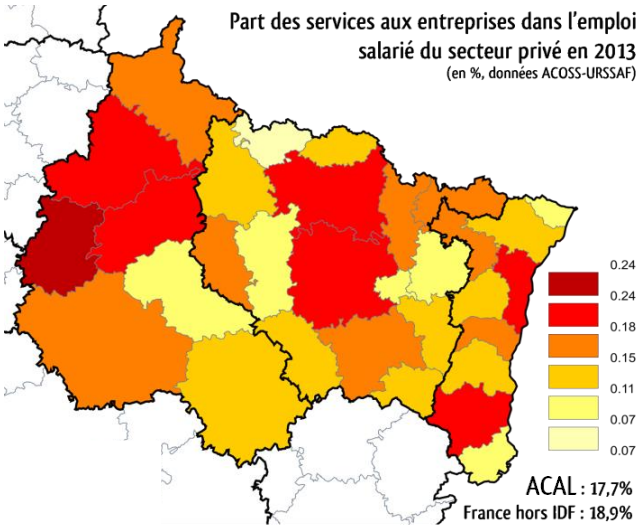

Les services aux entreprises : le point faible de l'ACAL ?

Les indices de spécialisation font ressortir une sous-représentation dans l'emploi des secteurs des services. Les activités juridiques, comptables d'ingéniérie, la finance, les assurances, l'immobilier sont des branches tertiaires moins présentes dans l'emploi en ACAL que la moyenne française.

En ce qui concerne les services aux entreprises au sens strict (voir annexe), ils pèsent pour 17,7% de l'emploi salarié du privé en ACAL contre 18,9% en France métropolitaine hors Île-de-France. Ils sont concentrés dans les zones d'emploi sous l'influence des grandes aires urbaines.

Répartition des emplois salariés du privé par secteur d'activité en 2013 (données URSSAF)

	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	"ACAL" (I)	France (II)	Indice de spécialisation (= I / II)
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	17,9%	17,6%	17,2%	17,5%	17,0%	103%
Activités de services administratifs et de soutien	10,1%	9,7%	9,4%	9,7%	10,0%	97%
Construction	8,1%	8,7%	8,5%	8,3%	8,1%	103%
Transports et entreposage	6,6%	8,5%	7,8%	7,5%	7,7%	97%
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	6,5%	7,6%	7,9%	7,3%	6,4%	114%
Hébergement et restauration	5,5%	4,3%	4,7%	4,9%	5,5%	90%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	2,4%	6,0%	4,1%	3,9%	2,2%	173%
Activités pour la santé humaine	3,4%	3,0%	4,5%	3,8%	3,1%	120%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	3,5%	3,6%	3,4%	3,5%	5,3%	66%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	3,7%	3,7%	2,9%	3,4%	2,8%	121%
Activités financières et d'assurance	3,5%	2,7%	3,1%	3,1%	4,3%	73%
Autres activités de services	3,0%	2,6%	2,9%	2,9%	2,9%	100%
Fabrication de matériels de transport	2,9%	0,9%	2,7%	2,4%	2,0%	115%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	1,8%	2,6%	2,4%	2,2%	1,6%	139%
Fabrication de machines et équipements	2,8%	1,8%	1,4%	2,0%	1,1%	192%
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	1,8%	1,7%	1,8%	1,8%	1,5%	117%
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	1,5%	2,0%	1,8%	1,7%	1,1%	164%
Enseignement	1,4%	1,9%	1,4%	1,5%	1,8%	83%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,9%	1,3%	1,4%	1,2%	1,0%	119%
Fabrication d'équipements électriques	1,8%	0,7%	0,8%	1,2%	0,7%	181%
Arts, spectacles et activités récréatives	1,0%	1,1%	1,3%	1,1%	1,7%	67%
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,9%	1,1%	1,2%	1,0%	1,0%	106%
Activités immobilières	1,0%	1,2%	1,0%	1,0%	1,3%	78%
Administration publique	0,9%	0,8%	1,1%	1,0%	1,0%	98%
Autres secteurs	7,4%	5,0%	5,2%	6,0%	9,0%	
Nombre d'emplois salariés du privé	**536 838**	**310 028**	**528 562**	**13 75 428**	**17 702 979**	

Détail des indices de spécialisation par « région actuelle »

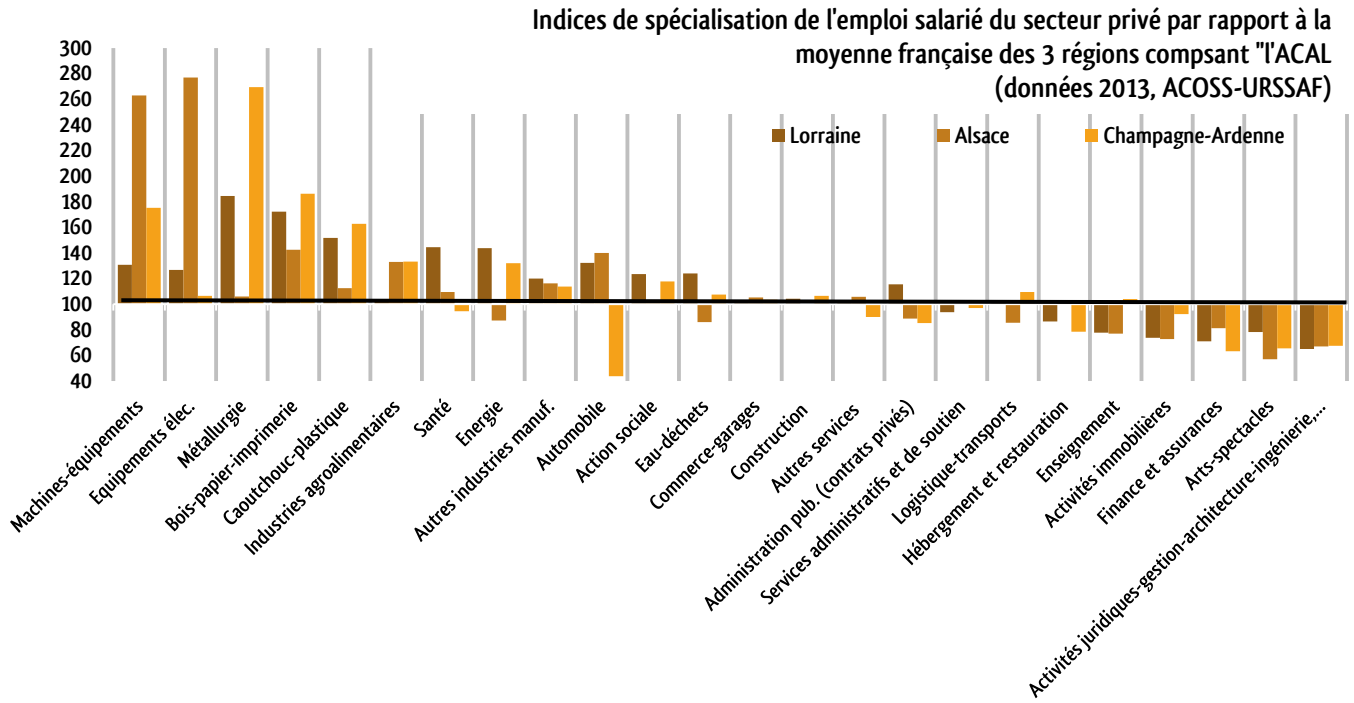

Zoom sur... les investissements industriels

32% des gros investissements industriels nationaux en 2013 se sont fait en ACAL

Une enquête réalisée par « l'Usine Nouvelle » en 2014 a recensé les investissements industriels de plus de 10 millions d'euros réalisés sur le territoire français en 2013. Sur un total de 12 milliards d'euros identifiés, la région ACAL pèse à elle seule 3,8 milliards d'euros d'investissements.

2 153 millions d'euros ont été identifiés en Champagne-Ardenne pour cette année, 1 116 M€ en Alsace et 530 M€ en Lorraine.

Au niveau national, le secteur de l'énergie est le principal investisseur avec 4 milliards d'euros. Les secteurs de l'automobile (2,128 milliards), de l'agroalimentaire (1,5 milliard) et de la métallurgie (916 millions) arrivent derrière l'énergie.

Montant des investissements industriels (en M€) recensés en 2013 par "l'Usine Nouvelle" (investissements >10 M€)

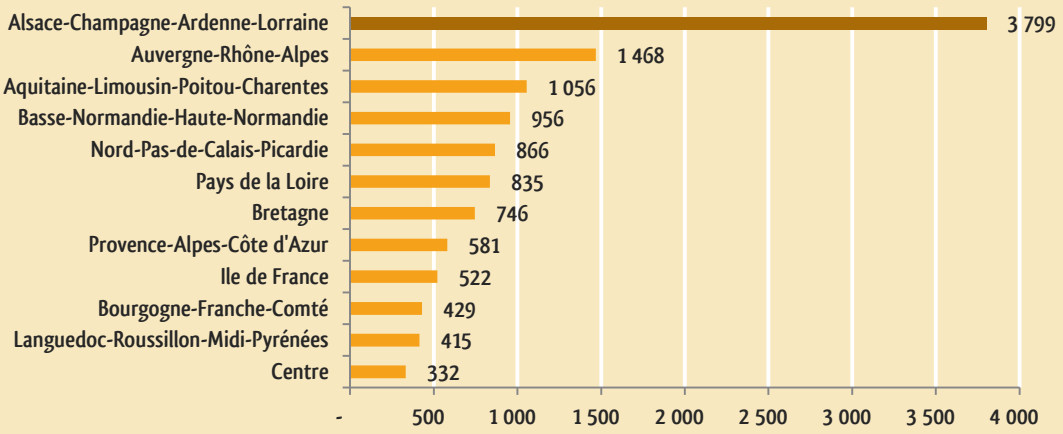

6 pôles de compétitivité et des outils de transfert de technologie qui mettent en valeur les atouts industriels de la région ACAL

La région ACAL compte 6 pôles de compétitivité regroupant près de 800 entreprises. Les principaux outils au service du transfert de technologie (clusters, laboratoires d'excellence, Institut de recherche technologique, CEA Tech, …) font ressortir les atouts stratégiques de la région ACAL dans les secteurs suivants :

- **chimie-matériaux ;**
- **énergie ;**
- **technologies de la santé ;**
- **éco-industries ;**
- **agro-alimentaire.**

	6 pôles de compétitivité présents dans la région ACAL	Nombre d'établissements d'entreprises membres					Nombre de salariés des membres en 2012	Intentions de financements publics de projets collaboratifs de R&D	
		Total	dont Lorraine	dont Alsace	dont Champagne-Ardenne	dont Autres régions		Montant en M€	Nombre de projets
Materalia	Métallurgie, Nanomatériaux, Composites, Procédés de transformation, Développement durable	91	**51**	0	**33**	7	13 089	9,25	12
Hydreos	Eau, écotechnologies, environnement	52 (100 selon les derniers éléments)	**18**	**15**	0	19	6 312	2,1	3
Fibres*	Bioressources, matériaux	148	**65**	**34**	2	49	10 684	5,557	12
Alsace-Energivie*	Energie, écotechnologies, environnement	110	2	**94**	0	16	7 922	5,632	5
Industries et Agro-Ressources	Bioressources, énergie, matériaux	148	3	2	**29**	116 (33 en Picardie)	28 330	7,58	12
Alsace-Biovalley	Biotechnologies, santé	47	0	**45**	0	2	5 448	5,984	15
Véhicule du Futur	Transports, mobilité, énergies, propulsion, conception, cycle de vie, véhicules innovants	176	9	**61**	0	115 (88 en Franche-Comté)	49 892	1,18	2
Total		**772**	**148**	**251**	**64**	**324**	**121 677**	**37,283**	**61**

***pôles fusionnés en 2015**

Données www.competitivite.gouv.fr

Recensement non-exhaustif des principaux outils favorisant le transfert de technologie par secteur et région

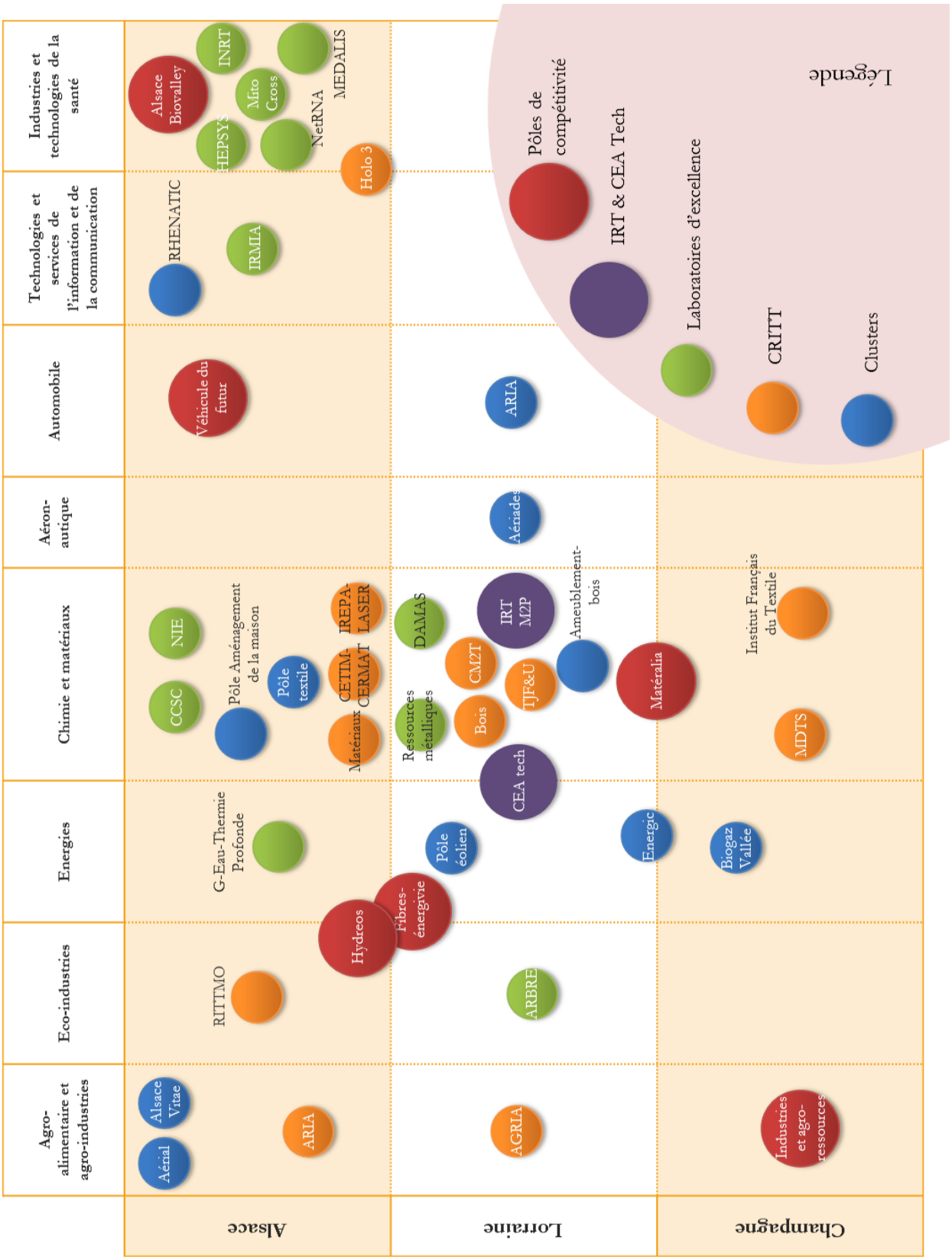

AGRICULTURE

10% des exploitations agricoles françaises se trouvent en ACAL

La région ACAL comporte 3 millions d'ha de terres arables, réparties en près de 50 000 exploitations (dont la moitié en Champagne-Ardenne), soit quasiment 10% des exploitations françaises.

Grandes cultures, polyculture-élevage et viticulture

Le nombre d'exploitations se répartit en parts quasi égales : les grandes cultures, notamment les céréales et oléo-protéagineux (29% des exploitations – 4e région française en nombre d'exploitations), la polyculture élevage (35% - 4e région française) et la viticulture (33% - 2e région française). Ce secteur est bien représenté en Alsace et plus particulièrement en Champagne-Ardenne avec un chiffre d'affaires de 4,5 milliards d'euros.

Première de France pour la production de céréales (hors riz) et de colza, 2e pour le blé tendre et les betteraves industrielles, la nouvelle région se distingue aussi par quelques cultures spécifiques : le chou à choucroute, les cèleris raves (1er rang national), le tabac et les concombres (2e rang), les asperges (3e rang).

13,7% de la valeur ajoutée agricole nationale

La région ACAL est la 2ème région française pour sa contribution à la valeur ajoutée agricole (13,7%), en tête pour la valeur ajoutée agro-alimentaire. Plus d'un actif sur 20 travaille dans l'agriculture et l'agro-alimentaire. Au sein de la branche agro-alimentaire, le secteur des boissons est dominant (42% des entreprises et ¼ des emplois).

Indicateurs clés de l'agriculture dans la région ACAL

		Alsace	Champagne -Ardenne	Lorraine	ACAL	France mét.
Part de la surface agricole utilisée dans la surface totale (2013)	%	40,4%	59,8%	47,7%	52,4%	48,9%
	Rang	17e	7e	14e	6e	
Surface agricole utile (2010)	en ha	336 600	1 536 800	1 138 200	3 011 600	26 963 300
	% et rang	1,2% - 21e	5,7% - 7e	4,2% - 13e	11,1% - 3e	
Nombre d'exploitations (2010)	Nombre	12 000	24 600	12 700	49 300	490 000
	% et rang	2,4% - 18e	5% - 9e	2,6% - 17e	10% - 4e	
Surface agricole utile moyenne par exploitation (2010)	en ha	28	63	90	61	53
	Rang	21e	9e	4e	6e	
Nombre d'actifs permanents (2010)		27 600	50 100	26 500	104 200	966 300
Unités de travail annuel (2010)	Nombre	16 767	40 011	18 395	75 173	783 052
	% et rang	2,1 % - 19e	5,1% - 7e	2,3% - 18e	9,6% - 4e	
Valeur ajoutée brute (2010)	En M€	640	2 637	605	3 882	28 212
	% et rang	2,3% - 16e	9,3% - 1er	2,1% - 18e	13,7% - 2e	
Résultat des exploitations agricoles (2013) NB : résultat net avant impôt, uniquement moyennes et grandes exploitations	En € par actif non salarié	18 200	66 200	26 100	nc	28 900
	Rang	20e	1er	13e	nc	
Endettement moyen par exploitation (2010) NB : uniquement moyennes et grandes exploitations	En €	129 300	207 200	205 600	nc	159 700
	Taux d'endettement	44,5%	27,4%	42,9%	nc	41,0%

Répartition des exploitations agricoles en 2010 en fonction des champs de spécialisation

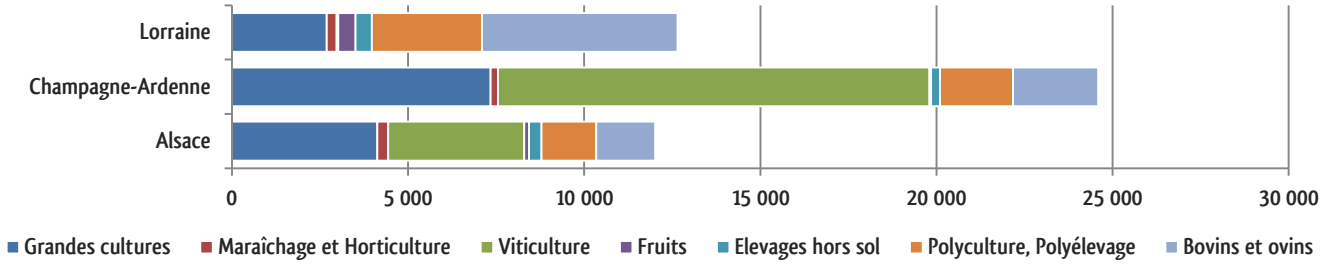

BOIS-FORET

11,9% de la forêt française, 8 800 emplois directs dans la filière bois : des enjeux économiques importants pour la région ACAL

La forêt de la région ACAL représente 1,85 millions d'hectares, soit 11,9% de la forêt de production française. En Alsace et en Lorraine, elle est majoritairement publique, à l'inverse de la situation à l'échelle nationale. Dans ces deux régions, le taux de boisement est supérieur à la moyenne nationale (30%). En Champagne-Ardenne, il est légèrement inférieur (26%). Sur tout le territoire ACAL, la forêt privée est très morcelée, ce qui complique l'exploitation de cette part de la ressource.

L'Alsace se distingue à la fois par un fort pourcentage de forêt de protection (2,3% contre 0,9% en France métropolitaine) et par une forte productivité : avec 2% de la forêt française elle fournit 4% des volumes récoltés à l'échelle nationale et produit 10% des sciages français. Avec 75% de forêts certifiées PEFC, c'est aussi la première région en termes de surfaces certifiées par un label de gestion durable.

La filière bois est un enjeu majeur en Lorraine : elle pourvoit 17% des emplois de l'industrie (23 000 emplois, 2e région française en nombre d'emplois derrière Rhône-Alpes) et fournit 11% de la récolte française de bois (2e région derrière l'Aquitaine) et 23% de celle de hêtre (1ère région). En Lorraine comme en Alsace, l'importance de la filière pour l'économie régionale est d'autant plus grande qu'une bonne part de ses activités est localisée dans le massif vosgien où elles contribuent au maintien de l'emploi en milieu rural.

La Champagne-Ardenne est au 1er rang national pour la production de feuillus précieux (érables, merisiers, …) et est reconnue pour sa production de chênes, notamment pour la production de merrains servant à fabriquer des tonneaux. Elle est également très bien placée en matière de bois pour la construction, avec notamment une balance commerciale largement excédentaire pour les panneaux et placages. Les entreprises de la filière bois en Champagne-Ardenne ont un nombre de salarié moyen plus important (10, contre 7,5 en Alsace et 4,6 en Lorraine).

Indicateurs clés de la filière bois-forêt dans la région ACAL

		Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	ACAL	France mét.
Surface forestière (en ha)		318 000	700 000	869 000	1 887 000	16 400 000
Part de la surface forestière nationale		1,9%	4,3%	5,3%	11,5%	
Taux de boisement		38,4%	26%	37%	32,8%	30%
Statut	Forêt publique	73%	40,1%	64%	56,6%	24,4%
	dont forêt domaniale	*23%*	*12,8%*	*24%*	*19,7%*	*9,1%*
	Forêt privée	27%	59,9%	36%	43,4%	75,6%
Le peuplement par essence	Feuillus	66%	87,6%	75%	78,1%	71,5%
	Résineux	34%	12,4%	25%	21,9%	28,5%
Récolte de bois (en milliers de m3 rond) en 2012	Bois d'œuvre	775	619	1 522	2 916	18 218
	Bois d'industrie	309	727	1 384	2 420	11 336
	Bois énergie	295	nc	860	1 155	5 600
Nombre d'entreprises en 2013	Exploitations forestières sans scieries	89	112	133	334	2305
	Scieries	42	26	68	136	834
	Exploit. forestières avec scieries	10	24	49	83	802
	TOTAL	141	162	250	553	3 941
Nombre d'entreprises dans la filière bois (INSEE)		2 600	1 200	5 000	8 800	nc
Nombre d'emplois directs dans la filière bois (INSEE)		19 500	12 000	23 000	54 500	285 000

ARTISANAT

Moins d'entreprises artisanales que la moyenne nationale…

On dénombre 84 232 entreprises artisanales en 2013 en ACAL. Elles sont en moyenne moins présentes qu'au niveau national. En effet, on en dénombre 152 pour 10 000 habitants pour 175 en métropole. l'ACAL représente 7,5% des entreprises artisanales de France.

Le nombre d'entreprises artisanales pour 10 000 habitants est de 149 en Alsace, 152 en Champagne-Ardenne et 155 en Lorraine.

… mais plus de valeur ajoutée

Les entreprises de l'artisanat ont généré 10,6 milliards d'euros en ACAL en 2010. La région représente donc 10,7% de la valeur ajoutée de l'artisanat en France, à comparer avec une contribution totale à la valeur ajoutée de 7,2% en 2010.

La construction, premier secteur pour les entreprises artisanales

31 400 entreprises artisanales de la région ACAL proviennent du secteur de la construction (37,3%). L'industrie, qui ne représente que 17,3% de l'artisanat, a néanmoins un poids plus conséquent qu'au niveau national (17,3% contre 15,3%). Les services représentent 30,9% des entreprises et le commerce 14,6%.

Nombre d'entreprises artisanales pour 10 000 habitants
(en 2013, données INSEE)

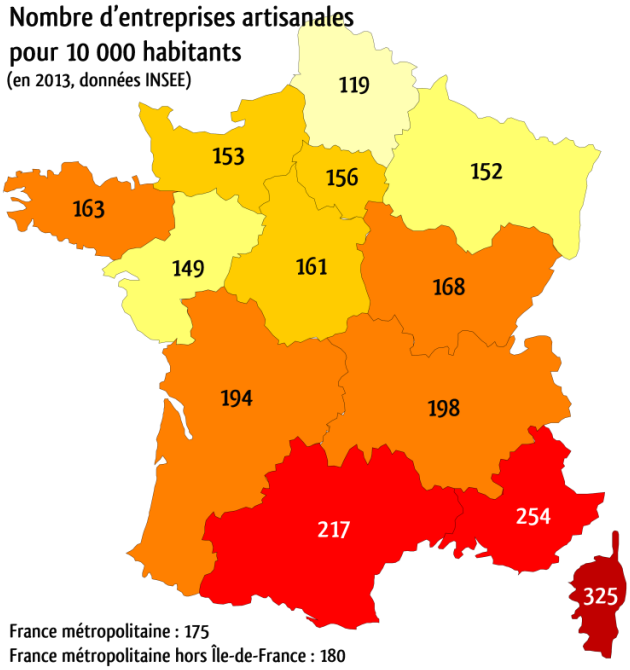

France métropolitaine : 175
France métropolitaine hors Île-de-France : 180

Répartition des entreprises artisanales par secteur (en%) 2013

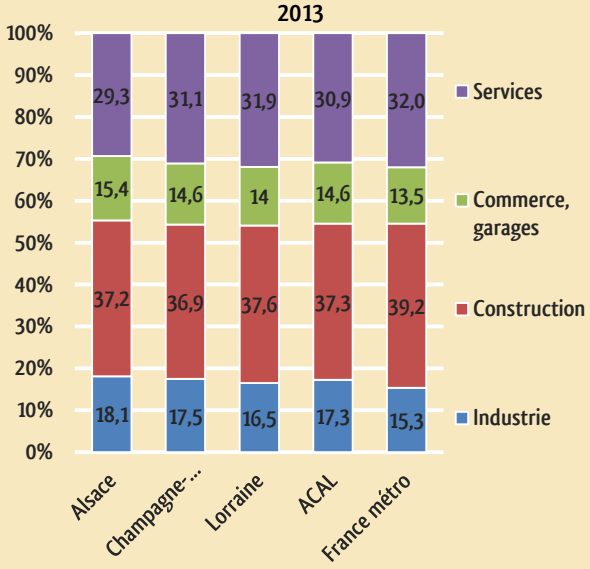

Valeur ajoutée de l'artisanat (données DGE, ministère)

	ARTISANAT			
	VA en M€ en 2007	VA en M€ en 2010	VA totale 2010	Part artisanat dans la VA en 2010
Alsace	3 600	4 400	47 146	9,3%
Champagne-Ardenne	1 600	1 800	31 867	5,6%
Lorraine	3 500	4 400	49 619	8,9%
ACAL	8 700	10 600	128 631	8,2%
France métropolitaine	86 400	98 800	1 766 272	5,6%
Part de l'ACAL	10,1%	10,7%	7,3%	-

Une spécificité de l'Aube : les magasins d'usine

Les magasins d'usine de l'Aube, 1ère place européenne avec 4 millions de visiteurs par an et plus de 90 000 m2 de surface de vente, sont une spécificité économique importante pour la région Champagne-Ardenne. En 2014, selon l'observatoire européen des centres de marques (MAGDUS) et la CCI de l'Aube, ils représentent un chiffre d'affaires de 270 millions d'euros pour 300 boutiques réparties sur 4 centres employant 1 200 personnes. Ces centres sont également présents, dans une moindre mesure, en Alsace et en Lorraine.

PROFESSIONS LIBERALES

65 355 professionnels libéraux en ACAL

Les professionnels libéraux représentent l'équivalent de 2,5% de la population active de la région ACAL. Le secteur le plus représenté est celui de la santé (49%). Les activités « cadre de vie » représentent 30% des professionnels libéraux, les activités techniques 9% et les professionnels juridiques 6%.

Une part plus importante en Alsace

On dénombre en Alsace 25 900 professionnels libéraux, soit 2,9% de la population active. En Lorraine, ils sont 25 800 (2,4% de la population active) et en Champagne-Ardenne 13 700 (2,2% de la population active).

Part des professionnels libéraux dans la population active (%, URSSAF/INSEE)

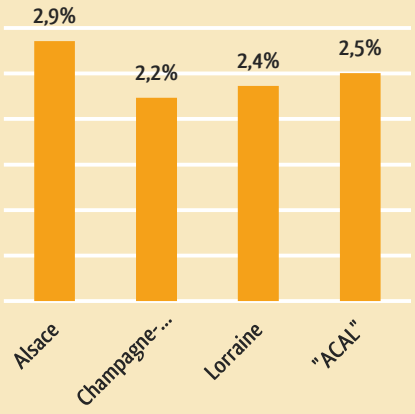

Nombre de professionnels libéraux selon le secteur au 31/12/2014 (données URSSAF)

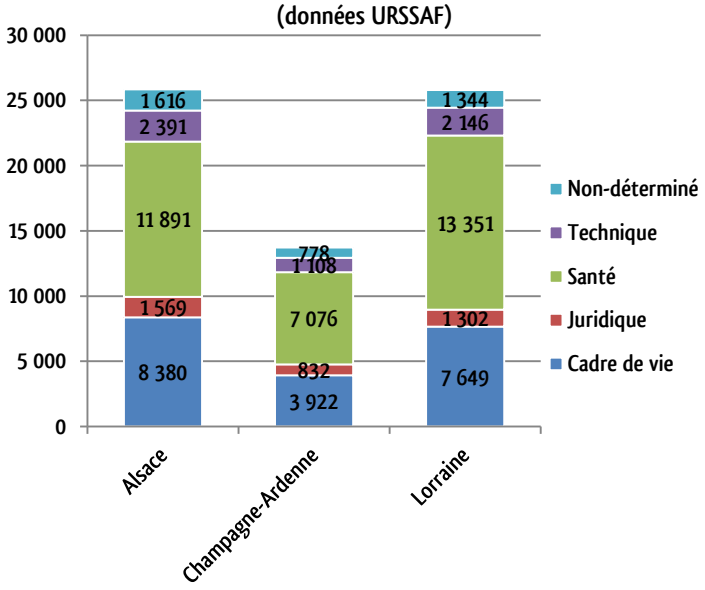

Répartition des professionnels libéraux selon l'activité en "ACAL"

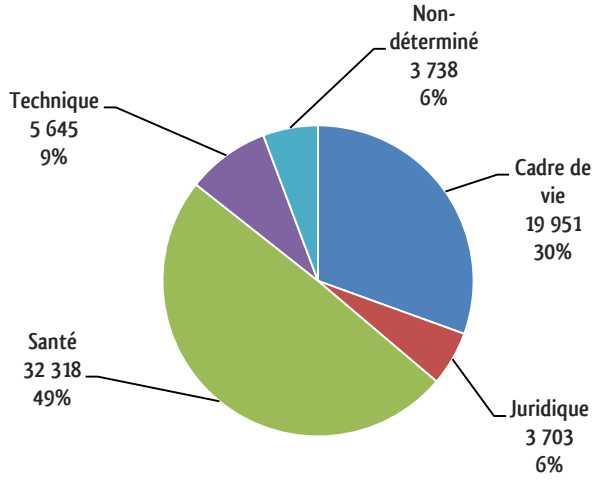

Méthodologie de collecte des données (CESER Champagne-Ardenne et URSSAF Champagne-Ardenne)

Les professionnels libéraux qui exercent, même à titre accessoire, une activité non salariée sont assujettis au régime des travailleurs indépendants et sont redevables à ce titre de cotisations Allocations Familiales et C.S.G./C.R.D.S. auprès de l'U.R.S.S.A.F. Les divers gérants de société (SARL, SNC, …) sont intégrés dans ce dénombrement. Les travailleurs non salariés en activité au 31 décembre 2014 ont été comptabilisés.

La nomenclature en quatre grands secteurs utilisée ci-dessus a été fournie par le CESER Champagne-Ardenne. Certains ajustements ont été nécessaires : pour une même APE, si plusieurs codes de classification étaient présents (car correspondant à plusieurs professions), un seul a été retenu, en principe celui de la profession « la plus représentative » de l'APE.

Certains codes APE n'étaient pas recensés, la classification retenue a été celle d'une activité approchante. Enfin, environ 10% des professionnels libéraux ont une activité de gérance, identifiée sous l'APE 7010Z - Activités des sièges sociaux. Quand le lien avec la personne morale est connu de l'Urssaf, l'activité de cette dernière a été affectée au professionnel libéral.

3- Commerce extérieur et investissements internationaux

Constats et chiffres clés

- l'ACAL est à plusieurs titres la région la plus internationalisée des 13 régions françaises. D'une part, elle est celle qui réalise la part la plus importante de son PIB à l'export (38,4%) et, d'autre part, elle est celle pour laquelle l'impact des investissements internationaux sur l'emploi total est le plus grand (9 800 emplois concernés entre 2011 et 2013)
- La « région » exporte pour près de 58 milliards d'euros de biens chaque année. L'Alsace, la Marne et la Moselle sont les locomotives de ces exportations.
- L'Europe concentre 75% des débouchés à l'export, contre 61% en moyenne en France
- L'excédent commercial est de 4 milliards d'euros

Informations

- Les principales données de ce chapitre proviennent des Douanes (http://lekiosque.finances.gouv.fr/) et de l'Agence française des investissements internationaux (http://www.invest-in-france.org)

ACAL est la région la plus exportatrice de France (hors Île-de-France)

En 2013, la région ACAL est la région qui a réalisé la part la plus importante de son PIB à l'exportation. En effet, avec 57,7 milliards d'exports en 2013, cela représente 38,4% de son PIB. En volume, elle se situe au 2ème rang des régions exportatrices, après l'Île-de-France.

La région ACAL représente 7% du PIB français, et pèse pour près de 14% des exportations nationales.

Une balance excédentaire

L'excédent commercial de 2013 s'élève à 4 milliards d'euros, contre un déficit national de 61,2 milliards. Les exportations représentent 107% des importations, ce qui en fait le 2ème taux de couverture après la « région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées ».

L'Alsace en tête

En 2013, les exportations représentent 53% du PIB de la région Alsace, soit plus du double de la moyenne nationale, contre 31% en Lorraine et 28% en Champagne-Ardenne.

Part des exportations dans le PIB en 2013
(en %, données INSEE et Douanes)

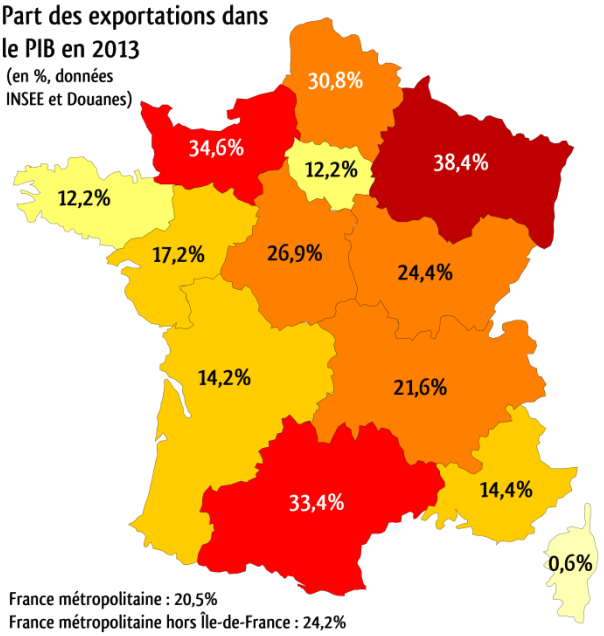

France métropolitaine : 20,5%
France métropolitaine hors Île-de-France : 24,2%

Exportations par habitant en 2014 (€/hab, données INSEE et Douanes)

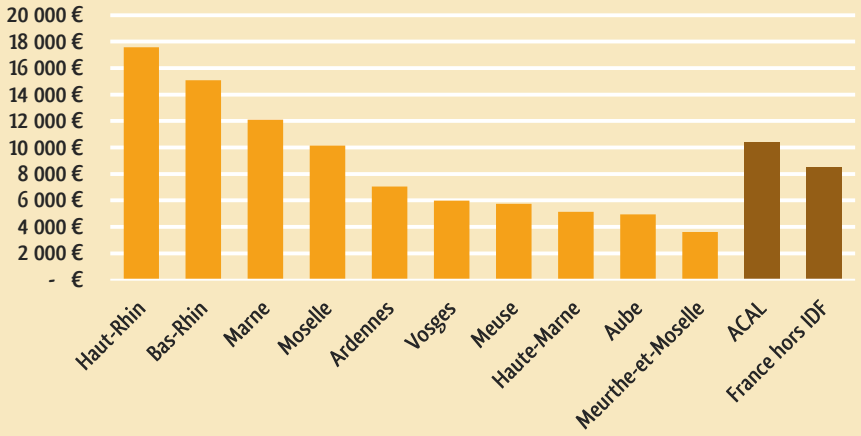

L'Alsace, la Marne et la Moselle tirent les exportations de l'ACAL

En moyenne, les exportations par habitant s'élèvent à 10 431€ en ACAL. Les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Marne affichent des volumes par tête supérieurs à cette moyenne.

La Moselle est également un département où les exportations sont importantes, avec un niveau d'exports par tête de 10 146€ contre une moyenne de 8 500€ en France hors Île-de-France.

Répartition des exportations en 2014 selon les principales branches (%, données Douanes, hors matériel militaire)

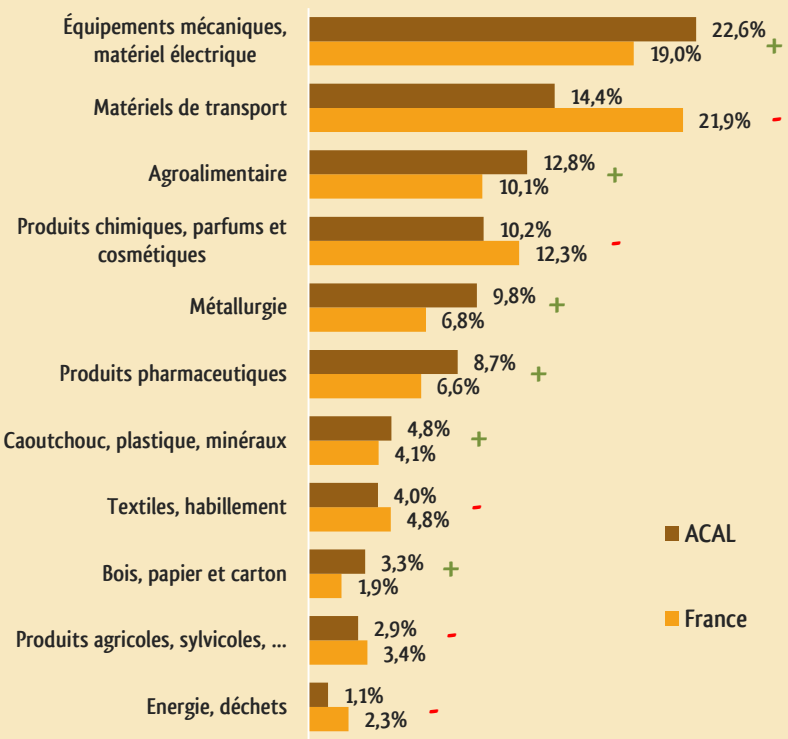

Equipements mécaniques et électriques, agro-alimentaire, métallurgie, pharmacie, ...

Ce sont les principales spécificités qui ressortent de l'addition des exportations des trois par rapport à la moyenne française.

Des spécificités alsaciennes, lorraines et champenoises

Le premier poste des exportations **alsaciennes** est la branche des équipements (30% du total), suivie de la chimie et des matériels de transport (13% chacun). Les produits pharmaceutiques y pèsent pour 10%.

En **Lorraine**, ce sont les matériels de transport qui constituent le 1er poste des exportations (22%). Ils sont suivis de près par les équipements (19%) et par la métallurgie (18%).

Les exports de la branche agro-alimentaire dominent en **Champagne-Ardenne** (32%). La pharmacie (18%) ainsi que, dans une moindre mesure, les équipements (10%) sont les autres secteurs les plus importants.

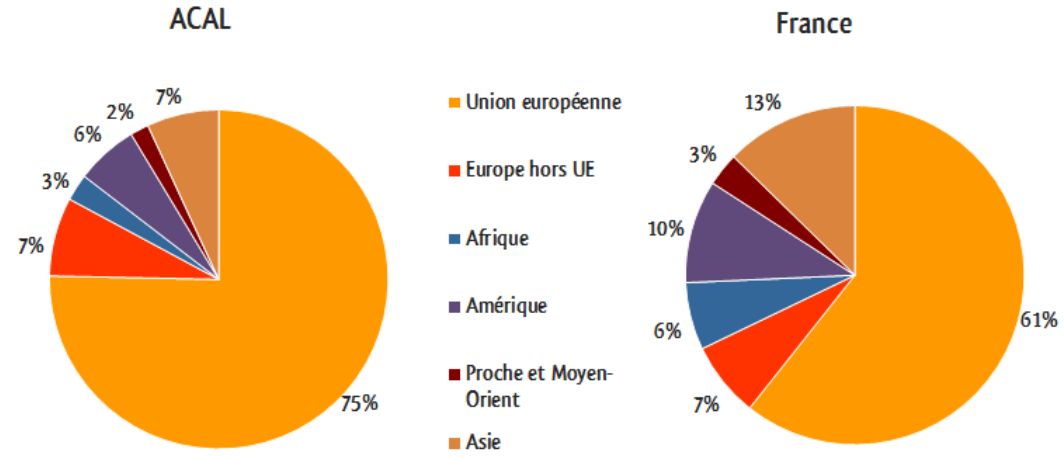

< Répartition des exportations réalisées en 2014 par grande zone mondiale (en %, données Douanes)

L'Union Européenne est de loin le premier débouché commercial de la région ACAL

En 2014, les exportations à destination des pays de l'UE depuis la région ACAL ont atteint la valeur de 43,6 milliards d'euros, soit 75% des exportations de la région, ou encore l'équivalent de 29% de son PIB. Rien que la zone euro compte pour 60% des exports de l'ACAL. En France, même si l'Europe est le premier client, les débouchés sont davantage répartis, notamment vers l'Asie qui représente 13% des exports contre 7% seulement pour l'ACAL.

La Lorraine moins diversifiée que ses voisines

C'est la Lorraine qui a la moins forte diversité de débouchés parmi les 3 régions, avec 82% des exports à l'intérieur de l'UE28, contre 72% pour la Champagne-Ardenne et 73% pour l'Alsace. En ce qui concerne les exportations vers l'Asie, elles sont légèrement plus importantes pour l'Alsace et la Champagne-Ardenne (8% du total, contre 5% pour la Lorraine). Néanmoins, elles restent en deçà de la moyenne nationale (13%). Les expéditions outre-Atlantique pèsent 7% du total de l'Alsace, 8% de la Champagne-Ardenne et seulement 3% des exportations lorraines.

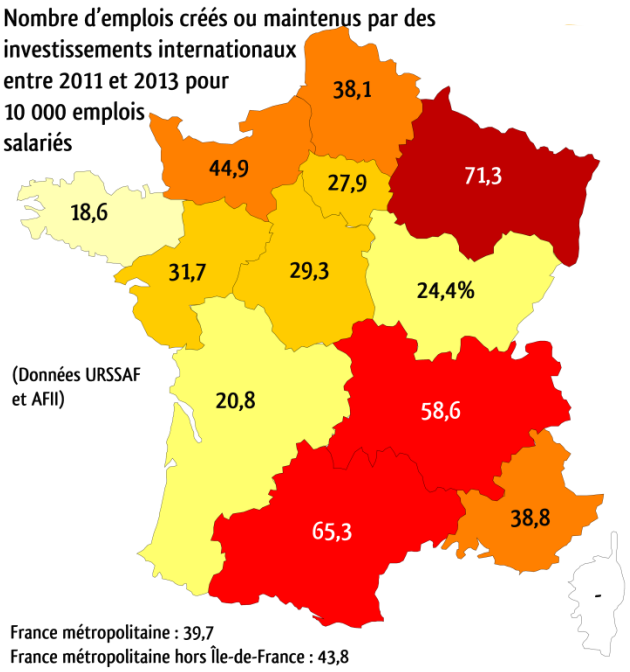

ACAL très attractive pour les investissements internationaux

Entre 2011 et 2013, plus de 9 800 emplois ont été créés ou maintenus par des investissements par des entreprises à capitaux majoritairement étrangers. Cela représente 71 emplois pour 10 000 salariés, ce qui fait de l'ACAL la région pour laquelle les IDE (investissements directs étrangers) ont le plus d'importance.

Les trois composantes de l'ACAL affichent une attractivité des investissements internationaux supérieurs à la moyenne française. Cela est notamment dû à la forte présence d'entreprises étrangères sur leur territoire.

L'exemple de la Lorraine : 700 entreprises à capitaux étrangers

Fin 2012, on estimait à 62 000 le nombre d'emplois dans les 700 entreprises lorraines à capitaux majoritairement étrangers. 62% de ces emplois se trouvent dans l'industrie, qui s'est structurée au fil des années grâce à des implantations réalisées par des capitaux allemands en grande partie (30% du stock), mais aussi américains (10%). Certaines entreprises à capitaux étrangers en Lorraine apportent une valeur ajoutée importante et sont structurantes pour les bassins d'emploi dans lesquelles elles sont présentes.

4- Démographie des entreprises

Constats et chiffres clés

- La région ACAL compte 285 875 établissements
- Le taux de création et le taux de défaillances d'entreprises est assez proche de la moyenne des autres régions (créations : 13,7% en ACAL, 14,2% en France ; défaillances : 16,1% en ACAL contre 14,7% en France).
- En 2014, on enregistre 52 000 créations (en baisse de 0,8% par rapport à 2013) et 4 700 défaillances d'entreprises (en hausse de 1,3%)

Informations

- Les données utilisées dans ce chapitre proviennent de l'INSEE. Elles sont consultables en suivant ces liens :
  - http://www.bdm.insee.fr/bdm2/choixTheme;jsessionid=CA067950A1ED800A912B71881AEFBBDC?code=38
  - http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=9&sous_theme=1&nivgeo=99&type=2&produit=OK
  - http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=9&sous_theme=2&nivgeo=99&type=2&produit=OK

285 875 établissements dans la région ACAL

En 2013, la région compte près de 286 000 établissements. 62% d'entre elles ne comptent pas de salarié (65% en France hors Île-de-France), 31% ont entre 1 et 9 salariés.

La répartition des salariés selon les tranches d'effectifs est assez semblable à la moyenne des autres régions hors Île-de-France. 39% d'entre eux travaillent dans les établissements de plus de 100 salariés (contre 37% pour la moyenne des autres régions).

La région compte 26 257 établissements industriels (9,2% du total contre 8,2% au niveau des autres régions), 35 378 dans la construction (12,4% contre 13%), plus de 188 000 dans les services marchands (65,8% contre 65,2%) et 36 173 dans les services du secteur non-marchand (12,7%, contre 13,6%).

Répartition des salariés selon la taille des établissements (%, Données INSEE)

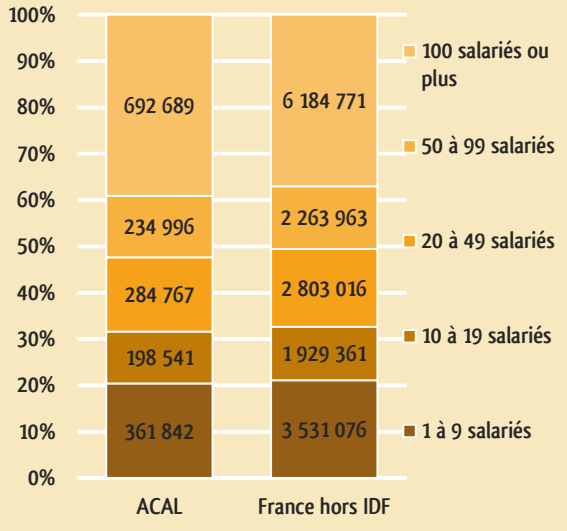

Créations d'entreprises

Taux de création d'établissements en 2013
(en %, données INSEE)

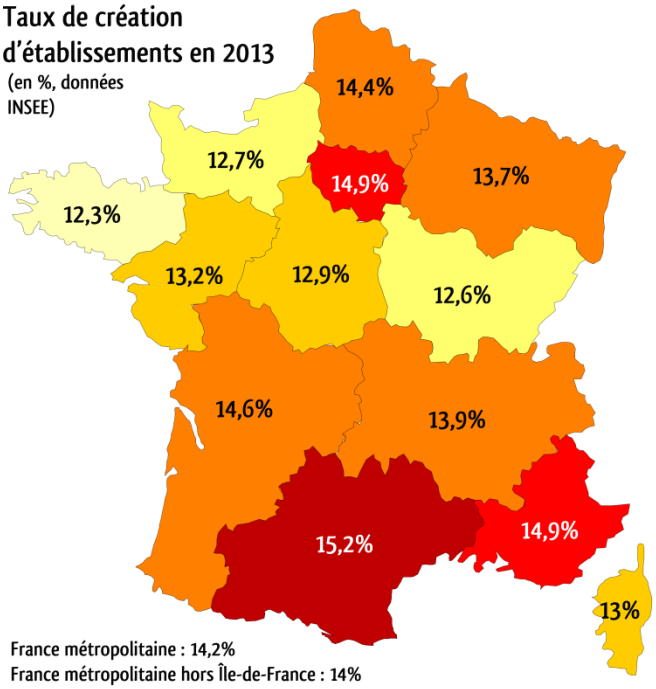

France métropolitaine : 14,2%
France métropolitaine hors Île-de-France : 14%

Taux de création des entreprises dans la "région ACAL" en 2013 par grand secteur (Données INSEE)

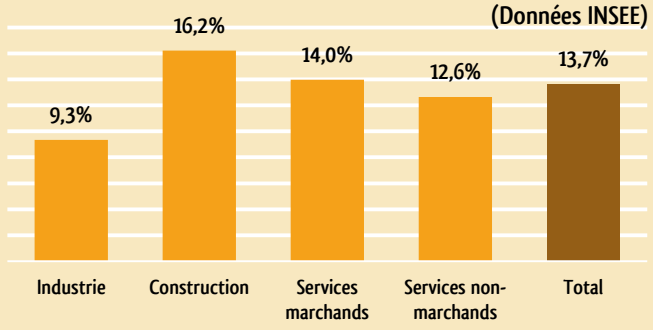

Créations d'entreprises par trimestre en "ACAL" (moyenne sur 4 trimestres glissants, donénes INSEE)

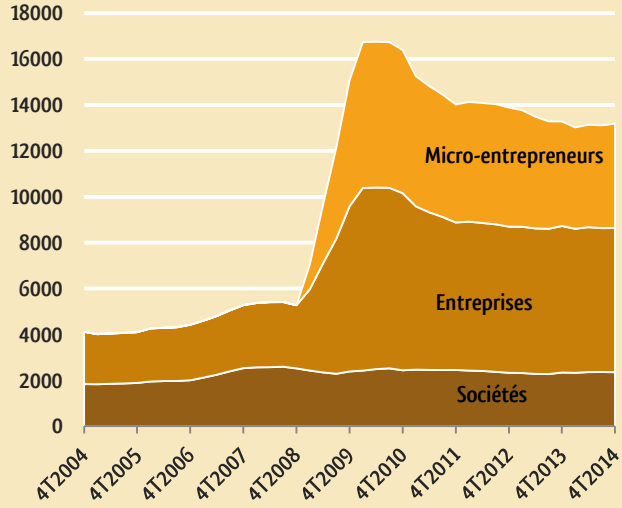

Défaillances d'entreprises

Taux de défaillance des établissements en 2013
(pour 1000 établissaments, données INSEE)

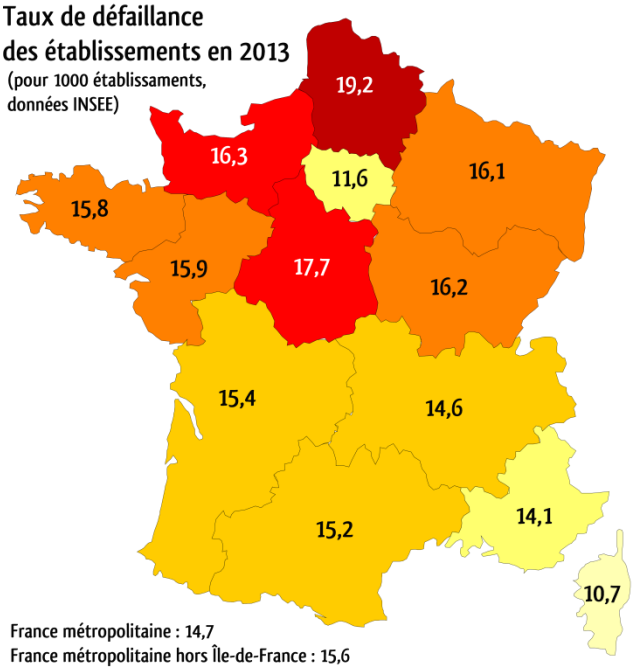

France métropolitaine : 14,7
France métropolitaine hors Île-de-France : 15,6

Taux de défaillance des entreprises dans la "région ACAL" en 2013 par grand secteur (Données INSEE)

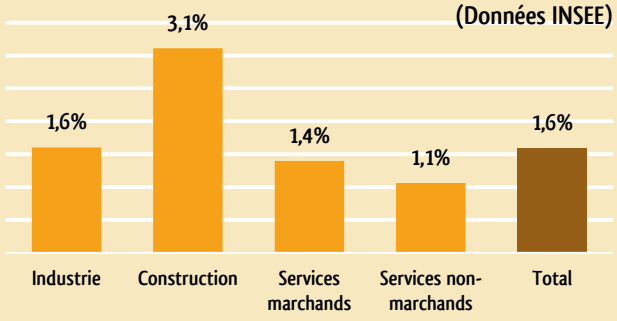

Défaillances d'entreprises par trimestre base 100 au 4ème trimestre 2004 (Données INSEE)

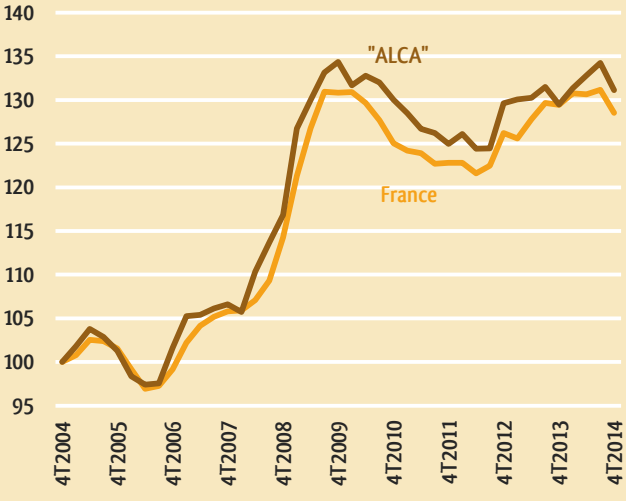

16 497 établissements employeurs dans l'économie sociale et solidaire en ACAL

En 2012, on dénombre 16 497 établissements employeurs dans les 4 familles de l'ESS en ACAL. La grande majorité est constituée d'associations (12 990). On dénombre également 2 728 coopératives, 644 mutuelles et 135 fondations.

Au total, les établissements de l'économie sociale représentent 8,9% des établissements de la région ACAL pour 9,5% en moyenne en France. On en dénombre 5 616 en Alsace (8,8% des établissements), 6 342 en Lorraine (9,3%) et 4 539 en Champagne-Ardenne (8,7%). Depuis 2005, leur nombre a augmenté de 7,2%, soit 1 113 établissements supplémentaires. En France, il a augmenté de 9,9% (+19 994 établissements).

31,6% des établissements du secteur de la finance et de l'assurance

Dans la région ACAL, l'ESS représente 31,6% des établissements de banque et d'assurance avec notamment 1 736 coopératives et 543 mutuelles. On retrouve également une forte présence de l'ESS dans les services à la personne, l'action sociale à travers les nombreuses associations du secteur.

Nombre d'établissements employeurs de l'ESS dans la région ACAL en 2012 (INSEE)

	Coopératives	Mutuelles	Associations	Fondations	Total économie sociale	Part de l'ESS dans le total des établissements
Agriculture, sylviculture et pêche	44	0	43	0	87	0,5%
Industrie + construction	235	4	23	0	262	0,8%
dont industries alimentaires, boissons, tabac	155	0	1	0	156	3,3%
Commerce, transports, hébergement et restauration	584	43	310	3	940	1,8%
dont commerce	554	42	18	0	614	1,7%
Activités financières et d'assurance	1739	543	38	0	2320	31,6%
Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises	97	0	1012	3	1112	4,3%
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	13	54	4995	110	5172	16,6%
dont enseignement	7	0	1668	12	1687	17,5%
dont santé humaine	1	45	338	22	406	4,7%
dont action sociale	5	9	2989	76	3079	69,3%
Autres services	16	0	6569	19	6604	41,8%
dont arts, spectacles et activités récréatives	5	0	3006	4	3015	73,1%
Total	2728	644	12990	135	16497	8,9%

5- Enseignement supérieur, recherche et innovation

Constats et chiffres clés

- On compte 190 000 étudiants en ACAL soit 8% des étudiants Français
- Les dépenses de R&D représentent 1,950 milliards d'euros, soit 1,3% du PIB de la région ACAL, contre 1,9% en France hors Île-de-France. C'est en Alsace qu'elles sont le plus importantes parmi les 3 régions
- 53% des dépenses sont réalisées par les entreprises, contre 65% au niveau national et 87% des dépenses des entreprises en R&D sont réalisées dans l'industrie, contre 75% en France
- Les dépenses privées de R&D progressent très faiblement dans la région ACAL. 549 brevets ont été déposés en 2013
- La recherche publique apparaît comme un atout important de la région. Le potentiel a été valorisé par 1,136 milliard d'euros sur 72 projets dans les investissements d'avenir, plaçant l'ACAL au 5ème rang des régions

Informations

- Les données sur la R&D, l'enseignement supérieur et les investissements d'avenir proviennent du ministère : http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/reperes/public/chiffres/france/reg.htm
- Les données sur les effectifs étudiants et d'apprentis sont issues de sources ministérielles : (http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid81900/reperes-et-references-statistiques-edition-septembre-2014.html) (http://www.education.gouv.fr/cid58535/series-chronologiques-de-donnees-statistiques-sur-le-systeme-educatif.html)

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – RECHERCHE PUBLIQUE

189 037 étudiants en ACAL

En 2013, la région ACAL regroupe 7,9% de l'ensemble des étudiants de France métropolitaine (pour mémoire, ACAL représente 8,8% de la population métropolitaine).

5 universités sont présentes dans la région : l'université de Lorraine (52 359 étudiants) est la plus importante. Elle est issue de la fusion de 3 universités et d'un réseau d'écoles d'ingénieur en 2012. L'université de Strasbourg est la 2ème plus importante (44 160 étudiants). L'Alsace dispose également de l'université de Haute-Alsace à Mulhouse (7 444 étudiants). La Champagne-Ardenne compte 22 531 étudiants à l'université de Reims Champagne-Ardenne et 2 600 à l'université Technologique de Troyes.

La part des étudiants en DUT et des élèves ingénieurs est supérieure à la moyenne nationale dans la région ACAL.

Effectifs des étudiants dans la région ACAL recensés par le ministère

Remarque : la classification réalisée par le ministère dans le tableau ci-dessous concerne les données de la rentrée 2013-2014. Les effectifs ont évolués pour l'URCA qui compte désormais 24 000 étudiants. Par ailleurs, cette classification ne permet pas de distinguer les effectifs de l'Université Technologique de Troyes (2 600 étudiants).

(Données 2013-2014, Source ministère)	Universités		Sections de Techniciens Supérieurs	Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles	Formations d'ingénieurs	Ecoles de commerce, gestion, ventes et compta	Autres écoles et formations	Ensemble	Evolution 2013/2012 (%)
	Total	*dont DUT*							
Alsace	52 403	*3 929*	6 714	2 473	3 644	521	6 888	70 901	1,5
Champagne-Ardenne	22 531	*3 059*	5 568	1 217	2 490	5 749	4 540	41 794	4,3
Lorraine	52 359	*5 149*	8 983	2 407	6 683	1 918	8 562	76 342	0,8
"ACAL"	127 293	12 137	21 265	6 097	12 817	8 188	19 990	189 037	-
France métropolitaine	1 472 823	*114 693*	246 403	81 939	137 117	133 895	342 488	2 389 013	1,8
Part de "l'ACAL"	8,6%	*10,6%*	8,6%	7,4%	9,3%	6,1%	5,8%	7,9%	

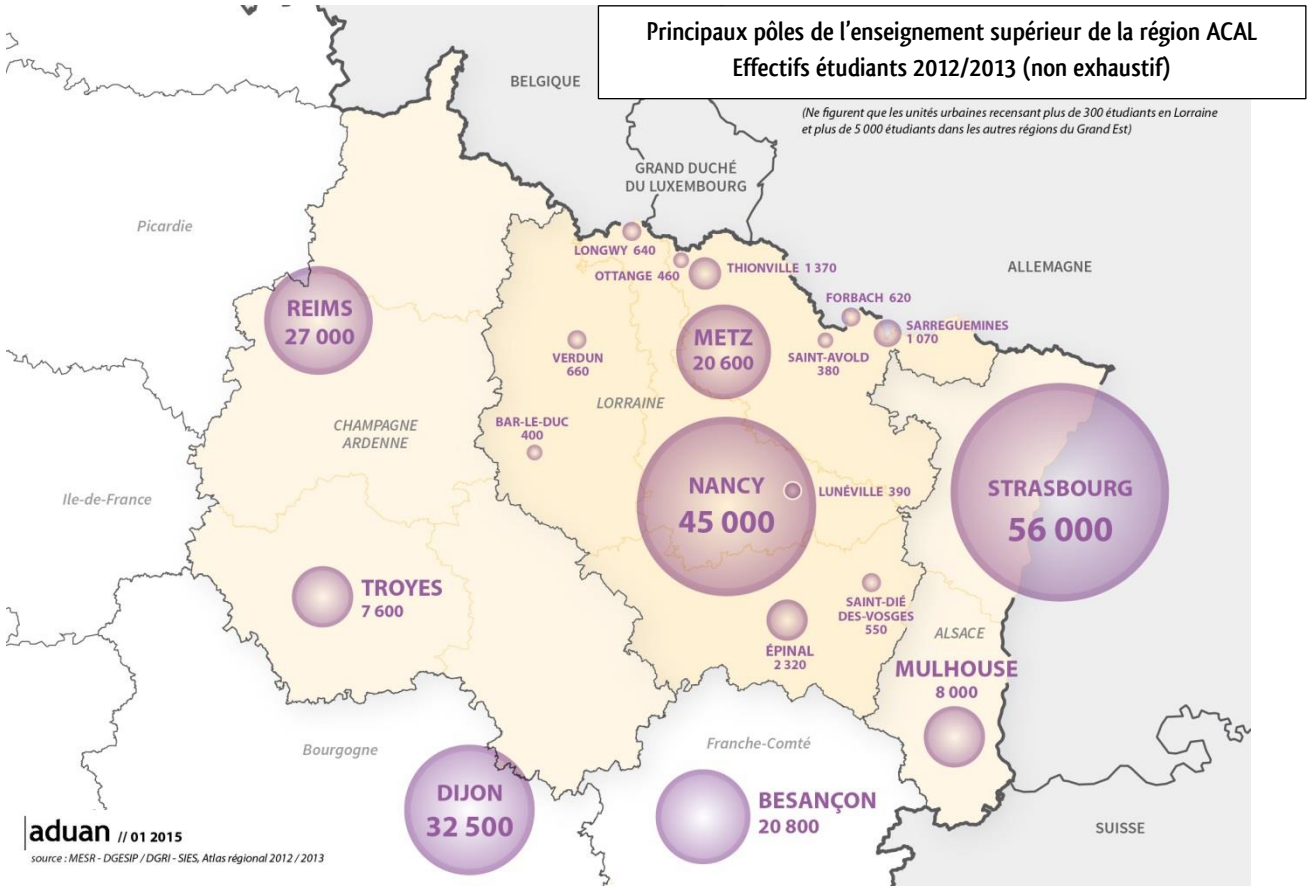

Cartographie ADUAN-AGURAM-Pôle métropolitain du Sillon Lorrain – mars 2015

La recherche publique, un atout pour la région «ACAL »

L'analyse des principaux indicateurs du potentiel de recherche publique, tels qu'ils ressortent des diagnostics territoriaux « Strater », confirme les positions relatives des 3 régions et, plus notable, montre que la future région se classerait dans un rang particulièrement intéressant, au plan national. Ainsi, s'agissant du nombre d'enseignants-chercheurs et chercheurs, ACAL se placerait au 5ème rang, après l'Ile-de-France, Rhône-Alpes-Auvergne, Midi-Pyrénées - Languedoc-Roussillon et PACA.

Indicateurs clés sur le potentiel de recherche publique dans la région ACAL

		Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	ACAL
Personnels de recherche en 2009 (ETP)	Nombre	9 165	2 814	7 806	19 785
	Poids et rang national	2,4% - 11e	0,7% - 20e	2% - 12e	5,1% - 5e
Chercheurs en 2009 (ETP)	Recherche publique (dont organismes*)	2 833 (1 078)	652 (52)	2 710 (976)	6 195 (2 106)
	En entreprises	2 346	922	1 540	4 808
	TOTAL	2 346	922	1 540	4 808
	Poids et rang national	2,3% - 11e	0,7% - 20e	1,8% - 12e	4,8% - 5e
Production scientifique en 2010 (source : OST)	Poids et rang national	3,3% - 9e	0,8% - 20e	2,8% - 11e	6,9% - 5e
Production technologique (demandes de brevet européen) en 2010 (source : OST)	Poids et rang national	4% - 6e	0,9% - 20e	1,8% - 12e	6,7% - 3e
Diplômés de master en 2010	Nombre	3 579	1 156	3 180	7 915
	Poids et rang national	3,4% - 10e	1,1% - 19e	3,1% - 11e	7,6% - 7e
Docteurs en 2010	Nombre	533	116	377	1 026
	Poids et rang national	4,5% - 7e	1% - 21e	3,4% - 10e	8,9% - 4e
Produisants AA+ (Chercheurs « notés » AA+ par l'Aeres 2011 ou 2012)	Nombre	1 698	319	1 603	3 620
	Poids et rang national	3,2% - 9e	0,7% - 21e	3% -10e	6,9% - 5e
IUF nominations 2009-2013 (enseignants-chercheurs sélectionnés par l'Institut Universitaire de France)		24	5	11	40
ERC nominations 2007-2013 (Bourses du Conseil Européen de la Recherche)		28	-	8	36
CNRS médailles or et argent 2001-2013		13	-	3	16
Quelques focus		3e rang national pour la production scientifique en chimie. Université de Strasbourg au 16e rang mondial en chimie. L'université de Strasbourg dans le top 100 du classement de Shanghai.	Forte part des écoles de commerce (13,6% des effectifs contre 5,7 % en France)	4e rang national pour l'accueil d'enseignants-chercheurs étrangers. Acteur important de la formation d'ingénieurs.	

* Organismes : établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) tels que : CNRS, INSERM, INRIA, INRA, ...

297 millions d'euros décrochés dans les appels à projets de l'Agence Nationale de la Recherche en 2013

La région ACAL représente 6,6% des crédits alloués dans le cadre des appels à projets de l'ANR, soir un montant de près de 300 millions d'euros sur l'année 2013. L'Alsace représente les deux tiers de ces crédits.

Dotations attribuées au titre des appels à projet de l'ANR en 2013 par secteurs thématiques

	Alsace	Champagne -Ardenne	Lorraine	ACAL	France	Part de l'ACAL
Recherches exploratoires et émergentes	14,6	0,6	5,1	20,4	318	6,4%
Sciences et technologies de l'information et de la communication	2,8	0,7	9,1	12,6	700	1,8%
Sciences humaines et sociales	0,0	0,0	9,4	9,4	335	2,8%
Biologie - Santé	9,4	2,7	2,0	14,1	392	3,6%
Environnement et ressources biologiques	11,2	3,9	8,8	23,9	488	4,9%
Energie durable	16,5	6,3	25,2	48,1	788	6,1%
Ingénierie, procédés et sécurité	11,4	3,0	19,2	33,7	601	5,6%
Investissement d'avenir et Compétitivité (hors IA, aàp chaires industrielles)	135,9	0,0	0,0	135,9	888	15,3%
Total	201,9	17,3	78,8	297,9	4510	6,6%

DEPENSES DES CONSEILS REGIONAUX POUR LA RERCHERCHE ET TECHNOLOGIE

78,6 millions d'euros dépensés par les Conseils Régionaux

En 2013, les trois Conseils régionaux ont dépensé 78,6 millions d'euros pour la recherche et le transfert de technologie. Ces efforts budgétaires ont cru de 180% depuis 2003 dans la région ACAL et de 94% en France métropolitaine. La région ACAL représente 8,8% des dépenses des 22 Conseils régionaux dans ce domaine.

Dépenses des Conseils Régionaux consacrées à la recherche et au transfert de technologie (en M€)

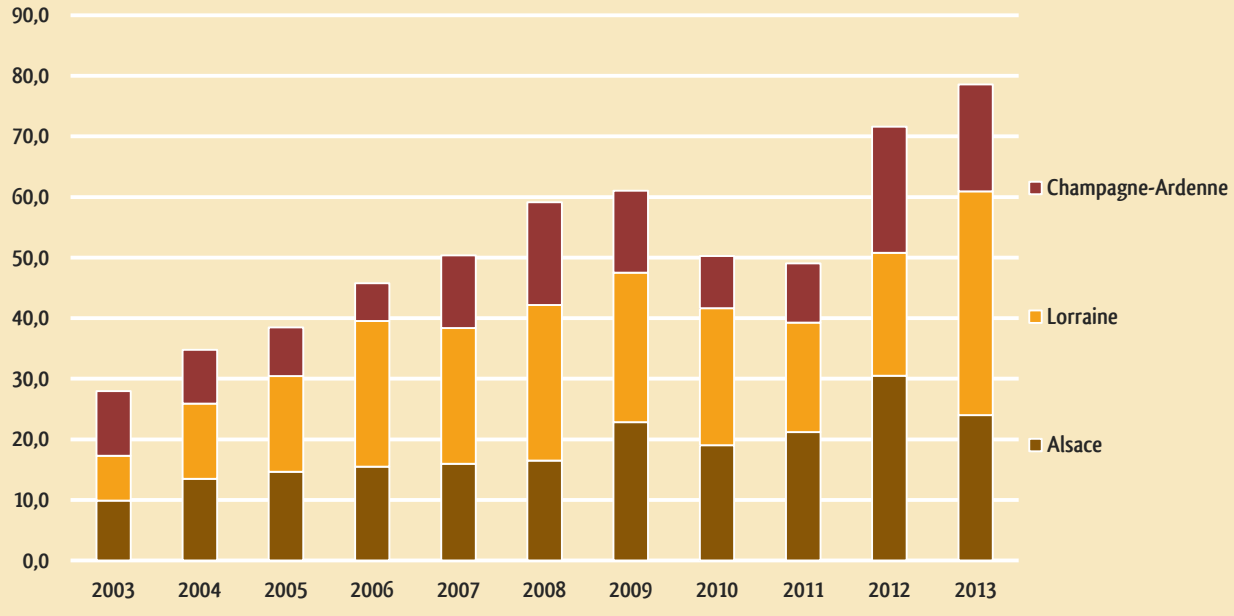

DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Dépenses de R&D en % du PIB en 2012

(en %, données INSEE et ministère)

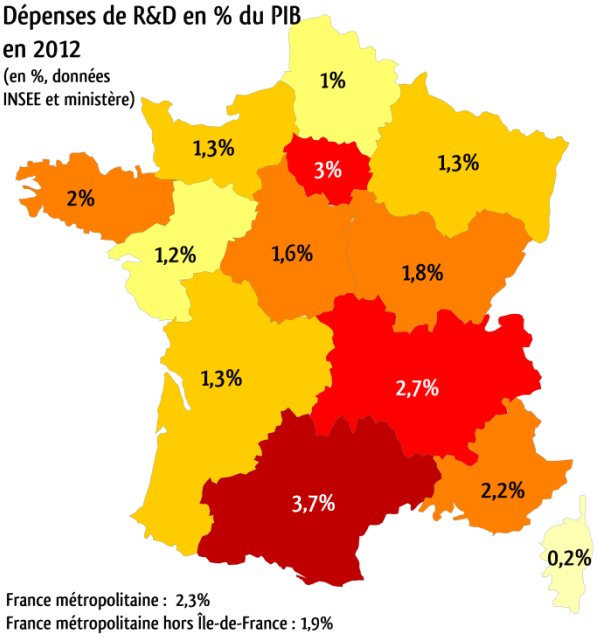

France métropolitaine : 2,3%
France métropolitaine hors Île-de-France : 1,9%

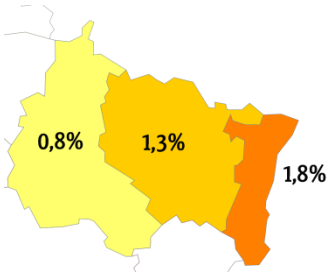

1,950 milliard d'euros pour la R&D

Les dépenses de R&D en ACAL représentent près de 2 milliards d'euros, soit 1,3% du PIB. Cet effort la place en dessous de la moyenne des régions françaises (1,9% hors Île-de-France).

L'Alsace représente près de la moitié des dépenses de R&D de l'ACAL

Avec 952 millions d'euros de dépenses annuelles de R&D, l'Alsace représente 49% des dépenses effectuées en ACAL (pour mémoire, la région représente 33% de la population « d'ACAL »). La Lorraine enregistre des dépense de R&D à hauteur de 717 millions d'euros, soit 37% du total (contre 42% de la population) et la région Champagne-Ardenne elle y consacre 279 millions.

+ 49% depuis 2001

L'effort de R&D dans la région ACAL est, comme en France, en constante progression. Il est passé de 1,3 à 1,9 milliard d'euros depuis 2001, soit une progression de 49%. Au niveau national, les dépenses de R&D ont augmenté de 42% sur la période.

C'est en Alsace qu'elles ont marqué la plus forte hausse (+60%). En Champagne-Ardenne, elles ont augmenté de 56%, mais sont inférieures à celles de 2008.

En revanche, la progression est moins forte en Lorraine (+37% depuis 2001).

Evolution des dépenses de R&D (base 100 en 2001, données ministère)

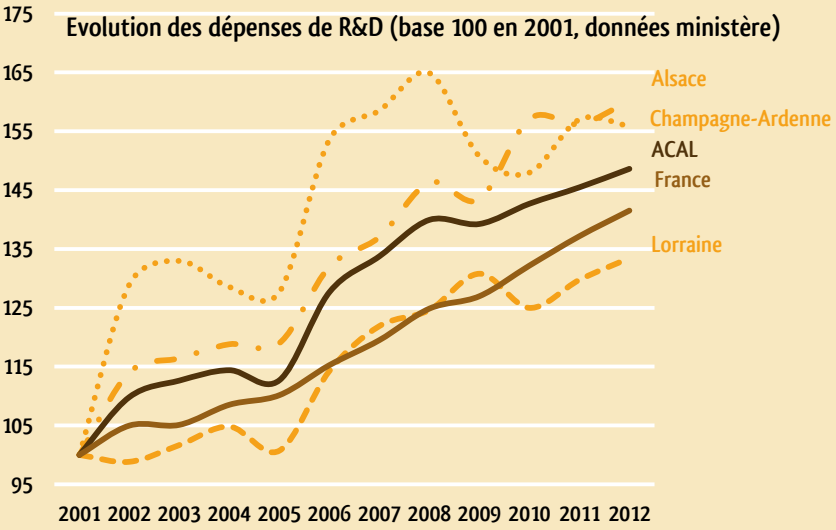

Dépenses de R&D en "ACAL" (en millions d'€, source ministère)

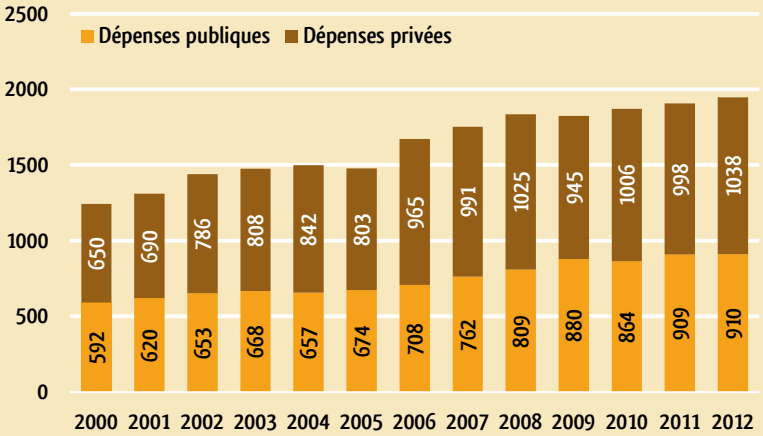

53% des dépenses sont réalisées par les entreprises

Leur part s'élève à 65% au niveau national. Depuis 2000, les dépenses privées de R&D ont augmenté de 60% en ACAL (+55% en France) et celles des administrations de 54% (+42% en France).

20 400 emplois dans la R&D

En équivalent temps plein, la R&D occupe plus de 20 400 postes en ACAL, soit 5% des effectifs nationaux. Depuis 2000, leur nombre a augmenté de 25,5% et de 27,5% au niveau national. On compte 10 260 emplois en Alsace, 7 222 en Lorraine et 2 905 en Champagne-Ardenne.

RECHERCHE ET DEVELOPPENT EN ENTREPRISE | DEPOTS DE BREVETS

L'industrie pèse davantage dans les dépenses de R&D des entreprises en ACAL

87% des dépenses des entreprises en R&D sont réalisées dans l'industrie, contre 75% au niveau national. Parmi ces dépenses, les dépenses de faible et moyenne-faible technologie sont plus importantes que la moyenne nationale. Mais la part la plus importante est réalisée dans les secteurs considérés comme de « moyenne haute » technologie. En revanche, les secteurs de « haute technologie » sont moins représentés.

Les dépenses de haute et moyenne-haute technologie sont plus importantes en Alsace.

Répartition des dépenses privées de R&D en fonction de l'intensité technologique pour l'industrie (M€)

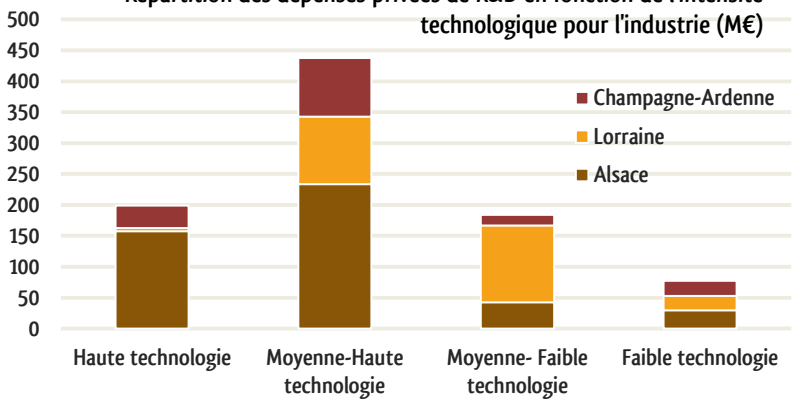

Répartition des dépenses privées de R&D selon les secteurs et en fonction de l'intensité technologique pour l'industrie (2012, données ministère)

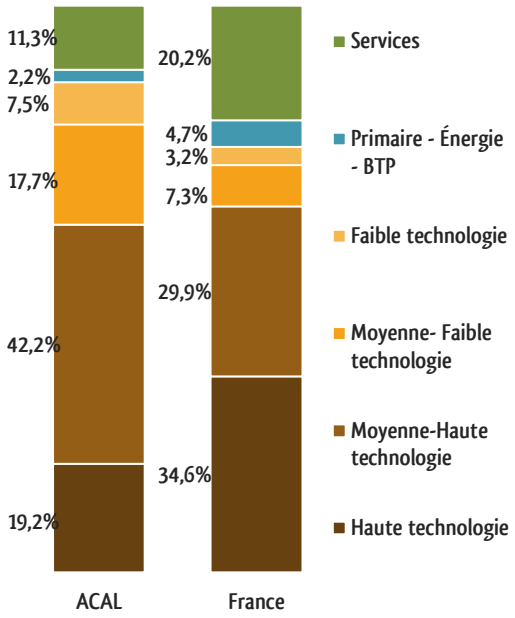

Nombre de dépôts de brevets

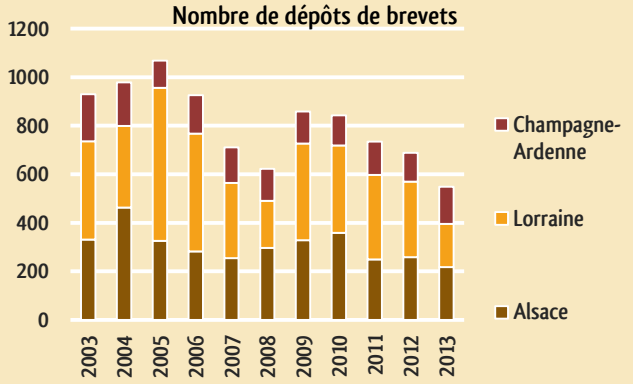

Les dépenses et les effectifs de chercheurs progressent moins que la moyenne nationale

Entre 2006 et 2012, le nombre de chercheurs en entreprises a progressé de 14,4% dans la région ACAL contre une hausse de 38% en France métropolitaine. Au niveau des dépenses de R&D, elles ont augmenté de 8% pour une hausse de 26% en France.

Les dépôts de brevets en baisse

En 2013, 549 brevets ont été déposés dans la région ACAL, pour 930 en 2003, soit un recul de 41%.

Chercheurs travaillant dans les entreprises (en ETP)

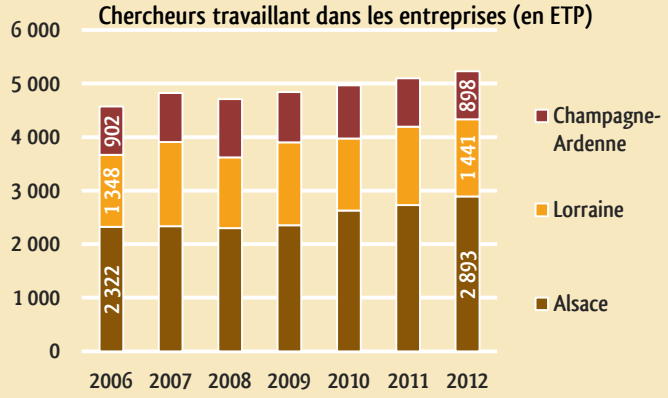

Dépenses de R&D des entreprises (en M€)

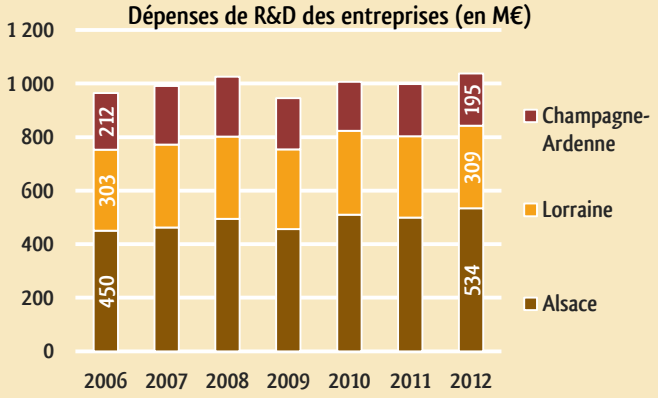

INVESTISSEMENTS D'AVENIR

l'ACAL au 5ème rang des régions

Les investissements d'avenir représentent 1,136 milliard d'euros répartis sur 72 projets labellisés dans la région ACAL, qui se place au 5ème rang des 13 régions françaises pour l'importance des investissements.

Indicateurs clés sur les investissements d'avenir dans la région ACAL

	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	ACAL
Crédits (en M€) et rang national	767,8 - 7e	154 - 16e	214,3 - 13e	1 136 - 5e
Projets labellisés	45	6	21	72

Les Investissements d'Avenir en Alsace, ce sont **45 projets** pour un montant total de 767,8 millions d'euros. Parmi ces projets : 1 initiative d'excellence, 17 laboratoires d'excellence, 11 équipements d'excellence, 1 institut hospitalo-universitaire, 7 infrastructures nationales en biologie-santé, 1 société d'accélération du transfert de technologie, 5 initiatives d'excellence en formations innovantes etc. La région est à la pointe dans des domaines comme la chimie, la biologie fondamentale, la biologie végétale, la physique des matériaux, les sciences pour l'ingénieur, la santé (IHU) ou encore les sciences de la société.

- 1 initiative d'excellence (750 millions d'euros de dotation non consomptible, soit 229,9 millions d'euros d'intérêts produits d'ici 2020)
- 5 initiatives d'excellence en formations innovantes (22,4 millions d'euros)
- 17 laboratoires d'excellence (134 millions d'euros)
- 11 équipements d'excellence (86,6 millions d'euros)
- 1 institut hospitalo universitaires (67,3 millions d'euros)
- 1 projet en bioinformatique (1,3 million d'euros)
- 7 infrastructures nationales en biologie-santé (183 millions d'euros)
- 1 projet en nano-biotechnologies (7,3 millions d'euros)
- 1 société d'accélération du transfert de technologie (36 millions d'euros)

Les Investissements d'Avenir en Champagne-Ardenne ont permis de financer **6 projets** interrégionaux pour un montant total de 154 millions d'euros. La région participe à des projets majeurs dans les domaines des matériaux, de l'agronomie et des biotechnologies. Elle participe à une initiative d'excellence en formation innovante, à un équipement d'excellence, à un laboratoire d'excellence, et à un grand projet d'infrastructure nationale de santé. Et s'implique dans des projets fédérateurs dans les secteurs des matériaux, de l'agronomie et des biotechnologies, en relation avec les régions Picardie et Lorraine. A noter le positionnement remarquable de la CA, si on rapporte le bilan des IA au potentiel de recherche de la région.

- 1 initiative d'excellence en formations innovantes (5,5 millions d'euros)
- 1 laboratoire d'excellence (8 millions d'euros)
- 1 équipement d'excellence (10,5 millions d'euros)
- 1 infrastructure nationale en biologie-santé (17 millions d'euros)
- 1 institut de recherche technologique (50 millions d'euros)
- 1 société d'accélération du transfert de technologie (63 millions d'euros)

La Lorraine compte **21 projets** Investissements d'avenir pour un montant total de 214,3 millions d'euros, dont 24 millions dans des projets impliquant uniquement des partenaires issus de la région Lorraine. Les principaux points forts de la Lorraine reconnus par les investissements d'avenir sont : les matériaux et procédés, la métallurgie, l'innovation technologique, la gestion environnementale des ressources, la santé et le développement de filières de formation en ingénierie.

- 5 initiatives d'excellence en formations innovantes (29,2 millions d'euros),
- 7 laboratoires d'excellence (60,3 millions d'euros),
- 4 équipements d'excellence (25,8 millions d'euros),
- 3 infrastructures nationales en biologie-santé (49 millions d'euros),
- 1 institut de recherche technologique (50 millions d'euros),
- 1 société d'accélération du transfert de technologie (Non communiqué).

6- Formation et qualifications

Constats et chiffres clés

- **37,7% des 25-34 ans ont un diplôme de l'enseignement supérieur (contre 39,9% en France hors Île-de-France)**
- **Le taux de 25-34 ans sans diplôme est supérieur à la moyenne nationale (12,6% contre 11,2%)**
- **39 500 jeunes sont en apprentissage en 2013. Le chiffre marque une baisse depuis 2012**

Informations

- **Les données sur les niveaux de diplôme proviennent de l'INSEE**
  (http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=7&sous_theme=2&type=2&type=3&nivgeo=99&produit=OK)

Une proportion de diplômés du supérieur inférieure à la moyenne

Parmi les 647 000 personnes de 25 à 34 ans sortis du système de formation, 37,7% sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur en ACAL. Hors Île-de-France, cette proportion s'élève à 39,9%, plaçant la l'ACAL au 8ème rang des 13 régions métropolitaines.

La proportion de jeunes actifs titulaires d'un BEP/CAP demeure supérieure à la moyenne des autres régions (23,1% contre 21,8% hors Île-de-France).

Une concentration des plus diplômés autour des pôles urbains de la région

Dans 6 zones d'emploi, le taux de diplômés du supérieur dépasse 40% chez les 25-34 ans qui y résident. Il s'élève à 48% à Strasbourg, 45% à Nancy, 44% à Reims, 42% à Thionville, 41% à Metz et 40% à Saint-Louis. Globalement, c'est en Alsace qu'il est le plus élevé (40%) suivie par la Lorraine (37,4%) et la Champagne-Ardenne (35%).

(1)La classification « peu diplômés » proposée par l'INSEE regroupe les personnes sorties du système scolaire sans diplôme ou avec le BEPC

Niveau de diplôme des 25-34 ans non-scolarisés en 2011 (%, données INSEE)

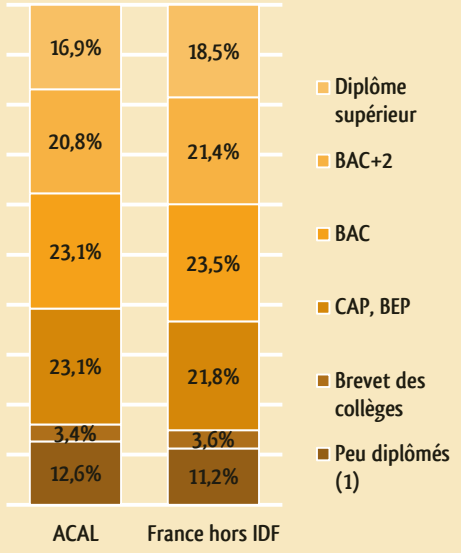

Part des diplômés du supérieur parmi les 25-34 ans
(en %, données INSEE)

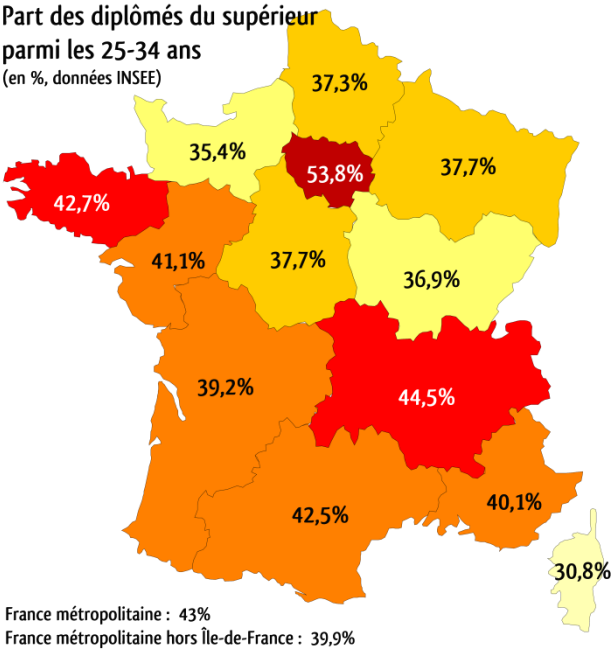

France métropolitaine : 43%
France métropolitaine hors Île-de-France : 39,9%

Part des diplômés du supérieur chez les 25-34 ans
(2011, %, données INSEE)

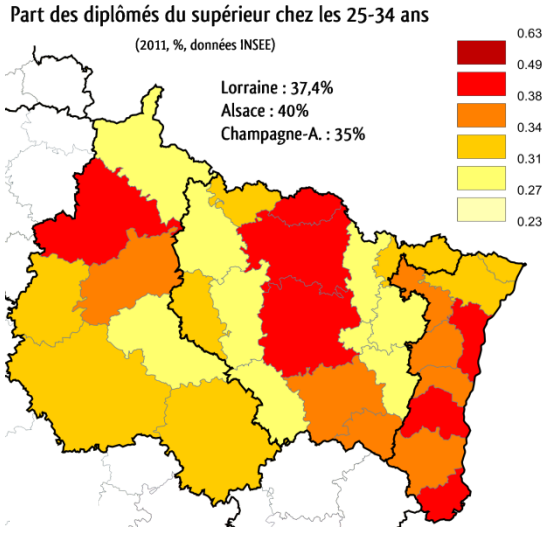

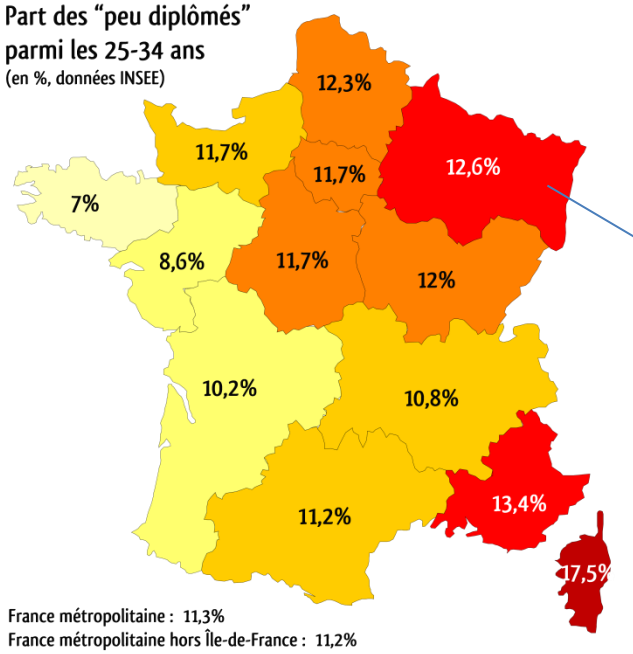

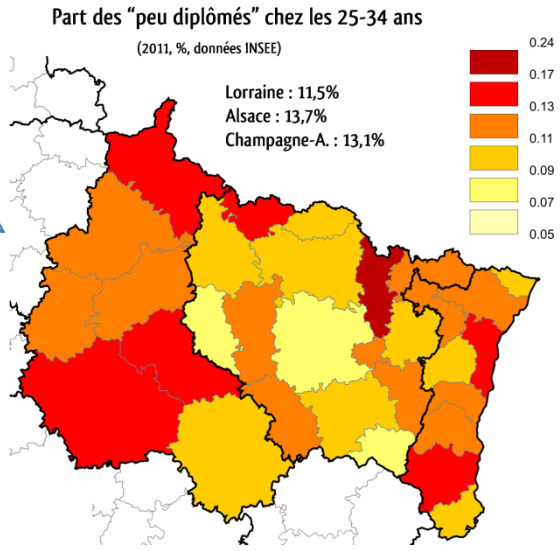

ACAL au 3ème rang pour la proportion de jeunes sans diplômes

Au sens de l'INSEE, sont considérés comme « peu diplômés » les personnes sans diplômes ou titulaires d'un CEP. Dans la région ACAL, 12,6% des 25-34 ans sont sortis du système de formation sans diplôme. Ils sont 13,7% en Alsace, 13,1% en Champagne-Ardenne et 11,5% en Lorraine.

7 zones d'emploi particulièrement concernées

Les zones d'emploi où le taux de non-diplômés dépasse 13% sont celles de Forbach (17%), Mulhouse (16,2%), Vitry-le-François Saint-Dizier (14,9%), Longwy (13,9%), Troyes (13,6%) et Strasbourg (13,4%). Elles regroupent à la fois des zones urbaines et des espaces plus éloignés de l'influence des grands pôles d'emploi.

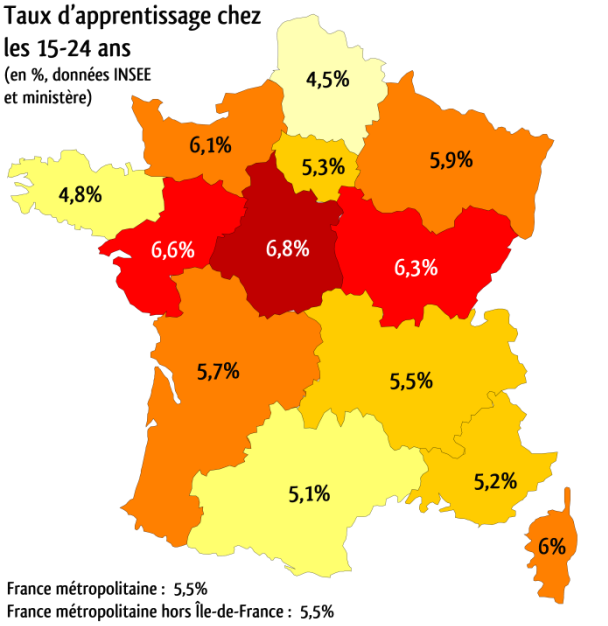

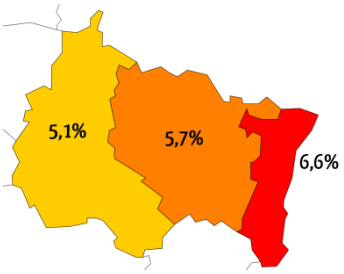

39 500 apprentis en 2013

la région ACAL compte près de 40 000 apprentis en 2013, soit 5,9% de la population totale de 15-24 ans de la région. La moyenne est de 5,5% en France, plaçant l'ACAL au 6ème rang des 13 régions métropolitaines.

Davantage de recours à l'apprentissage en Alsace

C'est en Alsace que l'on note le plus fort taux d'apprentis dans la population des 15-24 ans avec 6,6% d'entre eux (soit 15 194 apprentis sur 229 300 jeunes de 15 à 24 ans. Cela la plaçe au 4ème rang des 22 « anciennes » régions. La Lorraine, avec 16 032 apprentis, a également un taux d'apprentissage légèrement supérieur à la moyenne nationale (5,7% contre 5,5%). En revanche, la région Champagne-Ardenne affiche un recours à l'apprentissage en retrait de la moyenne (5,1% avec 8 280 apprentis recensés).

Nombre d'apprentis en ACAL selon le niveau de qualification et évolution entre 2003 et 2013 (données ministère)

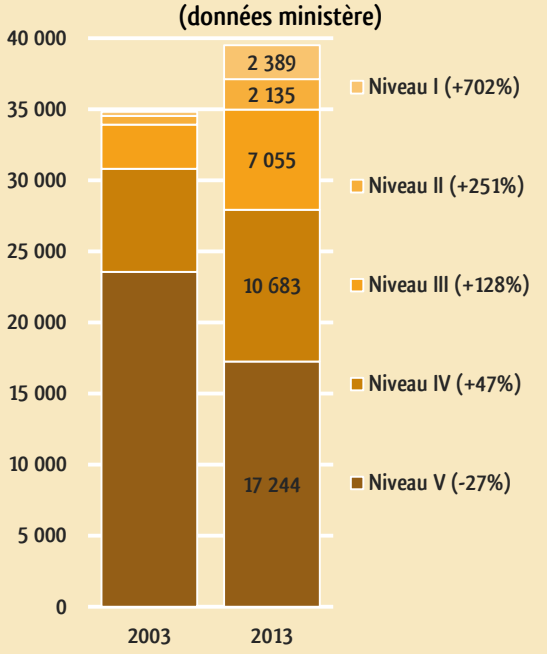

Nombre d'apprentis en 2013

Alsace	15 194
Champagne-Ardenne	8 280
Lorraine	16 032

Evolution des effectifs d'apprentis (base 100 en 1997, données ministère)

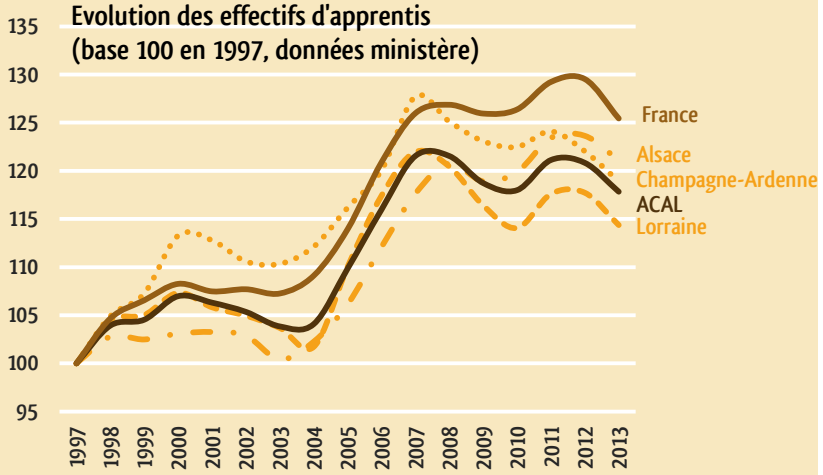

Une baisse du nombre d'apprentis en 2012 et 2013

Alors que l'ensemble des régions a fixé des objectis de hausse du recours à l'apprentissage, les effectifs ont marqué en ACAL, comme au niveau national, un recul en 2012 et 2013. Ils demeurent malgré tout en hausse par rapport à leur niveau de 2003.

Une hausse progressive du niveau de qualification chez les apprentis

A l'instar du niveau général de qualification qui a augmenté lors de la dernière décennie, les diplômes préparés par les apprentis marquent une hausse du niveau de formation. Ainsi, les effectifs de jeunes préparant un diplôme de niveau V (BEP – CAP) sont en baisse de 27% en 10 ans. Plus le niveau de diplôme augme et plus la progression des effectifs est forte.

7- Démographie

Constats et chiffres clés

- Au 1er janvier 2012, la région ACAL compte 5 548 955 habitants, soit 8,8% de la population du pays.
- Entre 2007 et 2012, la région a gagné 42 339 habitants (+0,8%). C'est la plus faible croissance des 13 régions.
- Les évolutions sont très contrastées sur le territoire. Les principaux moteurs de la démographie de la région sont liés à l'activité économique de Strasbourg, de Bâle et de Luxembourg.
- Les principaux cœurs urbains de Lorraine et de Champagne voient leur densité reculer, ainsi que les espaces ruraux les plus éloignés des grands pôles.

Informations

- Les données de ce chapitre proviennent de l'INSEE (recensement de la population) :
  http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=2&sous_theme=1&nivgeo=99&type=2&produit=OK

Données de cadrage sur la population de la région ACAL et son évolution depuis 2007 (Données INSEE)

	Population aux recensements			Taux de variation annuel moyen (en %)		
	2007	2012	Variation totale de population	total	dû au solde naturel	dû au solde apparent des entrées sorties
Alsace	1 827 248	1 859 869	32 621	+0,4	+0,4	-0,1
Champagne-Ardenne	1 339 487	1 339 270	-217	+0,0	+0,3	-0,3
Lorraine	2 339 881	2 349 816	9 935	+0,1	+0,2	-0,2
"ACAL"	5 506 616	5 548 955	42 339	+0,2		
France métropolitaine	61 795 238	63 375 971	1 580 733	+0,5	+0,4	+0,1
Part de "l'ACAL"	8,9%	8,8%	2,7%			

Des densités de population très inégales

La densité de population moyenne de la grande région Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne est de 96 habitants par km². Mais ce chiffre cache des écarts très importants. En effet, la densité de population de la région Champagne-Ardenne est de 52,2 hab/km² (17ème rang des 22 régions actuelles), soit un peu plus de la moitié de la densité moyenne Lorraine qui affiche 99,8 hab/km² (9ème rang sur 22). En Alsace, elle est de 223,7 hab/km², ce qui en fait la 3ème région la plus dense de France après Nord-Pas-de-Calais et Île-de-France.

A l'intérieur de ces 3 espaces, la population se concentre dans les zones d'emploi sous l'influence des grandes aires urbaines, notamment Thionville, Metz, Nancy et Forbach-Saint-Avold pour la Lorraine et Haguenau, Strasbourg, Colmar et Mulhouse pour l'Alsace.

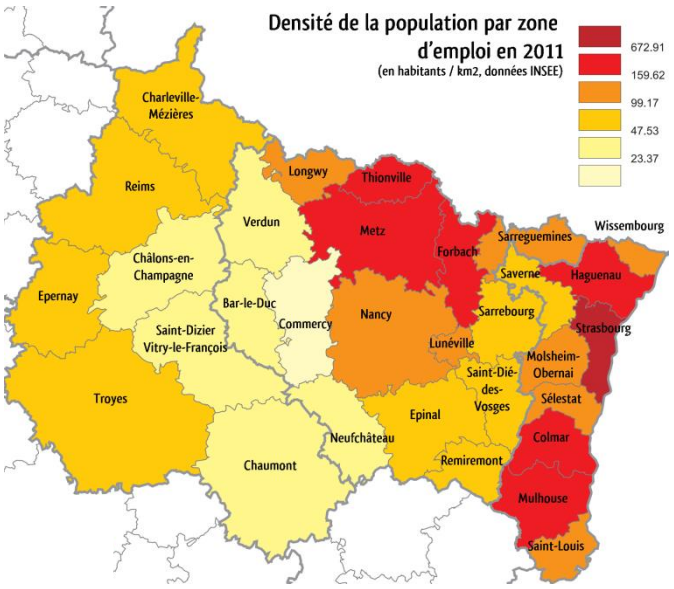

Un grand espace peu dense entre la Lorraine et la Champagne-Ardenne

Entre la Lorraine et la Champagne-Ardenne, s'étend un espace peu dense sur le plan démographique pouvant être matérialisé autour d'une large diagonale allant de Verdun à Langres. Il s'étend sur 17 170 km², soit l'équivalent de la Haute Normandie, de la Franche-Comté ou de 2 fois la Corse. Il englobe les zones d'emploi de Verdun, Commercy, Bar-le-Duc et Neufchâteau pour la Lorraine et de Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François Saint-Dizier, et Chaumont-Langres pour la Champagne-Ardenne.

Evolution de la population entre 2007 et 2012
(en %, données INSEE)

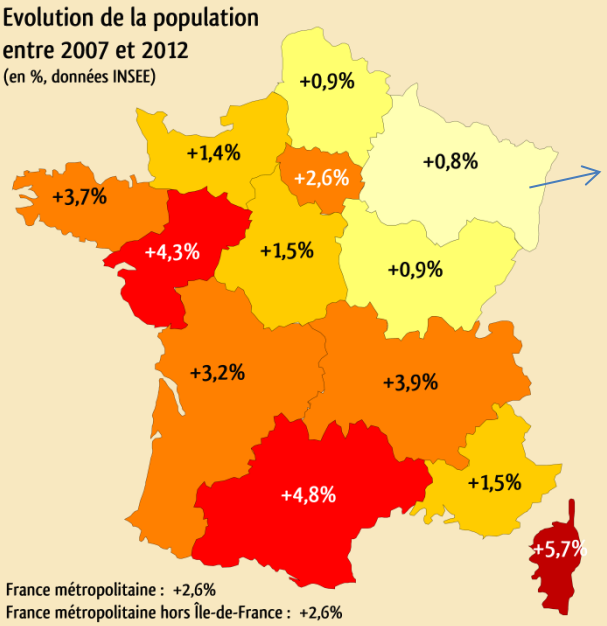

France métropolitaine : +2,6%
France métropolitaine hors Île-de-France : +2,6%

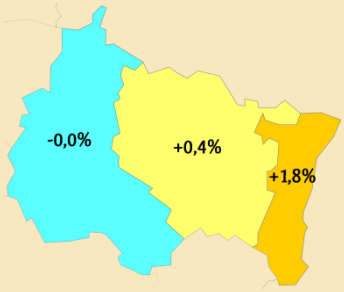

La plus faible évolution démographique du pays

la région ACAL a vu sa population augmenter de 42 339 habitants, soit +0,8% entre 2007 et 2012. Sur la période, la France métropolitaine gagnait 1 580 733 habitants, soit une hausse de 2,6%.

Solde migratoire négatif pour les 3 régions

Le solde migratoire est négatif pour les 3 régions de l'ACAL. Il contribue à la baisse de la population pour -0,1% par an en Alsace, -0,2% par an en Lorraine et -0,3% par an en Champagne-Ardenne.

L'essentiel de la croissance démographique en Alsace

Sur les 5 dernières années, l'Alsace a enregistré le plus fort taux de croissance des 3 régions avec un gain de 32 621 habitants sur les 42 339 gagnés par l'ACAL. La Lorraine affiche une hausse de 0,4% (+9 935) et la Champagne-Ardenne une stagnation (-217 habitants).

Les pôles d'activité de Strasbourg, de Bâle et de Luxembourg sont les moteurs de la croissance démographique de la région ACAL

L'analyse territoriale des évolutions démographique met en lumière d'importants contrastes entre les territoires. Ainsi, on observe une densification de la population en Alsace, notamment autour des pôles d'activité de Strasbourg et de Bâle. En outre, les aires urbaines de Mulhouse, Colmar, Sélestat marquent une croissance sensible. En Lorraine, c'est le secteur de Thionville qui marque les plus fortes évolutions de population, notamment sous l'influence du pôle d'activité de Luxembourg.

Les principales agglomérations lorraines et champenoises perdent en densité…

Le cœur des aires urbaines de Metz, Nancy, Forbach, Verdun, Chaumont, Saint-Dizier, Bar-le-Duc, Epernay, Reims, Charleville Mézières et Sedan marquent tous un recul de leur densité de population.

…mais leurs couronnes attirent davantage d'habitants

Dans un contexte d'éloignement progressif des lieux de vie et de travail, on constate une densification démographique de certaines couronnes périurbaines au détriment des cœurs urbains. C'est notamment le cas à Reims, Troyes, Metz et Nancy.

Des espaces ruraux en perte de vitesse

Deux grands espaces sont concernés par cette problématique : un arc allant de Sedan à Langres et le sud du massif des Vosges.

Evolution de la population (base 100 en 1990, données INSEE)

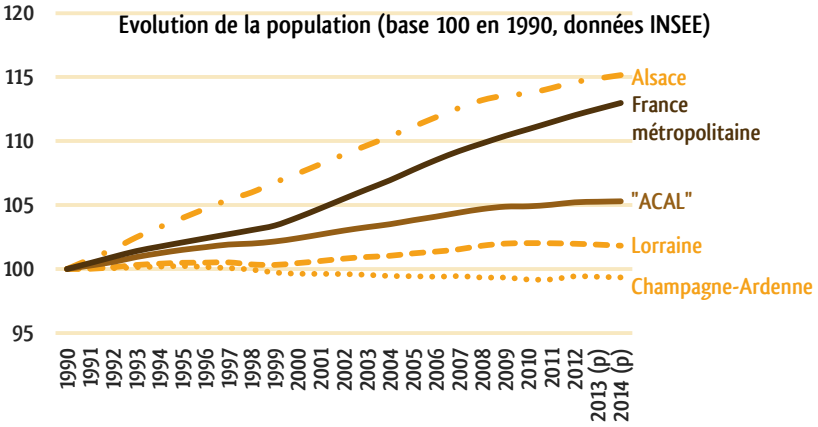

Evolution de la densité de population entre 2007 et 2012
(Carte INSEE Champagne-Ardenne)

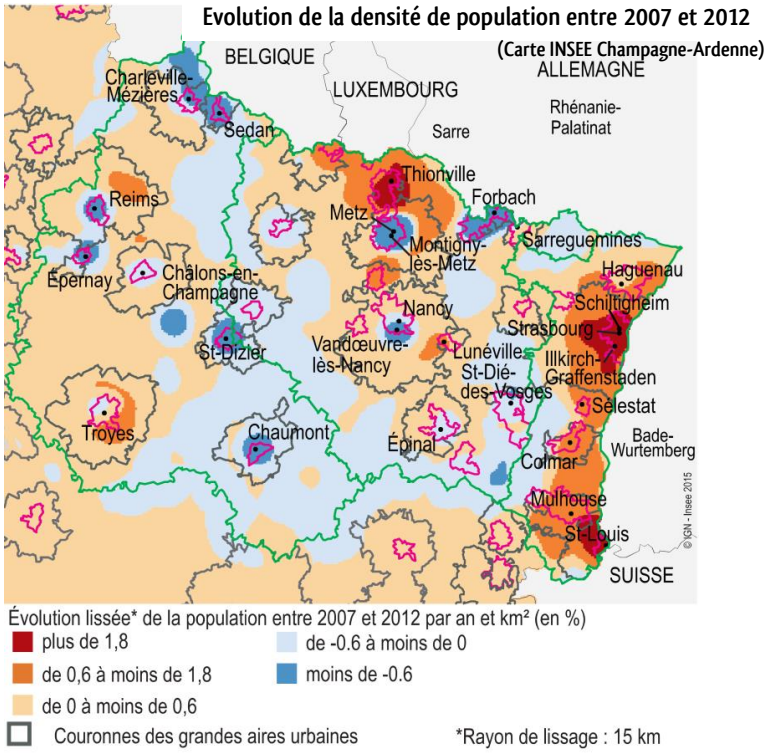

La population de 40 – 59 ans plus représentée que la moyenne nationale

Cette tranche d'âge représente 27,8% de la population de l'ACAL, contre 26,9% en France métropolitaine. Dans les trois régions composant l'ACAL, les 40-59 ans sont plus représentés que la moyenne nationale : ils représentent 28,3% de la population en Alsace, 27,8% en Lorraine et 27% en Champagne-Ardenne. Au total, cette tranche d'âge représente 1,544 millions de personnes en ACAL.

Les moins de 20 ans moins nombreux

La région ACAL accuse un déficit de natalité visible dans la population de moins de 20 ans, et plus particulièrement chez les enfants de moins de 5 ans. En effet, la part des moins de 5 ans dans la population métropolitaine est de 6,1%, pour 5,7% en ACAL (soit 318 300 personnes). Si les 0-4 ans représentaient la même part de la population qu'en France métropolitaine, ils seraient 20 500 de plus en ACAL.

Les moins de 20 ans représentent 23,7% de la population en ACAL contre 24,4% en moyenne en France métropolitaine. Leur part est inférieure dans les 3 régions (Lorraine : 23,3%, Alsace : 23,9%, Champagne-Ardenne : 24,1%).

A noter que l'écart entre la France métropolitaine et la Champagne-Ardenne est moins marqué qu'avec l'Alsace et la Lorraine, qu'il s'agisse des moins de 20 ans ou des 40-59 ans.

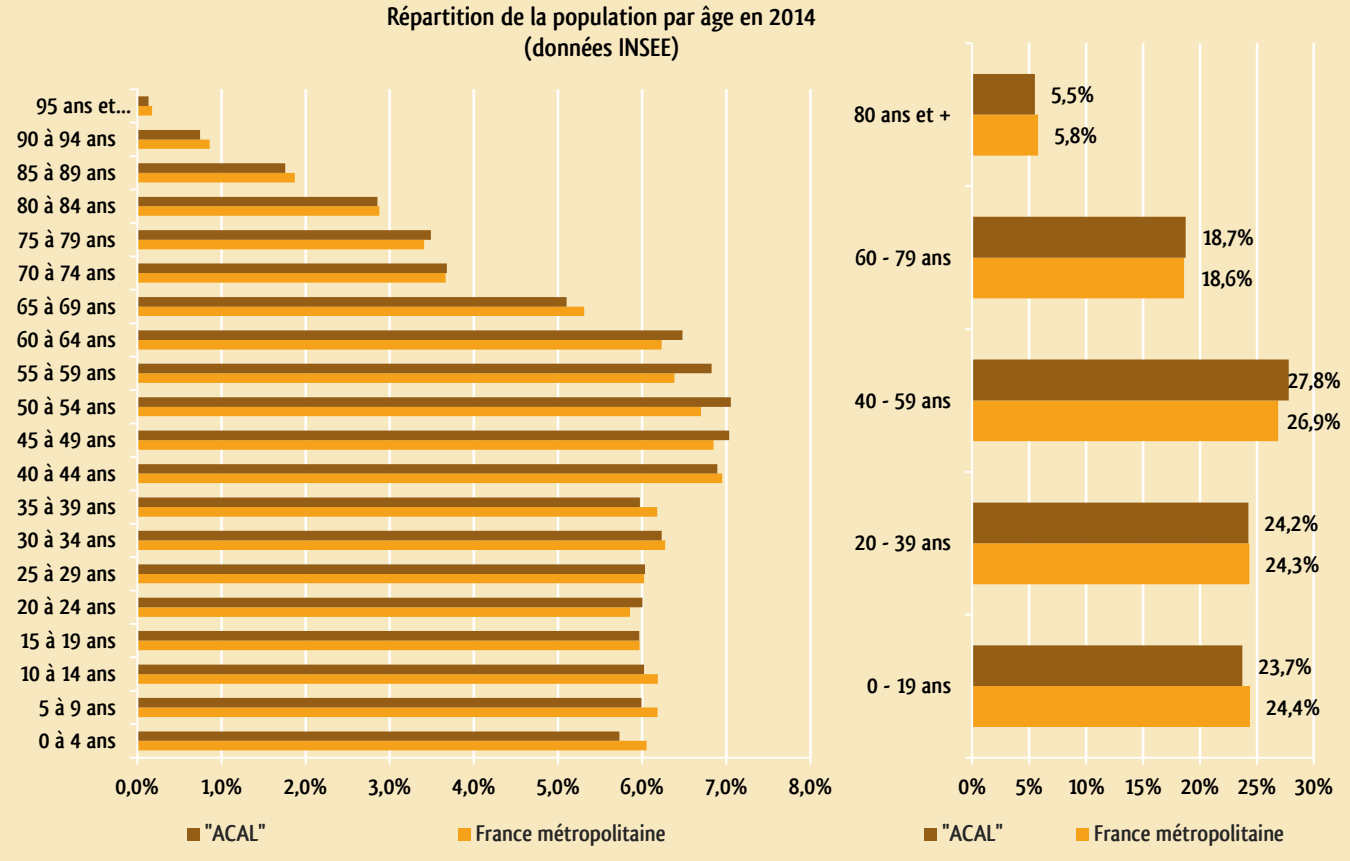

8- Répartition des revenus et pauvreté

Constats et chiffres clés

- Le revenu fiscal moyen des ménages s'élève à 35 184€ en ACAL, contre 34 362€ en France métropolitaine.
- On note des écarts importants entre l'Alsace où les revenus sont plus importants d'une part, et la Lorraine et la Champagne-Ardenne, d'autre part.
- Le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne nationale (14,3%) en Lorraine (14,7%) et Champagne-Ardenne (15,5%) et inférieur en Alsace (12,2%).
- Le taux de pauvreté varie sensiblement selon le type de ménage et l'espace géographique.

Informations

- Les données sont tirées de l'INSEE :
  (http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=4&sous_theme=2&type=2&type=3&nivgeo=99&produit=OK)

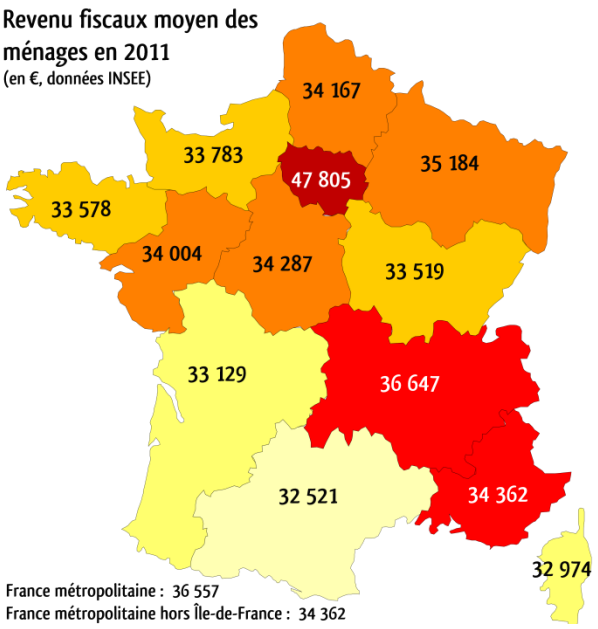

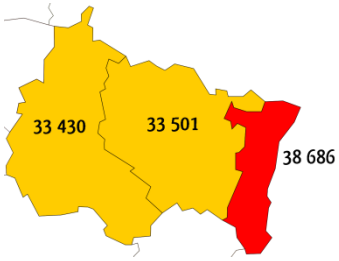

ACAL au 4ème rang pour les revenus moyens des ménages

En moyenne, les revenus fiscaux des ménages de la région ACAL s'élèvent à 35 184€ par ménage fiscal. Ils sont supérieurs à la moyenne des 22 régions actuelles (hors Île-de-France) qui s'élève à 34 362€.

L'Alsace au 1er rang des 22 régions hors Île-de-France

Les écarts de richesse entre les trois régions sont substantiels. En effet, les revenus fixcaux moyens des ménages alsaciens sont supérieurs de 16% aux revenus des ménages de Lorraine et de Champagne-Ardenne. Au niveau national, l'Alsace se classe au 1er rang des 22 régions hors Île-de-France pour l'importance des revenus fiscaux.

Des inégalités de revenus variables selon les territoires

Les zones d'emploi pour lesquelles les écarts entre les 10% les plus « riches » et les 10% les moins « riches » (rapport interdécile) sont les plus importants sont Reims, Charleville, Longwy, Thionville, Nancy, Lunéville, Strasbourg, Mulhouse et Saint-Louis.

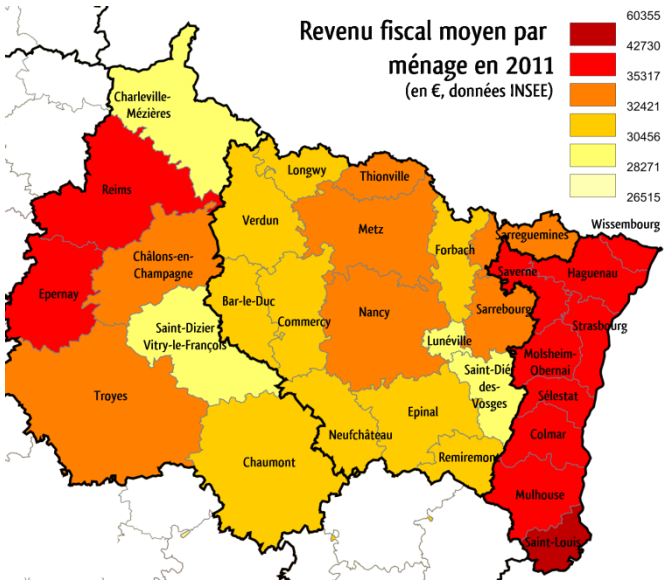

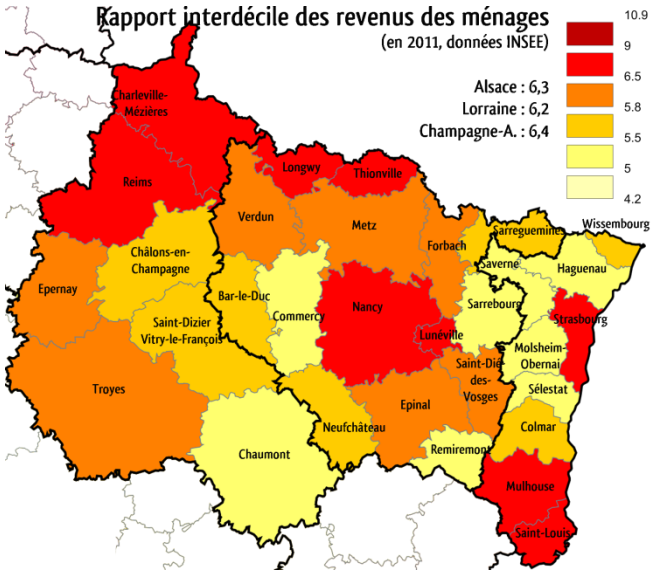

Taux de pauvreté (à 60% du revenu médian)
par département en 2011
Données INSEE

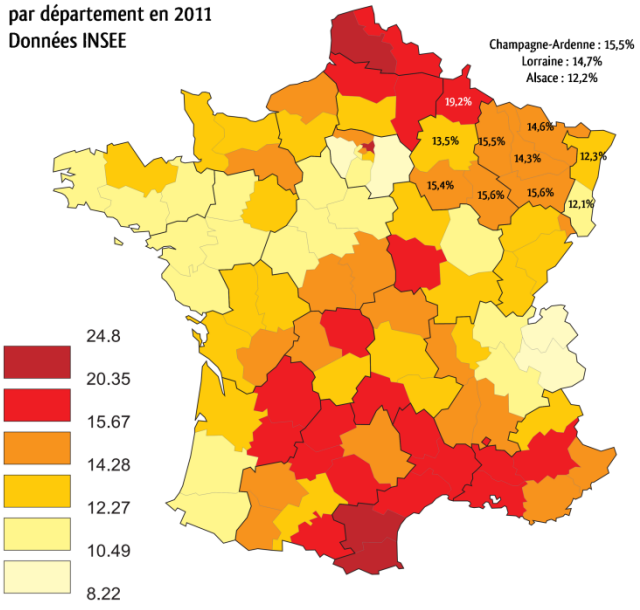

Des taux de pauvreté plus importants en Lorraine et en Champagne-Ardenne

La part des ménages vivant sous le seuil de pauvreté (60% du revenu médian) s'élève à 14,3% en France métropolitaine en 2011. La Lorraine et la Champagne-Ardenne sont les 2 régions de l'ACAL les plus concernées par ce phénomène avec respectivement 14,7% (8ème rang sur 22 pour la Lorraine) et 15,5% (6ème rang sur 22 pour la Champagne-Ardenne). Dans le département des Ardennes, la situation est sensible avec 19,2% de pauvreté. L'Alsace, quant à elle, affiche le 3ème plus faible taux de pauvreté parmi les 22 régions. Avec un ratio de 12,2%, elle se situe juste derrière la Bretagne (11,5%) et les Pays-de-la-Loire (11,6%).

Un phénomène qui touche davantage les grands pôles urbains et les moyennes-petites aires urbaines

Dans la région Champagne-Ardenne, le taux de pauvreté dans les grands pôles urbains atteint 19,5%. Il est également sensiblement supérieur à la moyenne en Alsace (17,2%) et en Lorraine (17,4%). En Lorraine et en Champagne, d'autres types de territoires sont concernés par le phénomène : les moyennes et petites aires urbaines (16,5% en Lorraine et 17,9% en Champagne-Ardenne).

Les familles monoparentales en première ligne

D'une région à l'autre, le constat de l'exposition des familles monoparentales à la précarité monétaire peut être fait. Leur taux de pauvreté atteint 36,4% en Champagne-Ardenne, 33,6% en Lorraine et 29,1% en Alsace. Les couples sans enfant, à l'inverse, sont les ménages les moins marqués par le phénomène (environ 5% d'entre eux).

La pauvreté monétaire est l'un des indicateurs qui reflète le cumul des inégalités territoriales et sociales entre les ménages. Ce constat peut être fait au niveau national comme au sein de la région ACAL.

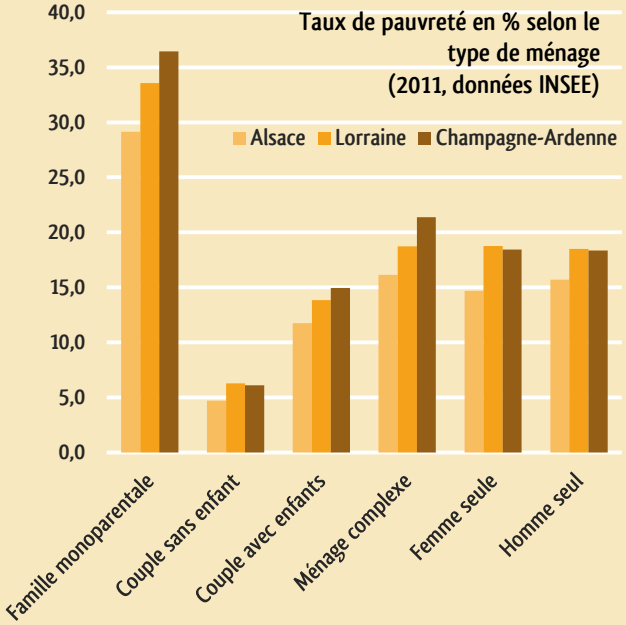

Taux de pauvreté (%) selon l'espace géographique (2011, données INSEE)

	Grands pôles urbains	Espace péri-urbain	Moyennes et petites aires urbaines	Autres communes multi-polarisées	Communes hors influence des pôles
Alsace	17,2	6,4	12,1	7,2	8,4
Lorraine	17,4	10,5	16,5	13,4	15,9
Champagne-Ardenne	19,5	9,3	17,9	13,0	13,9
France métro.	15,8	9,8	15,6	13,9	17,3

194 961 bénéficiaires du RSA en ACAL

Le nombre d'allocataires du RSA représente 3,5% de la population totale de la région ACAL, une proportion proche de la moyenne nationale (3,4%). Entre 2012 et 2014, leur nombre a augmenté de 14,6%, soit 24 811 allocataires supplémentaires. La hausse est supérieure à celle enregistrée au niveau national (+13,3%).

En Lorraine et en Champagne-Ardenne, l'équivalent de 3,6% de la population bénéficie d'une allocation RSA en 2014, contre 3,3% en Alsace.

Nombre d'allocataires du RSA selon le type d'allocation en décembre 2014

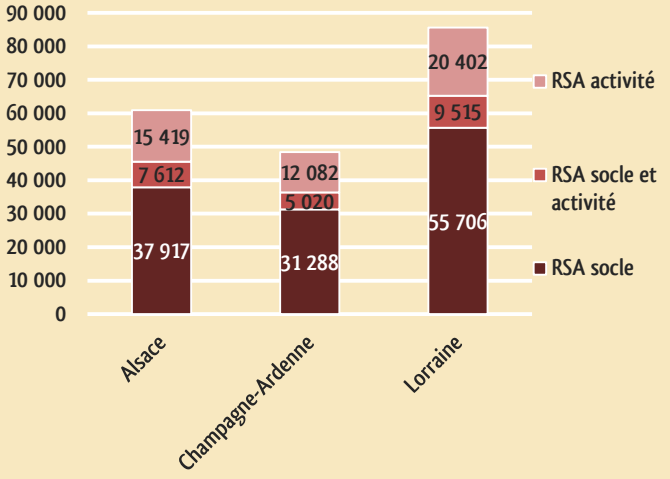

Part de la population bénéficiaire du RSA en décembre 2012, 2013 et 2014

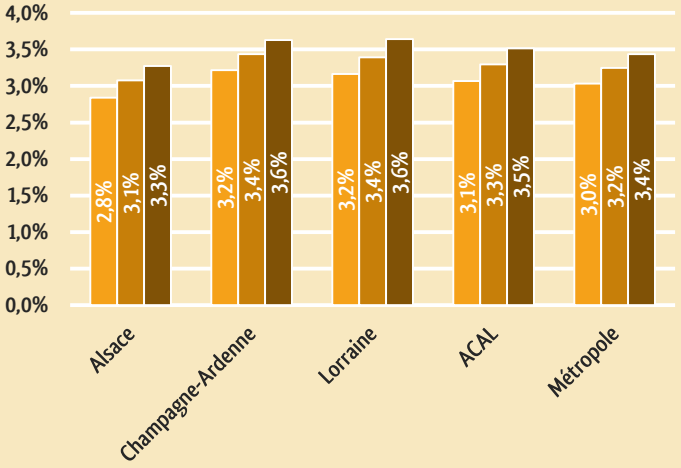

5,9% de la population bénéficie de la CMU complémentaire

324 988 personnes bénéficient de ce dispositif en ACAL. l'ACAL représente 8,3% des allocataires au niveau national, à comparer au poids démographique de l'ACAL de 8,8%. En Champagne-Ardenne, le nombre d'allocataires est de 97 031, soit 7,3% de la population. C'est la région pour laquelle leur part dans la population totale est la plus élevée pour l'ACAL.

Le nombre d'allocataires de l'allocation de solidarité spécifique représente quant à lui 9,9% des allocataires au niveau national.

	Alsace	Champagne -Ardenne	Lorraine	"ACAL"	France métro	Part de "l'ACAL"
Allocataires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) au 31.12.2012	10 679	9 772	17 098	37 549	377 680	9,9%
Bénéficiaires de la CMU complémentaire (2012)	91 544	97 031	136 413	324 988	3 908 520	8,3%
Bénéficiaires de la CMUC en % de la population totale	4,9	7,3	5,8	5,9	6,2	-
Nombre de bénéficiaires de l'allocation supplémentaire du minimum vieillesse (ASPA, ASV) (2012)	9 765	8 294	12 929	30 988	484 608	6,4%
Allocataires en % des 60 ans et plus	2,3	2,5	2,3	2,2	3,2	-

9- Emploi

Constats et chiffres clés

- La région ACAL compte 2 107 944 emplois, soit 8% du total de la France métropolitaine.
- Depuis le début des années 2 000, l'évolution de l'emploi marque un décrochage par rapport à la tendance nationale. l'ACAL est la région qui a le plus souffert de la crise de 2008.
- L'Alsace marque des évolutions plus favorables que la Lorraine et la Champagne-Ardenne sur le moyen terme, mais n'est pas épargnée par la désindustrialisation qui a vu un recul de 68 965 emplois industriels.
- Les régions du Nord et de l'Est de la France souffrent davantage que les régions du Sud et de l'Ouest.

Informations

- Les données sur l'emploi total (salarié et non salarié, public et privé) proviennent de l'INSEE (http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=3&sous_theme=1&type=2&type=3&nivgeo=99&produit=OK)
- Les données sur l'emploi salarié du secteur privé proviennent de l'URSSAF (http://www.acoss.fr/home/observatoire-economique/donnees-statistiques/bases-de-donnees.html)

Un décrochage de l'emploi dans la région ACAL à partir des années 2000…

Si la l'évolution de l'emploi a suivi la tendance métropolitaine entre 1989 et 2000, on note un décrochage de la dynamique à partir de 2001. Entre 2001 et 2007, l'emploi a augmenté de 4,4% en France, mais seulement de 0,3% en ACAL.

… et amplifié par la crise de 2008

Dans ce contexte peu favorable, la crise a sensiblement dégradé la situation de l'emploi en ACAL.

L'Alsace affiche une meilleure dynamique

l'Alsace a suivi les dynamiques de l'emploi très proches de la moyenne métropolitaine. Depuis 1989, l'Alsace a créé plus de 87 000 emplois, soit une hausse de 12,9% (contre +14% en France métropolitaine).

Les économies lorraine et champenoise en net recul sur l'emploi

Depuis 1989, l'emploi a reculé de 8 500 postes en Lorraine (soit une baisse de 1%) et de 21 400 en Champagne-Ardenne (-4%).

Evolution de l'emploi total (base 100 en 1989, données INSEE)

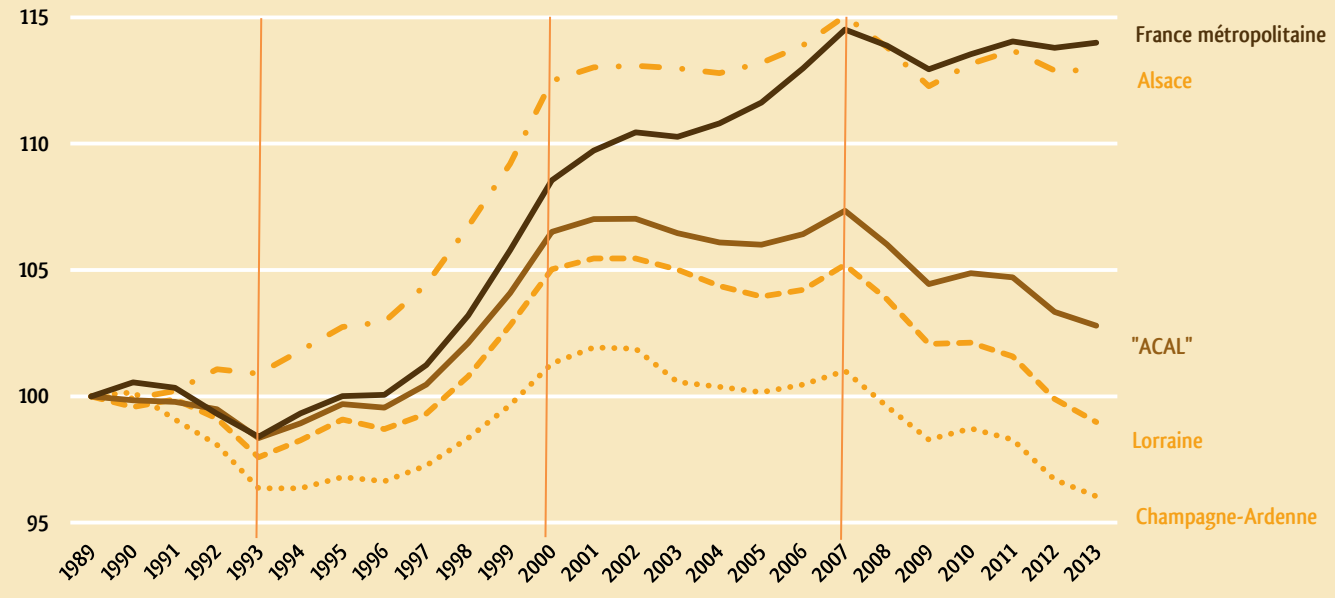

Répartition de l'emploi total en 2013 (données INSEE)

	Agriculture	Construc-tion	Industrie	Tertiaire marchand	Tertiaire non-marchand	Total
Alsace	12 216	48 866	133 617	340 533	228 294	763 526
Champagne-Ardenne	30 655	32 213	82 612	201 594	172 498	519 571
Lorraine	17 322	52 790	125 377	331 588	297 770	824 847
"ACAL"	**60 193**	**133 869**	**341 606**	**873 715**	**698 562**	**2 107 944**
France métro.	**658 193**	**1 680 697**	**3 300 859**	**12 547 578**	**8 188 880**	**26 376 207**
Part de "l'ACAL"	9,1%	8,0%	10,3%	7,0%	8,5%	8,0%

2 107 944 emplois

La région ACAL représente 8% de l'emploi total français. Avec 341 606 postes, l'industrie y est davantage représentée que la moyenne (10,3% de l'emploi industriel français est situé en ACAL) ainsi que l'agriculture (9,1%).

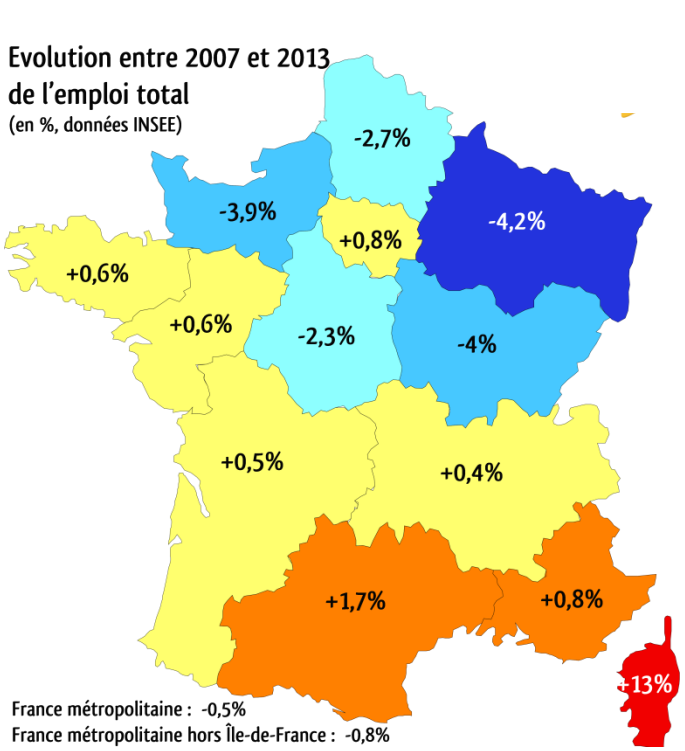

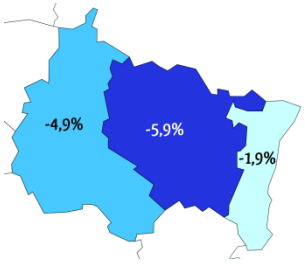

La région la plus touchée par la crise de 2008

Entre 2007 et 2013, l'emploi total a reculé de 4,2% en ACAL, soit -93 161 postes contre un recul de 0,5% dans la métropole (-165 500 emplois).

La Lorraine et la Champagne-Ardenne sont les 2 régions les plus touchées en France

Depuis 2007, l'emploi total a reculé de 5,9% en Lorraine et de 4,9% en Champagne-Ardenne. Au total, cela représente respectivement -51 850 et -26 817 emplois. L'Alsace, avec un recul de 1,9% (-14 500 emplois) sur la période se classe au 11ème rang des 22 régions actuelles.

68 965 emplois industriels détruits depuis 2007

Depuis 2007, l'emploi industrie a reculé de 68 965 postes en ACAL (-16,8%) sur 426 000 emplois détruits au niveau de la France métropolitaine (-11,4%). Le recul de l'emploi industrie est plus marqué en Champagne-Ardenne (-18,9%) et en Lorraine (-18%), mais il est également plus important que la moyenne nationale en Alsace (-14,2%).

Le tertiaire ne prend pas le relais

Alors que le secteur marchand a créé 142 000 postes en France, il n'a progressé que de 3 794 emplois en ACAL. Il a même reculé en Lorraine et en Champagne-Ardenne. Par ailleurs, les créations du secteur non-marchand ne compensent pas les pertes des autres secteurs.

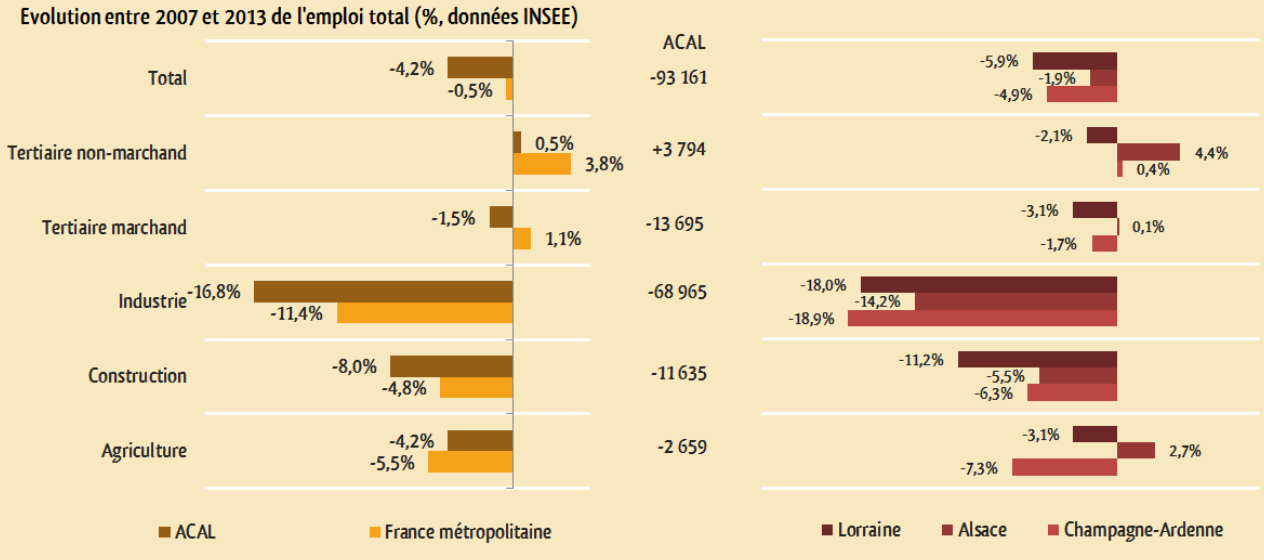

La France coupée en deux…

La comparaison des évolutions de l'emploi dans les services et l'industrie montre deux groupes de régions. D'une part, 6 régions ont vu l'emploi dans les services progresser de plus de 2% depuis 2007. Ce sont également pour ces régions que l'emploi industriel a le moins reculé sur la période. Ce sont toutes des régions situées au sud et à l'ouest du pays.

D'autre part, 5 régions cumulent les moins bons résultats dans l'industrie et les services sur le plan de l'emploi. Parmi elles, les 3 « grandes régions » du Nord et de l'Est perdent de l'emploi dans les secteurs des services.

Evolution de l'emploi total entre 2007 et 2013 (%, données INSEE)

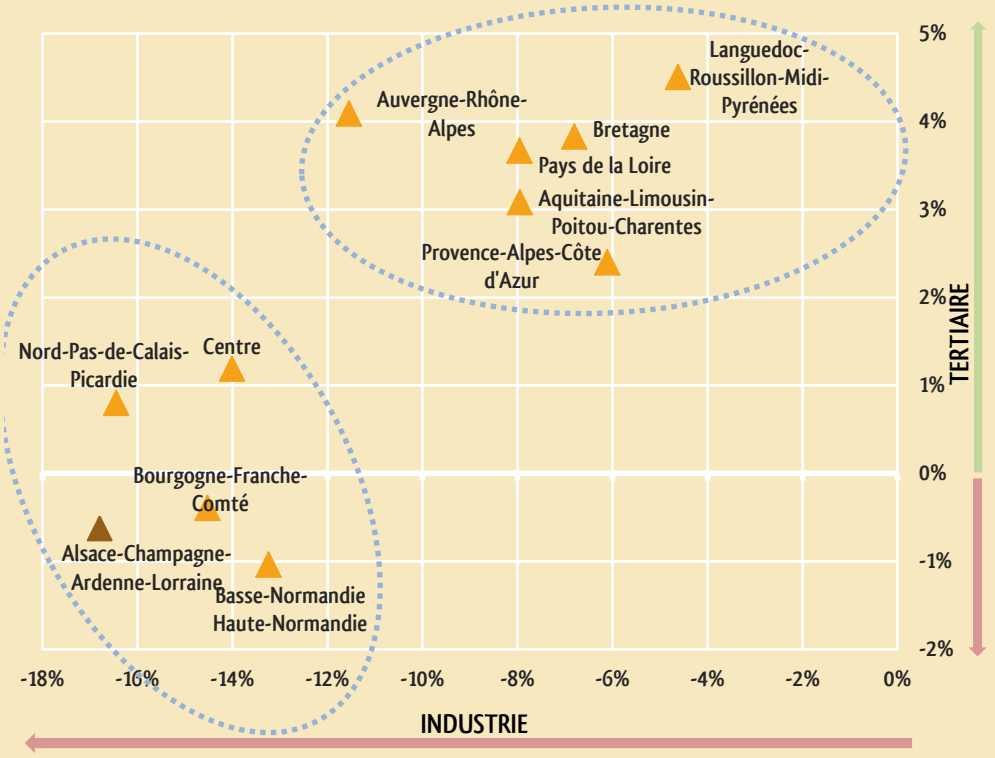

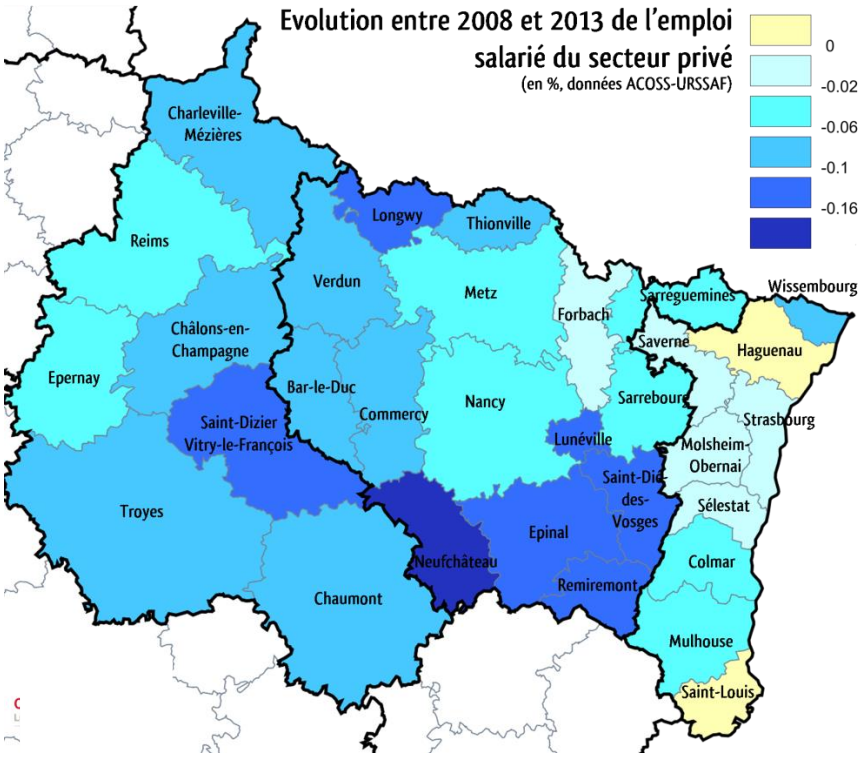

9 Zones d'emploi affichent un recul de l'emploi salarié supérieur à -10% entre 2008 et 2013 dans le secteur privé

Les zones d'emploi ayant le plus souffert de la crise sur le plan de l'emploi dans le secteur privé (données URSSAF) sont : Neufchâteau (-16,1%), Saint-Dié-des-Vosges (-14,1%), Remiremont (-11,9%), Epinal (-10,7%), Longwy (-10,6%), Lunéville (-10,5%), Vitry-le-François Saint-Dizier (-10,2%), Commercy (-10%) et Bar-le-Duc (-10%).

Sur ces 9 zones d'emploi, on trouve 8 zones lorraines.

Le département des Vosges apparait ainsi comme le territoire le plus en difficulté de la région ACAL.

Seules 2 zones ont vu l'emploi salarié progresser dans le secteur privé depuis 2008

Il s'agit des secteurs d'Haguenau et de Saint-Louis, tous deux situés en Alsace. Néanmoins, le nombre de créations d'emploi est très faible (respectivement 196 et 50 postes).

Emploi public

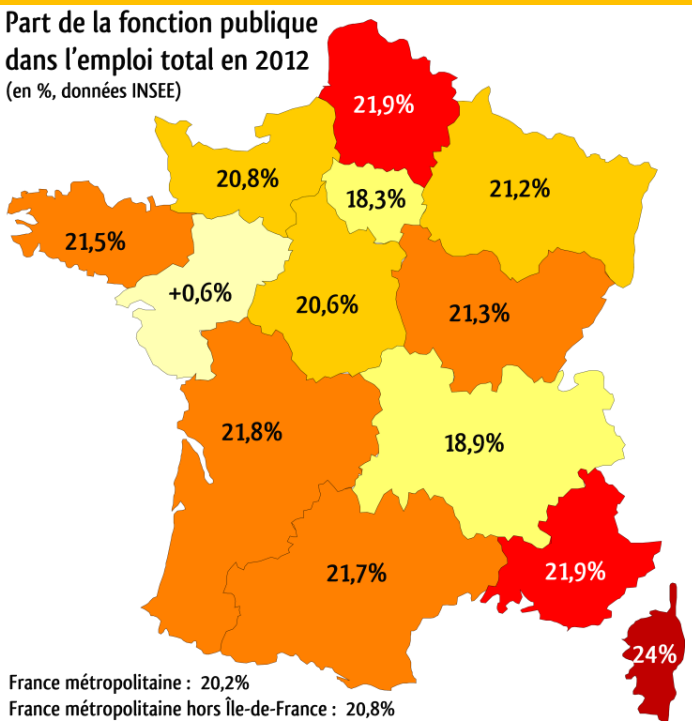

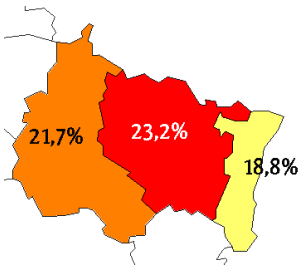

Emploi public : plus d'un emploi sur cinq en ACAL

On recense en ACAL 450 200 emplois dans la fonction publique, soit 21,2% de l'emploi total en 2012. La part de l'emploi public est supérieure à la moyenne française (hors Île-de-France = 20,8%). D'importants écarts sont à noter entre les 3 régions, notamment entre l'Alsace où l'emploi public ne pèse que 18,8% de l'emploi total (19ème rang des 22 régions) et la Lorraine où il représente 23,2% (3ème rang). En Champagne-Ardenne, le secteur public représente 21,7% des actifs occupés, plaçant la région au 10ème rang pour l'importance du secteur.

La fonction publique d'Etat plus représentée en ACAL

L'Etat représente 47,4% des effectifs de la fonction publique en ACAL, pour 44,4% au niveau de la France métropolitaine.

Emploi public selon le versant en 2012 (données INSEE)

		Ensemble 2012	Fonction publique d'État	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière
Alsace	Nb d'emplois (en milliers)	143,7	66,6	40,6	36,5
	Part dans la fonction publique		46,3%	28,3%	25,4%
Champagne-Ardenne	Nb d'emplois (en milliers)	113,5	53,2	33,6	26,7
	Part dans la fonction publique		46,9%	29,6%	23,5%
Lorraine	Nb d'emplois (en milliers)	193,0	92,7	55,7	44,6
	Part dans la fonction publique		48,0%	28,9%	23,1%
"ACAL"	Nb d'emplois (en milliers)	450,2	213,4	130,5	108,3
	Part dans la fonction publique		47,4%	29,0%	24,1%
France métropolitaine	Nb d'emplois (en milliers)	5327,2	2363,3	1837,2	1126,8
	Part dans la fonction publique		44,4%	34,5%	21,2%

L'économie sociale et solidaire dans l'emploi

La sphère de l'économie sociale est longtemps restée en dehors des préoccupations traditionnelles des économistes, même si elle puise ses racines dans une histoire déjà ancienne. La loi du 31 juillet 2014 consacre la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire comme mode particulier d'entreprendre.

« Au-delà de son poids en termes d'effectifs salariés, l'économie sociale fait effectivement partie de la vie de millions de citoyens, qui sont adhérents de mutuelles, de coopératives ou d'associations. »[1]

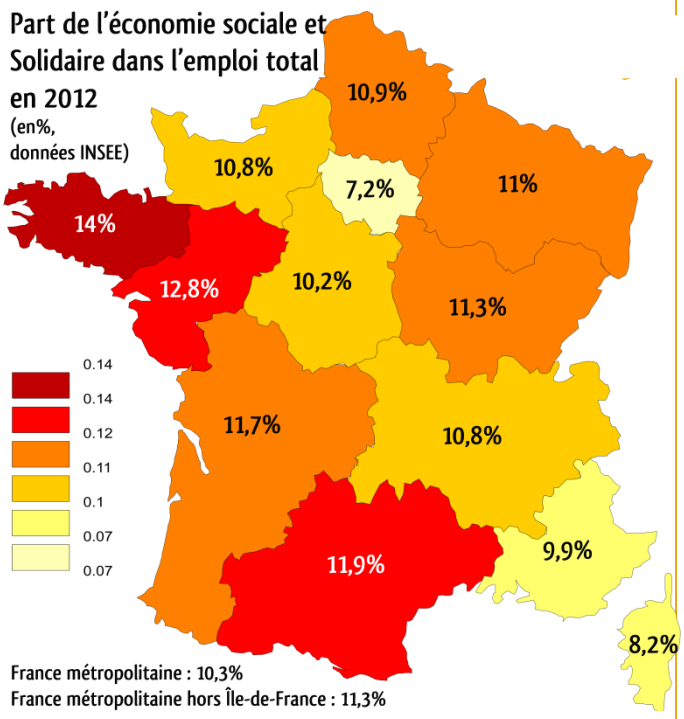

195 500 emplois dans l'ESS en ACAL

Avec 11% de l'emploi total dans le secteur de l'économie sociale, la région ACAL se place au 6ème rang sur 13 pour son importance dans l'emploi. Elle est au-dessus de la moyenne nationale (10,3%), mais légèrement en dessous (11,3%) si l'on exclut l'Ile-de-France où l'ESS ne pèse que 7,2% de l'emploi. On compte 69 000 emplois en Alsace 47 000 en Champagne-Ardenne et 80 000 en Lorraine.

Les associations représentent les trois quarts de l'emploi de l'ESS

Les établissements de l'économie sociale et solidaire ou « économie sociale » selon la désignation de l'INSEE se répartissent en 4 familles : Les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations. Comme au niveau national, c'est l'emploi associatif qui est le plus représenté dans les familles de l'ESS en ACAL avec 149 275 postes, soit 76% du total de l'ESS.

Répartition de l'emploi dans l'ESS par famille en 2012 (données INSEE)

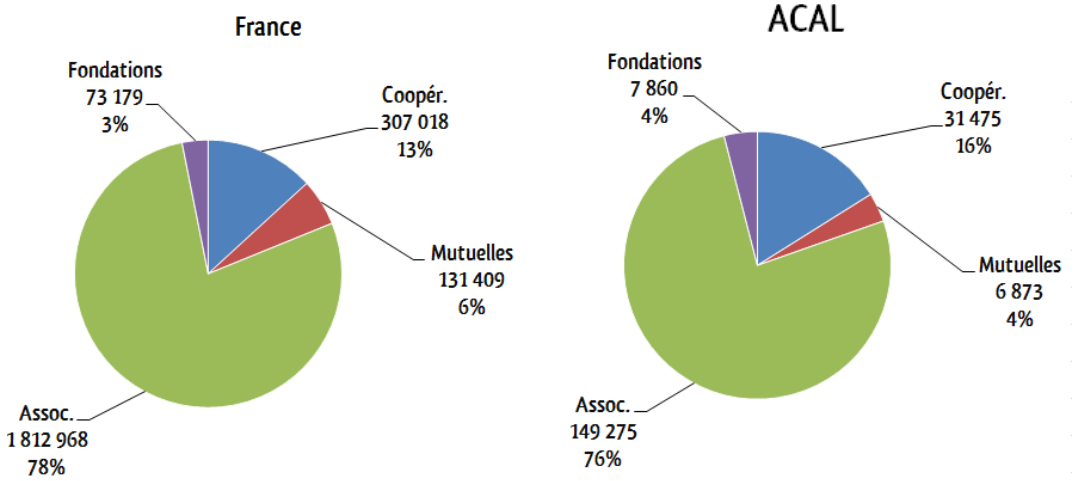

[1] Source insee.fr

Une présence davantage marquée dans les industries agro-alimentaires, les activités financières, d'assurance et l'action sociale pour l'ESS en ACAL

Si dans la plupart des secteurs d'activité, l'ESS pèse plus que la moyenne nationale en ACAL, c'est surtout dans 3 domaines que sa présence est une caractéristique forte pour la région. 70,7% de l'emploi du secteur de l'action sociale se fait par le biais des structures de l'économie sociale en ACAL, contre 31,1% au niveau national. Dans les activités financières et d'assurance la présence de l'ESS dépasse également la moyenne nationale (45,9% contre 30,6%). Enfin, dans l'industrie agroalimentaire, où les coopératives jouent un rôle de premier plan, 8% des emplois se concentrent dans l'ESS pour 4,7% en France.

Part de l'ESS dans l'emploi total en 2012 par secteur d'activité (données INSEE) et nombre d'emplois dans l'ESS en ACAL

	"ACAL"		France
	Nb emplois ESS	Part en %	
Agriculture, sylviculture et pêche	852	3,5%	4,3%
Industrie + construction	6 602	1,4%	1,1%
dont industries alimentaires, boissons, tabac	4 553	8,0%	4,7%
Commerce, transports, hébergement et restauration	8 452	2,0%	1,7%
dont commerce	5 907	2,4%	1,9%
Activités financières et d'assurance	22 959	45,9%	30,6%
Information et communication, activités immobilières, soutien aux entreprises	11 486	6,5%	4,0%
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	123 245	21,0%	19,7%
dont enseignement	19 285	13,8%	18,5%
dont santé humaine	17 169	11,9%	11,1%
dont action sociale	86 791	70,7%	61,1%
Autres services	21 887	39,7%	42,3%
dont arts, spectacles et activités récréatives	5 865	44,4%	40,5%
Total	195 483	11,0%	10,3%

18 786 emplois créés depuis 2005

Depuis 2005, le nombre d'emplois de l'ESS a cru de 10,6% dans la région ACAL. C'est une progression du même ordre que celle enregistrée en France (+11,7%). Cela représente au total 18 786 emplois créés dans les familles de l'économie sociale. Les fondations qui représentent 4% de l'emploi du domaine de l'ESS ont enregistré une progression de 35,7% (+2 067 postes). 16 044 emplois ont été créés sur la période dans les associations, 410 dans les coopératives et 265 dans les mutuelles.

Evolution 2005-2012 de l'emploi dans l'ESS (en %, INSEE)

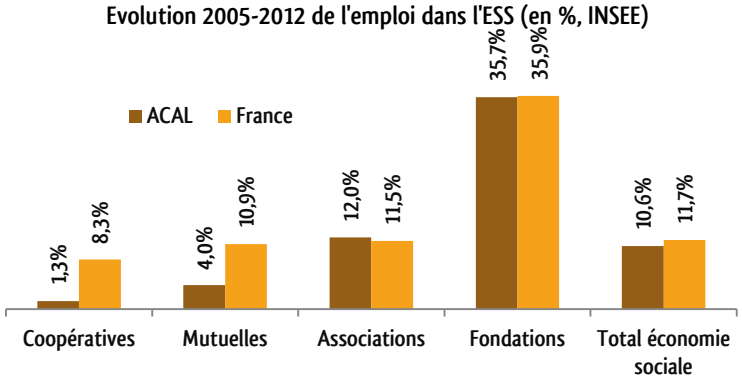

10- Chômage

Constats et chiffres clés

- **Le taux de chômage est de 10,9% en Champagne-Ardenne (5ème plus fort de France), de 10,6% en Lorraine (7ème rang) et de 9,2% en Alsace.**
- **La problématique varie selon les territoires : dans 7 zones d'emploi, il dépasse 11,5% et dans 8 zones, il est inférieur à 8%.**
- **On dénombre 448 100 demandeurs d'emploi en ACAL sur 5,3millions au niveau national. Leur nombre a augmenté de 74% depuis 2007. C'est une hausse supérieure à celle observée en France.**

Informations

- **Taux de chômage :** http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=3&sous_theme=3&nivgeo=99&type=2&produit=OK
- **Demandeurs d'emploi :** http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de,76/statistiques,78/chomage,79/les-demandeurs-d-emploi-inscrits-a,264/les-series-mensuelles-regionales,9683.html

Taux de chômage : une situation contrastée sur le territoire de l'ACAL

En Alsace, le taux de chômage demeure inférieur à la moyenne nationale (9,2% contre 9,9%), ce qui la place au 15ème rang des régions pour l'importance du taux de chômage. Depuis 2007, il a augmenté de 2,2 points, une poussée équivalente à celle du niveau national.

En revanche, la situation en Lorraine et en Champagne-Ardenne est moins favorable. En effet, le volant de chômage a augmenté de 2,8 points dans les deux régions. Il est de 10,9% en Champagne-Ardenne et de 10,6% en Lorraine (respectivement le 5ème et le 7ème plus fort taux parmi les 22 régions).

Taux de chômage en 2007 et 2014 (%, données INSEE)

	3T 2007	3T 2014	Evolution
Alsace	7	9,2	+2,2
Champagne-Ardenne	8,1	10,9	+2,8
Lorraine	7,8	10,6	+2,8
France métropolitaine	7,7	9,9	+2,2

Une situation particulièrement préoccupante dans 7 zones d'emploi

Dans 7 des 31 zones d'emploi de la région ACAL, le taux de chômage dépasse 11,5%. C'est à Saint-Dié-des-Vosges qu'il est le plus fort (14,3%), la zone affiche le 18ème plus fort taux de chômage sur 305 zones d'emploi en France. Il est également important à Forbach (13,6%), Charleville-Mézières (12,8%) et Troyes (12,3%). Il affiche 12% à Epinal, 11,8% à Commercy et 11,7% à Lunéville.

8 zones affichent un taux de chômage inférieur à 8%

Le plus faible taux de chômage est enregistré dans le secteur de Wissembourg (6,2%). Il est de 6,7% à Molsheim-Obernai, de 7,3% à Haguenau, 7,4% à Saverne, 7,5% à Saint-Louis, 7,6% à Sélestat, 7,7% à Epernay et 7,8% à Chaumont-Langres.

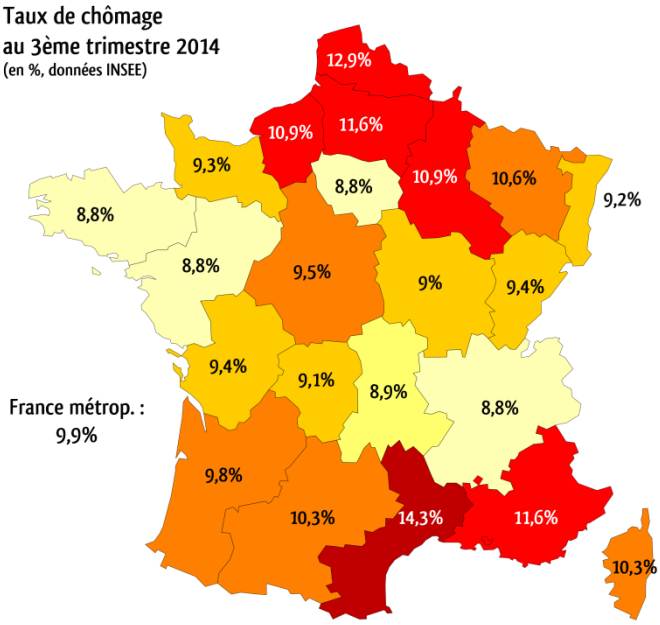

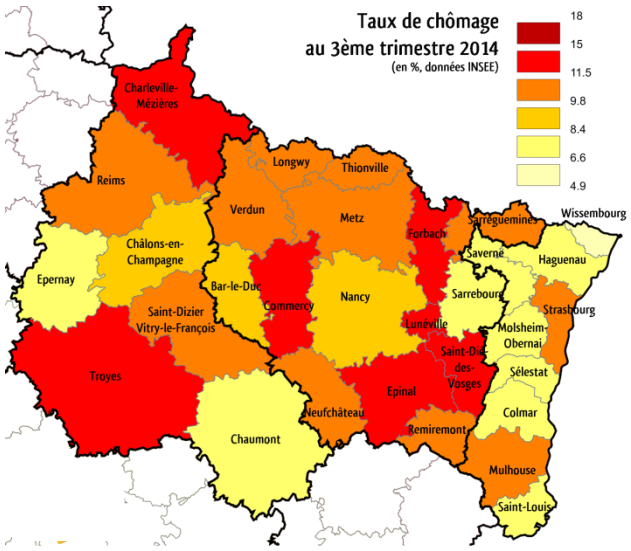

Nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C (en milliers, données DARES)

		Alsace	Champagne Ardenne	Lorraine	ACAL	France métropolitaine
Total ABC	déc-07	81,5	69,6	106,8	257,9	3136
	déc-14	144,4	114,8	188,9	448,1	5291,8
	évolution	+77%	+65%	+77%	+74%	+69%
ABC -25 ans	déc-07	14,9	14,3	21,2	50,4	538,6
	déc-14	23,1	19,4	31,7	74,2	828,6
	évolution	+55%	+36%	+50%	+47%	+54%
ABC +50 ans	déc-07	12,2	10,5	16,7	39,4	490
	déc-14	32,1	25,6	43,4	101,1	1172,1
	évolution	+163%	+144%	+160%	+157%	+139%
ABC (>1 an)	déc-07	22,6	22,4	30,3	75,3	1025,8
	déc-14	61,5	51,6	86,1	199,2	2266,4
	évolution	+172%	+130%	+184%	+165%	+121%

448 100 demandeurs d'emploi dans la région ACAL

On dénombre en décembre 2014 plus de 448 000 demandeurs d'emploi, soit une hausse de 74% depuis fin 2007. Cela représente 190 200 inscrits supplémentaires en 8 ans de crise. La hausse est supérieure à celle enregistrée en France métropolitaine (+69%).

Elle est de +47% pour les inscrits de moins de 25 ans, de +157% pour les plus de 50 ans et de +165% pour les demandeurs inscrits depuis plus d'un an.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi (cat ABC, moyenne sur 12 mois glissants, base 100 en décembre 2004, données DARES)

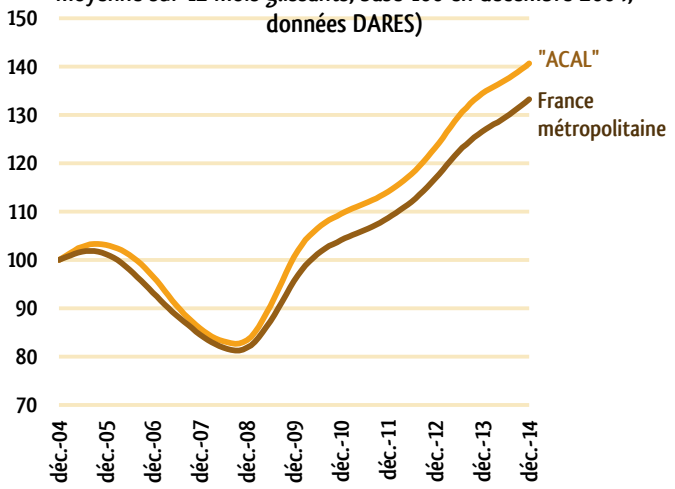

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (cat ABC, moyenne sur 12 mois glissants, base 100 en décembre 2004, données DARES)

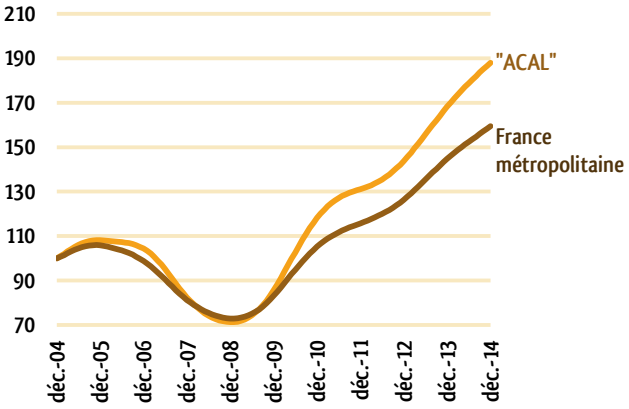

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans (cat ABC, moyenne sur 12 mois glissants, base 100 en décembre 2004,

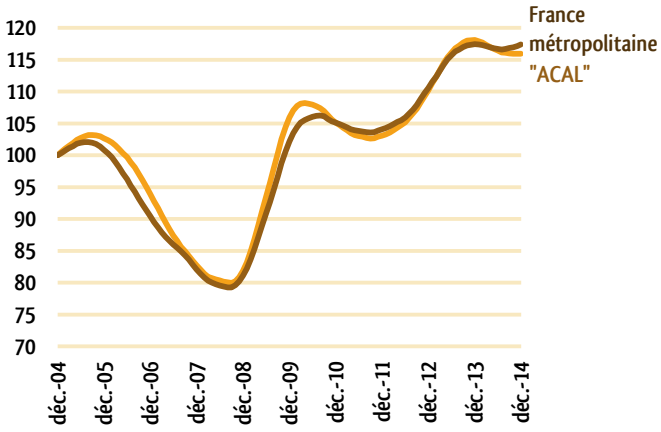

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans (cat ABC, moyenne sur 12 mois glissants, base 100 en décembre 2004, données DARES)

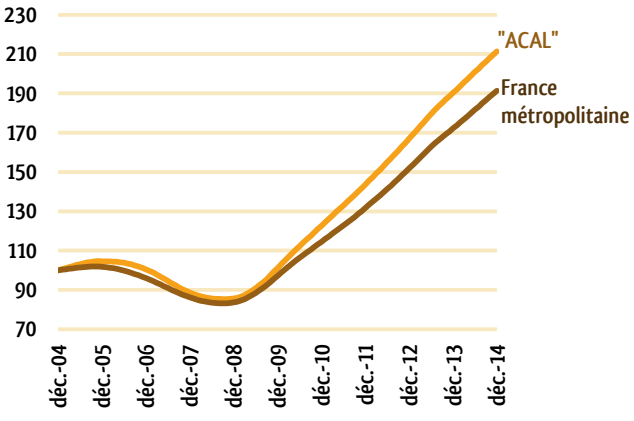

Répartition du nombre de demandeurs d'emploi en février 2015 selon le niveau de qualification (données Pôle emploi)

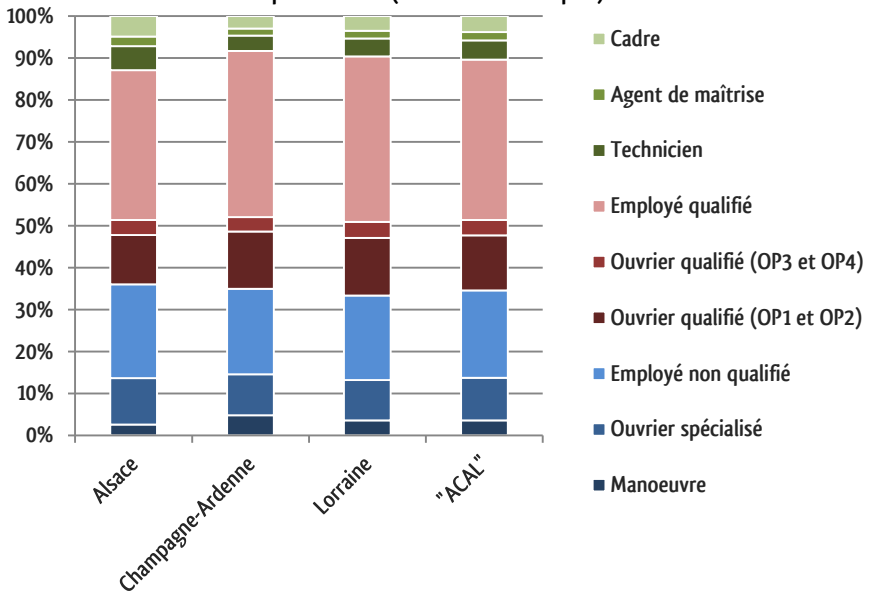

Les employés qualifiés plus nombreux chez les demandeurs d'emploi

En février 2015, on dénombre 173 800 demandeurs d'emploi employés qualifiés en « ALCA », soit 38% du total des demandeurs d'emploi. Les ouvriers et employés « non qualifiés » représentent quant à eux 35% des demandeurs d'emploi.

Les agents de maîtrise, techniciens et cadres sont moins représentés parmi les demandeurs d'emploi (11%).

11- Emploi frontalier

Constats et chiffres clés

- La région ACAL, qui est frontalière de 4 pays, dénombre plus de 160 000 travailleurs frontaliers. En Lorraine, ils sont 8,5% des actifs à travailler à l'étranger et 7% en Alsace. En Champagne-Ardenne, le phénomène est moins présent (3 700 frontaliers et 0,7% des actifs), mais il progresse.
- Depuis 2011, le nombre de frontaliers a continué à croitre vers Luxembourg et dans une moindre mesure vers la Suisse.
- En revanche, le nombre de frontaliers vers l'Allemagne est en baisse.

Informations

Diverses sources permettent de mesurer le travail frontalier :

- INSEE (recensement 2011) : http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=infra-activite-resident-11 (carte) http://insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1537
- STATEC (Luxembourg) : http://www.statistiques.public.lu/stat/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=7255&IF_Language=fra&MainTheme=2&FldrName=3&RFPath=92
- Office fédéral statistique (Suisse) : http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/03/02/blank/data/05.html

...160 000 frontaliers en 2011 dans la région ACAL

En 2011, l'INSEE recense 159 903 actifs résidant dans la région ACAL et travaillant en dehors de la France métropolitaine. 4 pays frontaliers accueillent en effet des travailleurs : la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne et la Suisse.

Au total, 6,1% des actifs de l'ACAL travaillent à l'étranger, ce qui la place au 1er rang des régions concernées par ce phénomène.

Un phénomène qui concerne davantage la Lorraine et l'Alsace

C'est en Lorraine que l'on compte le plus grand nombre de frontaliers (tant en nombre qu'en % de la population active) avec (en 2011) 92 774 navetteurs, soit 8,5% des actifs. Les sources étant très variables pour estimer le nombre de travailleurs frontaliers, le CESEL l'estime à plus de 101 000 personnes en 2013.

L'Alsace dénombre 63 344 frontaliers d'après le recensement de 2011, soit 7% des actifs de la région.

La Champagne-Ardenne, quant à elle, n'enregistre que 3 786 navetteurs en 2011, soit 0,6% des actifs. Mais ce chiffre marque une hausse importante depuis 2006.

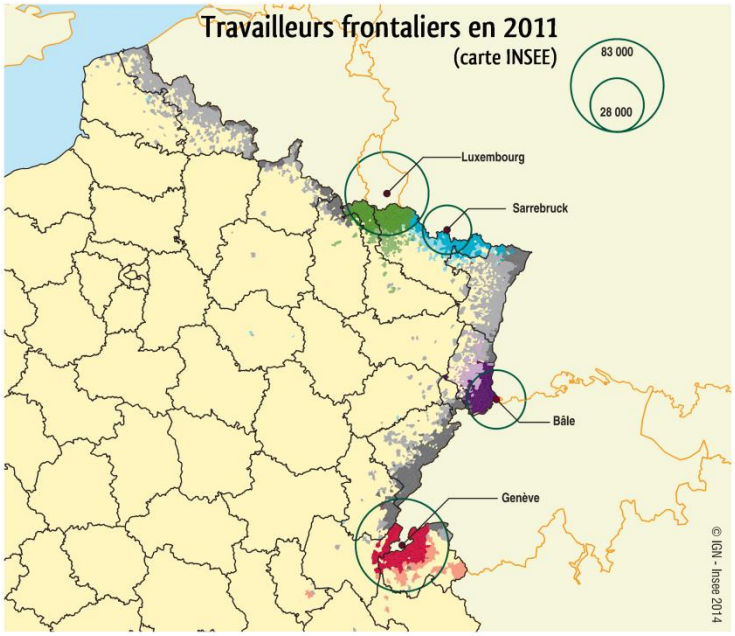

Lecture : la carte synthétise les flux en provenance de France dans le quart nord-est du territoire. Un cercle proportionnel au volume des flux indique le poids relatif de chacune des quatre agglomérations. Le bassin de recrutement de chacune d'entre elles est représenté par une couleur, dont l'intensité dépend de celle des flux. Les flux moins polarisés, tels ceux de l'arc jurassien ou de la frontière belge, sont représentés en gris.
Source : Insee, recensement de la population de 2011.

Nombre d'actifs travaillant en dehors de la France métropolitaine (INSEE)

	Actifs en 2011	Frontaliers 2006	Frontaliers 2011	Evolution frontaliers 2006-2011	Part des frontaliers chez les actifs
Alsace	905 145	65 218	63 344	-2,9%	7,0%
Champagne-Ardenne	613 794	2 762	3 786	37,1%	0,6%
Lorraine	1 091 910	82 925	92 774	11,9%	8,5%
"ACAL"	2 610 849	150 905	159 903	6,0%	6,1%

Le nombre de personne travaillant à l'étranger est en baisse en Alsace (-2,9% entre 2006 et 2011). Elle concerne avant tout les navetteurs à destination de l'Allemagne, dont le nombre baisse aussi en Lorraine. En revanche, le nombre de frontaliers vers le Luxembourg compense cette baisse pour la Lorraine.

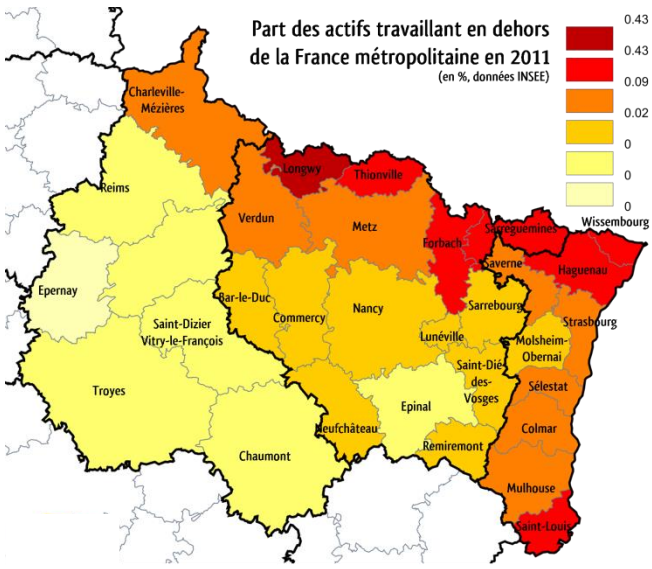

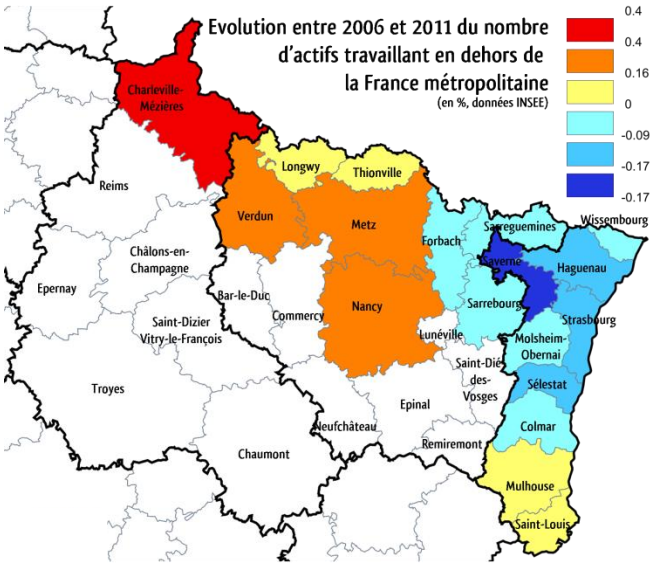

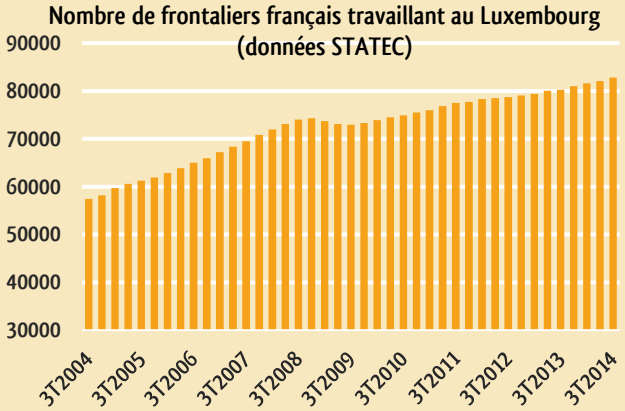

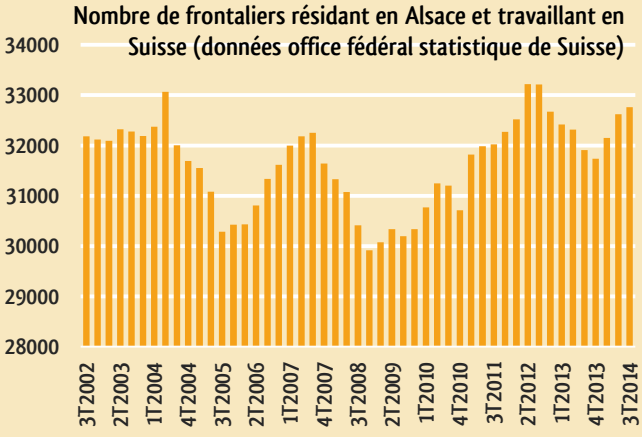

Le nombre de frontaliers vers la Belgique augmente dans les Ardennes

Même si le nombre de frontaliers demeure limité dans le nord des Ardennes, ils sont passés de 2 400 en 2006 à 3 300 en 2011 dans la zone d'emploi de Charleville-Mézières, soit une progression de 40%.

43% des actifs occupés dans la zone d'emploi de Longwy travaillent à l'étranger

Dans la zone d'emploi de Longwy, on compte 22 000 frontaliers pour 51 000 actifs résidant dans la zone, soit 40% de frontaliers. Ce taux atteint 37% dans la zone d'emploi de Saint-Louis (22 900 frontaliers), 31% dans celle de Thionville (33 100) et de Wissembourg (6 600), 15% à Sarreguemines (7 900) et 11% à Forbach (10 400). Parmi les 20 zones d'emploi françaises comptant le plus grand nombre de frontaliers, la région ACAL en dénombre 10.

Le Luxembourg tire l'emploi frontalier en Lorraine

Ce sont dans les zones d'emploi lorraines que le phénomène du travail frontalier a le plus progressé entre 2006 et 2011. Pour le secteur de Metz par exemple, le nombre de frontaliers est passé de 13 500 à 17 000, soit une hausse de 27% en 5 ans. Après 2011, cette hausse s'est poursuivie. En effet, on dénombre 82 800 frontaliers français vers le Luxembourg fin 2014 contre 77 000 fin 2011.

La Suisse attire davantage d'Alsaciens

Entre 2006 et 2011, le nombre de frontaliers a augmenté dans les zones d'emploi de Mulhouse et de Saint-Louis. Fin 2014, on dénombre en Alsace 32 800 travailleurs frontaliers en Suisse. Malgré des variations régulières, leur nombre a cru de près de 1 000 personnes depuis fin 2011.

Les zones proches de l'Allemagne perdent des travailleurs frontaliers

Le nombre de navetteurs quotidiens vers l'Allemagne est passé de 53 000 à 50 000 personnes entre 2006 et 2011. Ce phénomène est visible dans les zones d'emploi proches de l'Allemagne où le nombre de frontaliers baisse. Ce sont notamment l'Est mosellan et le Bas-Rhin qui sont concernés.

12- Qualité de vie, lien social et animation du territoire

Constats et chiffres clés

- L'espérance de vie des habitants de la région ACAL est légèrement inférieure à la moyenne nationale, à l'exception des hommes résidant en Alsace. Néanmoins, elle a fortement progressé depuis 15 ans.
- La densité de médecins est proche de la moyenne nationale, mais fait apparaitre des contrastes entre les régions. Une analyse plus fine devra être faite pour identifier les territoires où les déficits sont les plus problématiques.
- Comme pour le pays, le vieillissement de la population devrait s'accroitre significativement dans les prochaines décennies en ACAL, notamment en Champagne-Ardenne.
- Des inégalités entre les femmes et les hommes perdurent. La région ACAL se classe parmi les dernières régions pour l'égalité salariale et la place des femmes parmi les élus.
- Au-delà des statistiques présentées dans cette fiche, il sera important de faire un état des lieux des principaux acteurs qui contribuent à l'animation du territoire, notamment dans les domaine associatif, sportif et culturel.

Informations

- Sources thématique santé : DREES - ARS - ADELI - ASIP-RPPS - INSERM - CepiDc dans STATISS édition 2014 dans STATISS 2014, enquête Obépi (Inserm-Roche) – InVS - conseils généraux - CNAV dans "Recueil d'indicateurs régionaux - Offre de soins et état de santé
- Données démographiques (INSEE) : http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=statistiques-locales/tableaux_comparatifs_table.htm
- Inégalités salariales (INSEE Lorraine) : http://insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=17&ref_id=22218

SANTE

Une espérance de vie légèrement inférieure à la moyenne nationale, mais qui progresse

L'espérance de vie à la naissance est, à l'exception des hommes vivant en Alsace, inférieure à la moyenne nationale dans les composantes de la région ACAL. Pour les hommes, comme pour les femmes, elle est plus longue en Alsace qu'en Lorraine et en Champagne-Ardenne. L'espérance de vie a sensiblement augmenté en 15 ans. Elle a progressé de 4,5 ans pour les hommes en Lorraine, plus forte hausse de la région ACAL.

Parmi les causes médicales de décès enregistrés en 2011, les tumeurs sont la principale cause. Elles représentent 34,2% des décès chez les hommes (+0,4 point par rapport à la moyenne nationale) et 25,2% chez les femmes (-0,3 point).

Evolution de l'espérance de vie à la naissance entre 1998 et 2013 (en nombre d'années)

	Hommes	Femmes
Alsace	+4,3	+2,7
Champagne-Ardenne	+3,6	+1,6
Lorraine	+4,5	+2,2
France métropolitaine	+4	+2,6

Espérance de vie à la naissance

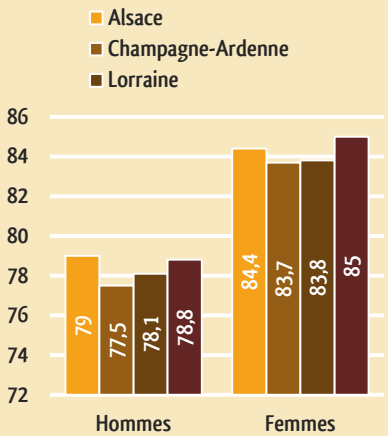

Répartition des causes médicales de décès en 2011 (en %) et écart avec la France métropolitaine

	Hommes		Femmes		Ecart "ACAL" - France métropolitaine	
	ACAL	France	ACAL	France	Hommes	Femmes
Maladies infectieuses et parasitaires	2,1%	2,0%	2,4%	2,2%	0,1%	0,2%
dont sida et V.I.H.	*0,1%*	*0,1%*	*0,0%*	*0,0%*	*0,0%*	*0,0%*
Tumeurs	34,2%	33,8%	25,2%	25,5%	0,4%	-0,3%
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	3,2%	3,1%	4,4%	3,9%	0,1%	0,6%
Troubles mentaux et du comportement	3,2%	2,9%	4,6%	4,3%	0,3%	0,3%
dont abus d'alcool (y compris psychose alcoolique)	0,9%	0,8%	0,2%	0,2%	0,1%	0,0%
Maladies du système nerveux et des organes des sens	4,2%	4,8%	6,8%	7,7%	-0,5%	-0,9%
Maladies de l'appareil circulatoire	23,0%	23,6%	29,0%	28,1%	-0,7%	0,8%
Maladies de l'appareil respiratoire	7,2%	6,6%	6,2%	6,1%	0,6%	0,0%
Maladies de l'appareil digestif	4,4%	4,5%	4,0%	3,9%	0,0%	0,1%
Maladies de l'appareil génito-urinaire	1,6%	1,5%	1,9%	1,6%	0,1%	0,3%
Causes externes de blessure et empoisonnements	8,0%	8,2%	5,2%	5,6%	-0,1%	-0,4%
dont suicides	*3,0%*	*2,8%*	*0,9%*	*1,0%*	*0,1%*	*-0,1%*
dont accidents de transport	*1,1%*	*1,1%*	*0,3%*	*0,3%*	*0,0%*	*0,0%*
Etats mal définis et autres causes	8,8%	9,0%	10,3%	11,1%	-0,2%	-0,8%

	PREVENTION		FACTEURS DE RISQUE	
	Taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein chez les 50-74 ans (en %) 2011-2012	Taux de participation au dépistage organisé du cancer colorectal chez les 50-74 ans (en %) 2011-2012	Prévalence de l'obésité chez les adultes en 2012 (en %)	Prévalence de la consommation régulière d'alcool à 17 ans en 2011 (en %) (≥ 10 fois dans le mois)
Alsace	58,3	44,1	18,6	7,2
Champagne-Ardenne	59,8	37,5	20,9	14,3
Lorraine	50,4	34,4	17	10,8
France métropolitaine	52,7	31,7	15	10,5

< Prévention et facteurs de risque

La densité de médecins assez inégale entre l'Alsace, la Lorraine et la Champagne-Ardenne

Les taux d'équipements et de services de santé pour l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine sont inférieurs à celui observé en France métropolitaine. Le taux de la région ACAL est inférieur de près d'un point à celui observé au niveau national.

Si une faible densité de médecins généralistes est observée en Champagne-Ardenne et en Lorraine, la future région ACAL affiche une densité supérieure à celle de France métropolitaine. Ce constat est à affiner par territoires, étant donné les forts écarts de densité de population de la région ACAL. En revanche, et malgré une forte densité de médecins spécialistes en Alsace, ACAL demeure fortement en deçà de la France métropolitaine pour ce qui concerne la densité de médecins spécialistes.

Outre les questions liées à la densité de professionnels de santé et donc à l'accès aux soins, l'âge des médecins exerçant sur le territoire engendre des inquiétudes. En effet, 46% des médecins généralistes et 54% des médecins spécialistes en ACAL ont 55 ans et plus.

Taux d'équipements et de services de santé - 2013 (pour 1 000 hab)

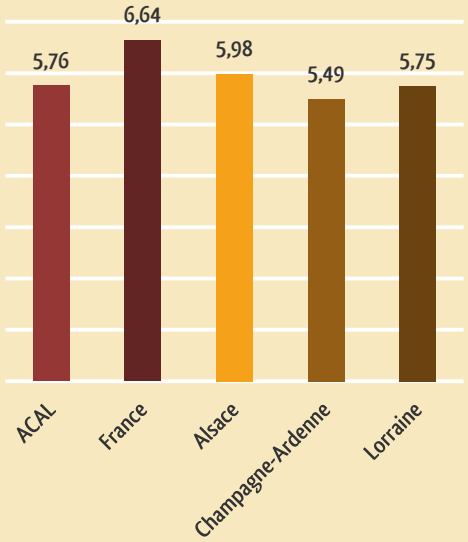

Densité de professionnels de santé libéraux ou mixte - au 1er janvier 2014 (pour 100 000 hab)

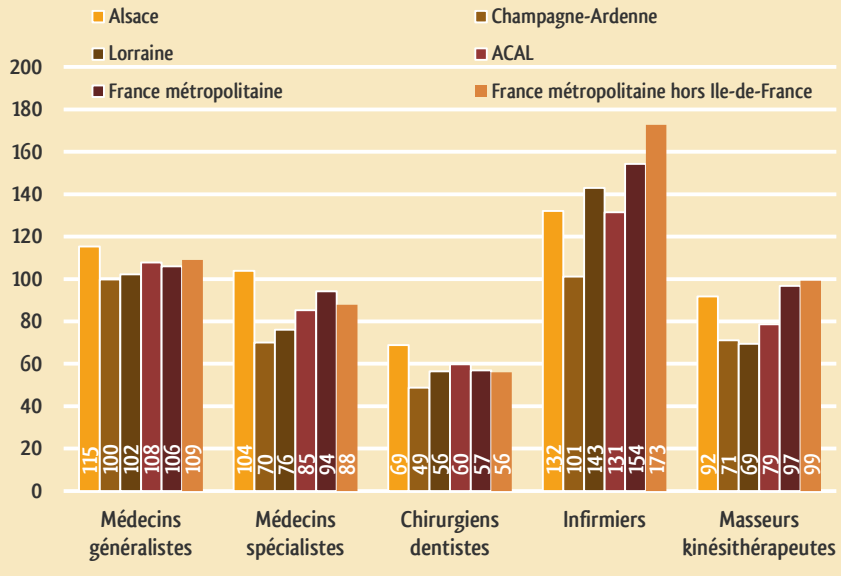

VIELLISSEMENT DE LA POPULATION

Un vieillissement de la population qui devrait s'accentuer, notamment en Champagne-Ardenne

En 1999, les personnes de plus de 65 ans représentaient l'équivalent de 26% de la population en âge de travailler en France hors Île-de-France (15-64 ans, données INSEE). Ce ratio permet de mesurer un taux de « dépendance économique » engendré par le vieillissement de la population. Il est passé entre 1999 et 2010 de 26 à 28,1% en France (hors IDF), de 20,6% à 23,7% en Alsace, de 23,8% à 26,5% en Champagne-Ardenne et de 23,2% à 25,7% en Lorraine. Selon les projections de population réalisées par l'INSEE, ce taux de dépendance devrait s'accentuer assez fortement à l'horizon 2030 et 2040. En 2040, il pourrait s'élever à 47,9% pour la France (hors IDF). Pour la région ACAL, c'est en Champagne-Ardenne qu'il serait le plus élevé (49,2%), devant la Lorraine (46,4%) et l'Alsace (44,5%).

Un recours à l'allocation personnalisée d'autonomie de plus de 20% chez les 75 ans et plus

En 2011, 20,3% des plus de 75 ans ont eu recours à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) en France métropolitaine. Le taux de recours est légèrement supérieur à la moyenne nationale dans les 3 régions de l'ACAL.

Rapport entre la population des 65 ans ou plus et la population de 15 à 64 ans (en %)

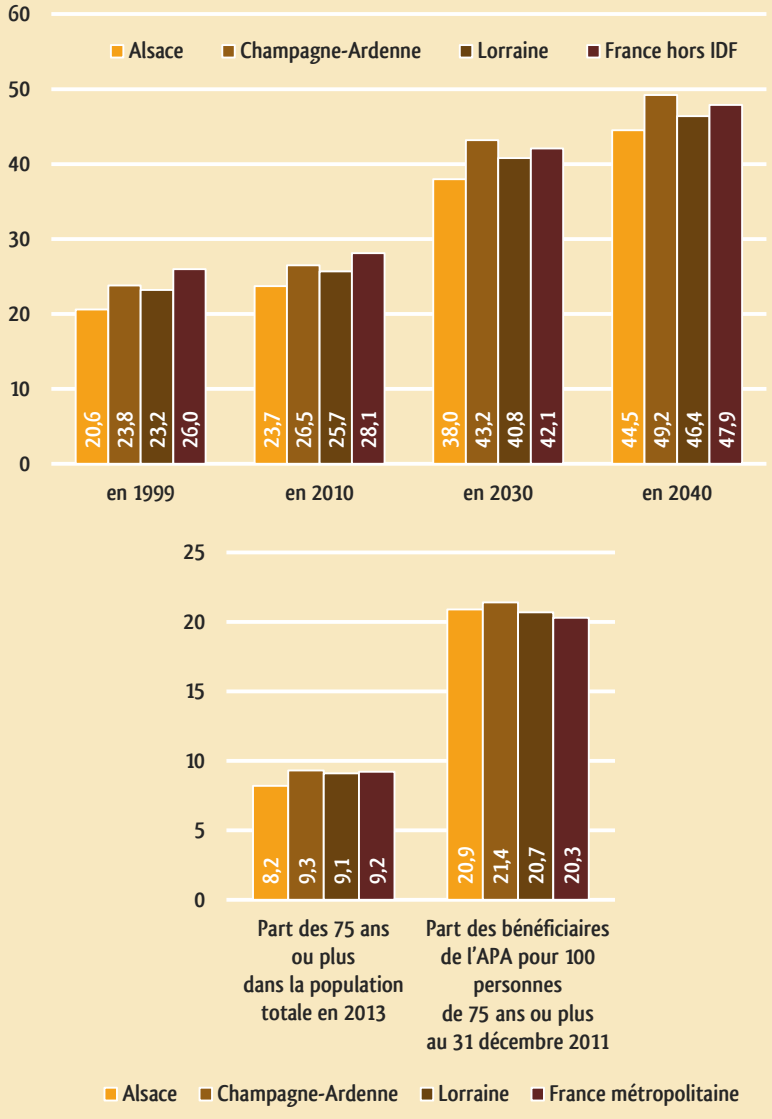

INEGALITES FEMMES-HOMMES

Des inégalités salariales non-expliquées qui perdurent entre les hommes et les femmes

En 2012, les écarts salariaux entre les hommes et les femmes sont élevés dans les 3 régions de l'ACAL. Elles sont de 13% en France métropolitaine, de 13,2% en Champagne-Ardenne, 15,2% en Lorraine et 15,3% en Alsace. Une partie de ces différences s'explique par les caractéristiques de l'emploi qu'occupent les hommes et les femmes (secteur d'activité, cadres, …). La différence de salaires « expliquée » est de 5,2% en Champagne-Ardenne, 6,4% en Lorraine et 7,1% en Alsace.

En revanche, une partie non-négligeable de ces différences ne s'explique pas par les caractéristiques de l'emploi. L'INSEE estime ainsi que les salaires des femmes sont inférieurs de 8,8% à ceux des hommes en Lorraine à caractéristiques de l'emploi égales. C'est la deuxième région pour l'importance des inégalités salariales « non-expliquées ». En Alsace, l'écart non expliqué s'élève à 8,2% (6ème plus fort écart), il est de 8% en Champagne-Ardenne (8ème rang).

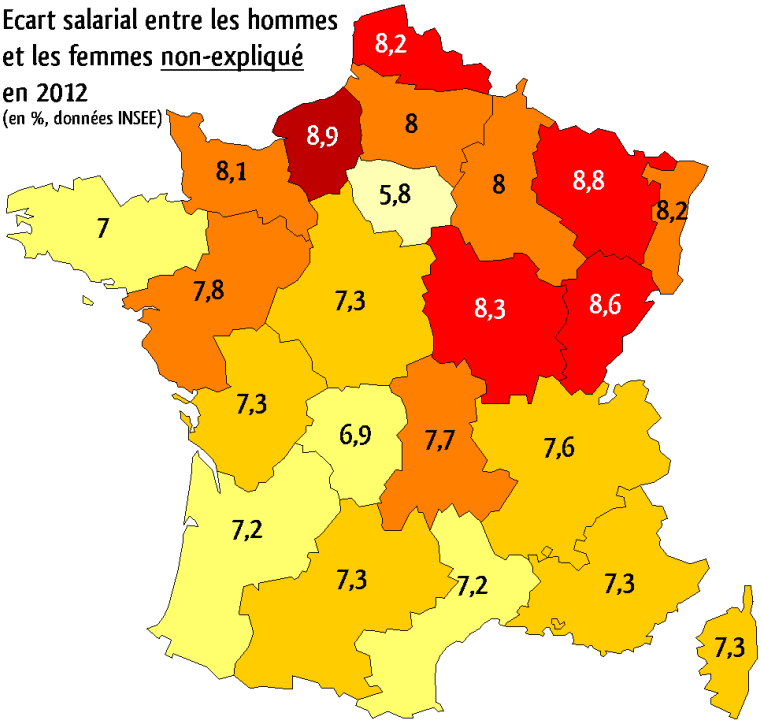

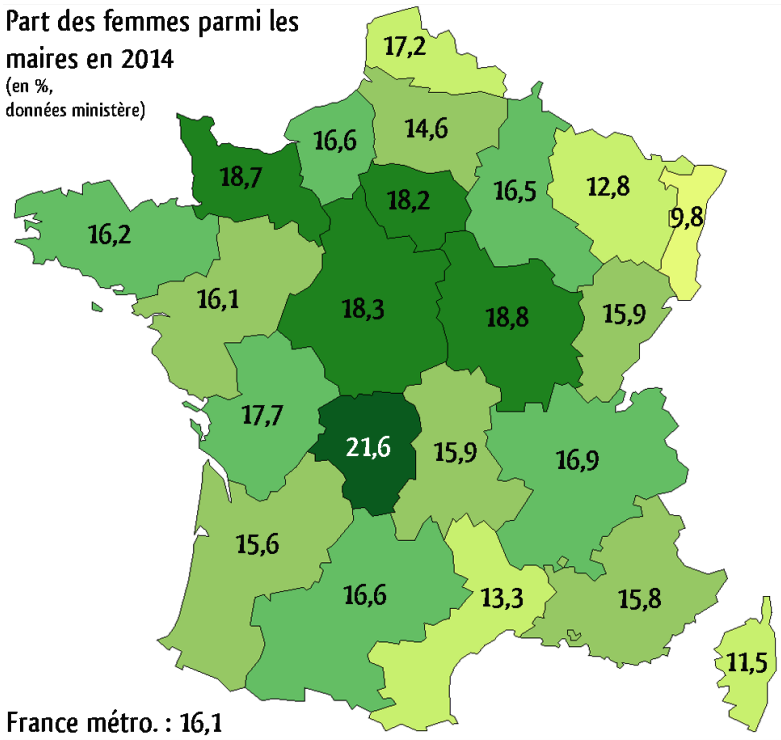

Seulement 704 maires sur 5 164 sont des femmes en ACAL

Malgré l'imposition de listes paritaires aux élections municipales de 2014 dans les communes de plus de 1 000 habitants, la part des femmes parmi les maires élus lors de ce scrutin demeure faible : 16,1% sur la métropole. Seule la Champagne-Ardenne affiche un taux supérieur à cette moyenne (16,5%, 10ème rang / 22 régions). En Lorraine, elles sont 12,8% (19ème rang). L'Alsace affiche la plus faible proportion de femmes parmi les maires du territoire élus en 2014 avec 9,8%.

Au total, sur la région ACAL, on compte 5 164 maires dont seulement 14% de femmes (704).

TISSU ASSOCIATIF

Entre 84 500 et 93 500 associations, 4 100 créées en 2013-2014

Le tissu associatif de la région ACAL est constitué de 84 500 à 93 500 associations. Il s'agit d'estimations dans la mesure où les bases de données ne précisent pas la part des associations encore actives parmi celles figurant sur les registres. En 2013-2014, 4 099 associations ont été créées.

On dénombre 11 725 associations employeurs en 2013 employant 152 493 personnes.

	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	ACAL
Nombre total d'associations (estimations)	28 500 à 30 500	22 000 à 25 000	34 000 à 38 000	84 500 à 93 500
Créations d'associations en 2013-14	1 279	1 088	1 732	4 099
Associations employeurs en 2013 *	3 953	3 045	4 727	11 725
Nombre de salariés associatifs en 2013	50 566	35 527	66 400	152 493
Part au sein du secteur privé en 2013 **	9%	10%	12,1%	

* nombre d'établissements

** pourcentage indiquant la proportion que représentent ces emplois associatifs au sein du secteur privé (hors 3 fonctions publiques)

Le social, principal secteur pour les associations employeurs

57% des emplois associatifs se trouvent dans le secteur social, cela représente 86 400 postes en ACAL. La santé et l'enseignement pèsent pour 9% des emplois.

Répartition des emplois associatifs selon le secteur en 2013

	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	ACAL	
Enseignement	4 107	4 234	5 100	13 441	9%
Sport	833	1 062	1 636	3 531	2%
Santé	3 408	1 777	8 002	13 187	9%
Social	29 411	20 083	36 904	86 398	57%
Loisirs	490	260	664	1 414	1%
Culture	1 277	906	1 872	4 055	3%
Autres activités	6 370	4 063	7 488	17 921	12%
Autres	4 670	3 142	4 732	12 544	8%

13- Gestion des déchets

Constats et chiffres clés

- **Les habitants de la région ACAL jettent en moyenne 263kg d'ordures résiduelles par habitant. Cette quantité est inférieure à la moyenne nationale (286 kg/hab) et baisse (-45,5kg/hab entre 2005 et 2011).**
- **Les déchets résiduels continuent de représenter la grande majorité des déchets (69%) mais les efforts pour le tri sélectif sont visibles.**

Informations

- **Collecte et traitement des déchets:** http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/Eider/series.do#
- **Taux de valorisation des déchets :** http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=DTD120R

263 kilos de déchets résiduels par habitant en 2011

Dans la région ACAL, les ménages ont jeté en moyenne 263 kg d'ordures résiduelles par habitant en 2011. Cela classe la région au 6ème rang sur 13 pour la faiblesse des rejets résiduels. Les quantités collectées sont inférieures à la moyenne nationale (286 kg/hab).

On note des écarts entre les 3 régions de l'ACAL : en Lorraine, la quantité s'élève à 274 kg/hab, elle est de 269 kg/hab en Champagne-Ardenne et de 246 kg/hab en Alsace.

La quantité totale d'ordures ménagères résiduelles a baissé de 14% dans la région ACAL, contre une baisse de 10% au niveau national.

Une baisse plus sensible qu'au niveau national

Entre 2005 et 2011, les quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées ont baissé de 41,6 kg par habitant, pour -45,5 kg/hab en ACAL. C'est la 5ème plus forte baisse parmi les 13 régions.

On note que les efforts sont plus importants dans les régions du nord-ouest du pays.

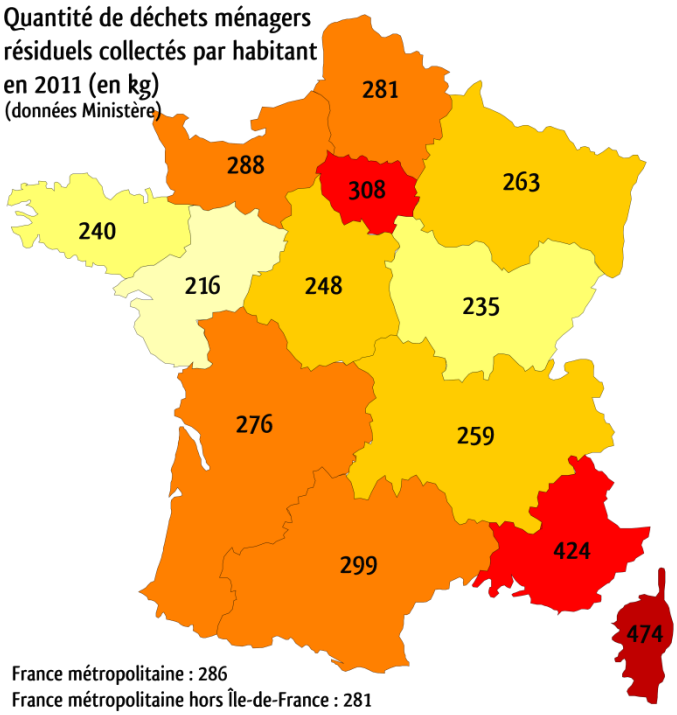

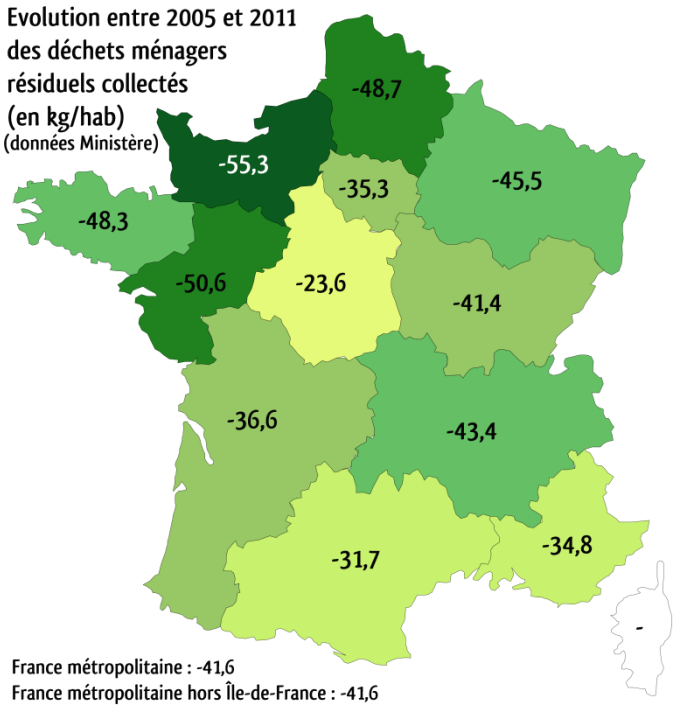

Taux de valorisation des déchets ménagers en 2011

(en %, données INSEE)

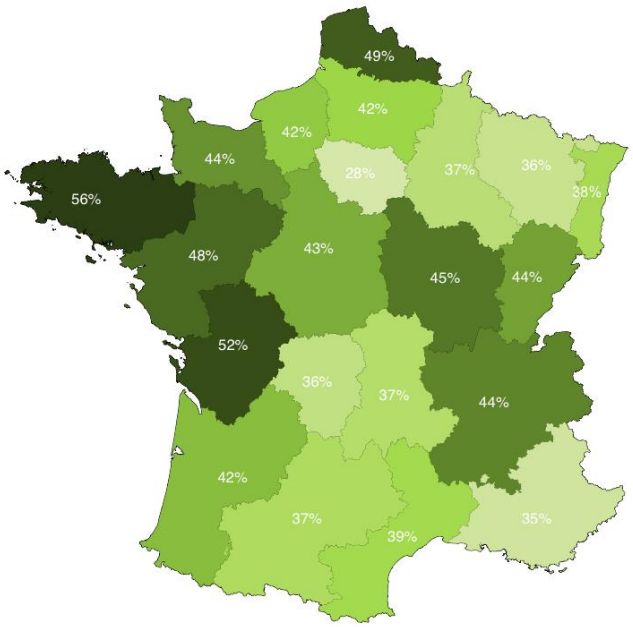

Cet indicateur est centré sur la valorisation des Déchets Ménagers ou Assimilés (DMA). Ici, la valorisation des déchets comprend le recyclage et le réemploi (valorisation matière), le compostage, la méthanisation et l'épandage (valorisation organique), conformément aux objectifs nationaux. Il n'inclut pas la valorisation énergétique (hors méthanisation) des déchets.

38% de déchets valorisés en Alsace, 37% en Champagne-Ardenne et 36% en Lorraine

Les taux de valorisation des déchets ménagers sont inférieurs à la moyenne nationale (40%, 43% hors Île-de-France) dans les régions de l'ACAL. Entre 2005 et 2011 ils ont progressé en Lorraine (passant de 23 à 36%) et en Champagne-Ardenne (de 28% à 37%). En revanche il a légèrement baissé en Alsace (de 42% à 38%) bien qu'il demeure supérieur à celui des deux autres régions de l'ACAL.

Objectif 45% en 2015

Les objectifs de valorisation des déchets ménagers étaient de 35% en 2012, ils ont été atteints dans les 3 régions de l'ACAL. Pour 2015, la stratégie nationale de développement durable fixe l'objectif à 45%.

Baisse de la quantité totale d'ordures collectées de 8%...

Au total, la quantité d'ordures collectées a baissé de 8% entre 2005 et 2011. Les ordures résiduelles constituent encore 69% des déchets traités par les collectivités, mais leur quantité est en baisse de 14% en ACAL entre 2005 et 2011. 37% continuent d'être mises en décharge.

... et hausse des collectes de déchets verts et d'emballages recyclables

Les déchets verts et les emballages/journaux sont des déchets offrant de bons taux de valorisation (écologique et économique). Leur quantité augmente alors même que la quantité totale de déchets diminue, témoignant d'une meilleure valorisation des déchets depuis 2005.

La quantité de verre collectée, qui est valorisée à près de 100% pour la matière, a quant à elle stagné.

Quantité de déchets collectés en milliers de tonnes dans la région ACAL

Evolution 2005-2011

Destination des déchets en 2011

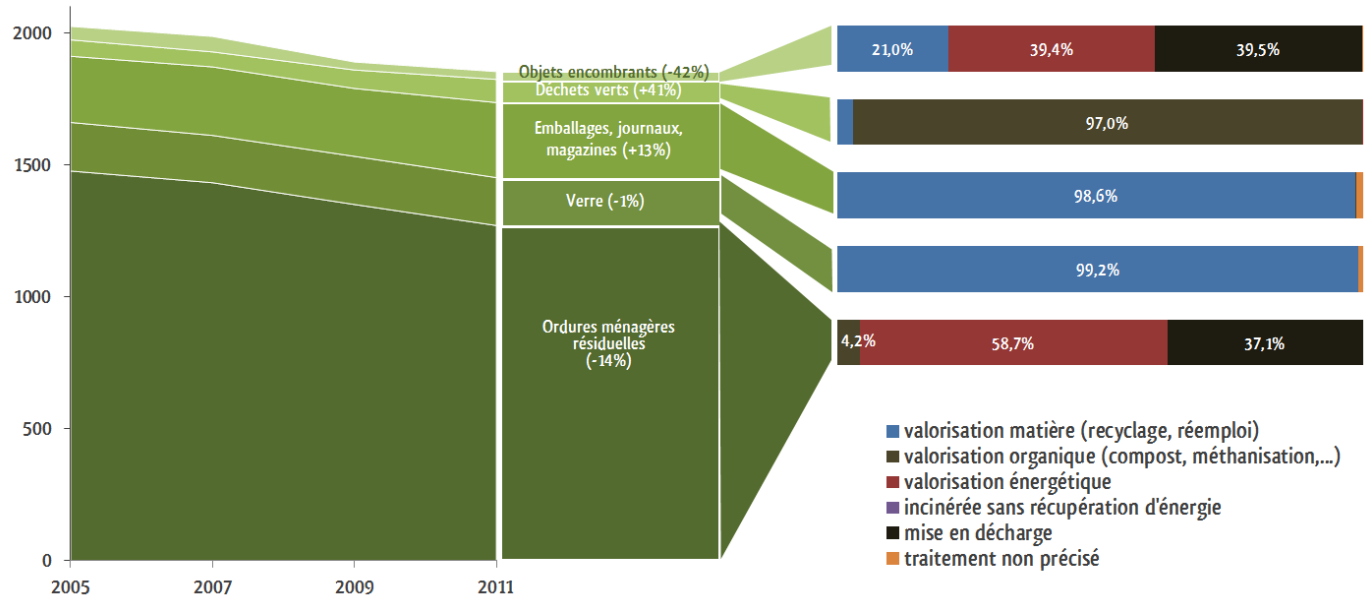

14- Energie

Constats et chiffres clés

- La région ACAL est marquée par une forte intensité énergétique, avec la plus grande consommation d'énergie finale par habitant en France. Ce constat s'explique par une forte consommation des secteurs industriels et résidentiels-tertiaires.
- La production d'électricité de l'ACAL représente 20% de la production nationale et la consommation représente 9%, ce qui fait de l'ACAL une région exportatrice d'électricité. Les énergies renouvelables représentent 12,4% de la production.

Informations

- Données du ministère du développement durable : http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/Eider/series.do#
- Production d'électricité (données RTE) : http://www.rte-france.com/fr/article/bilans-electriques-regionaux

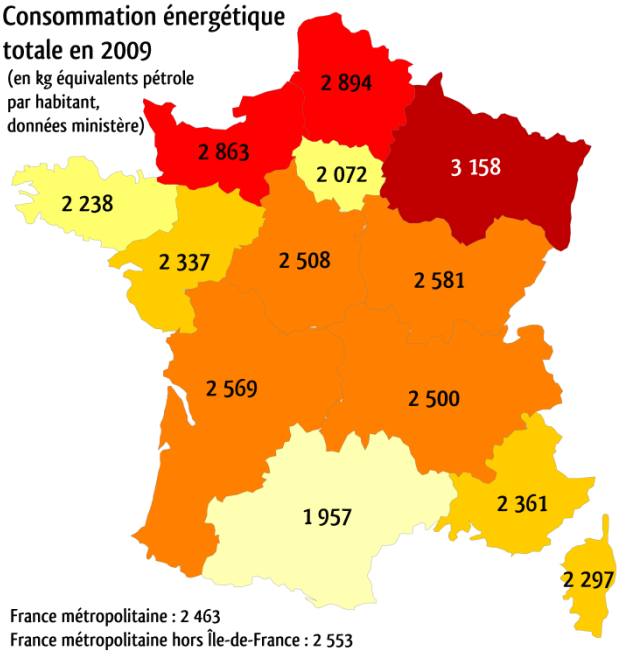

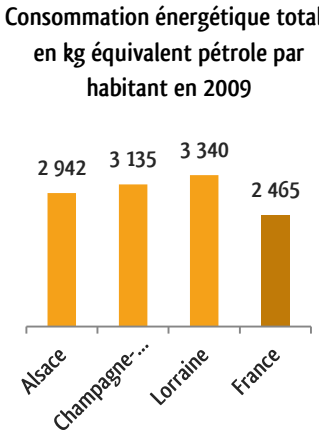

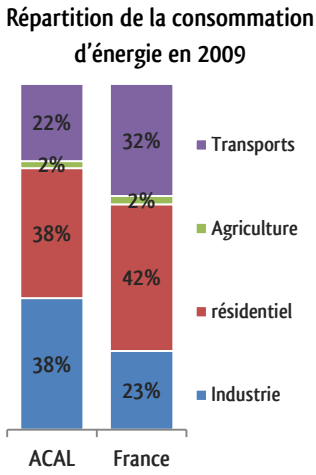

Première région pour la consommation finale d'énergie par habitant

la région ACAL se place au premier rang des régions pour la consommation d'énergie avec 3,158 tonnes équivalent pétrole par habitant en 2009, contre 2,465 en moyenne en France. Dans les 3 composantes de l'ACAL, la consommation est supérieure à la moyenne. C'est la forte intensité énergétique des secteurs indutriel et résidentiel qui expliquent cette forte consommation d'énergie (voir plus bas).

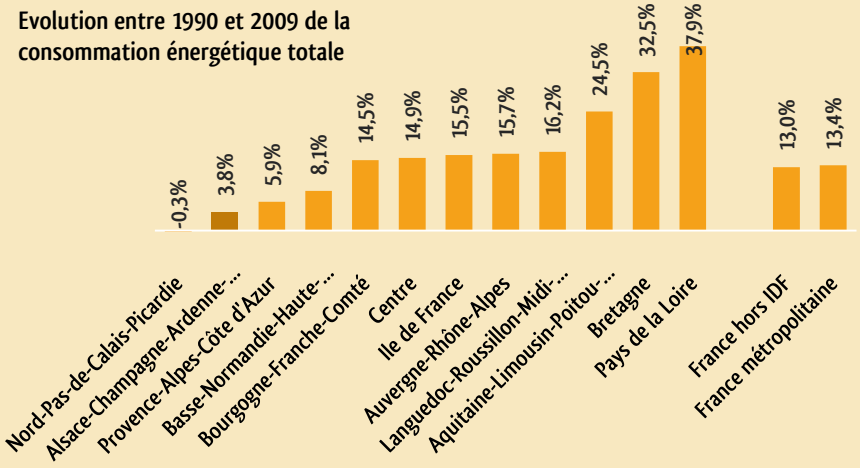

Mais une moindre progression depuis 1990

Depuis 1990, on note cependant une moindre hausse de la consommation énergétique en ACAL (+3,8%, contre +13,4% en France).

La consommation a en effet baissé de 19% dans l'industrie sur la période dans la région ACAL.

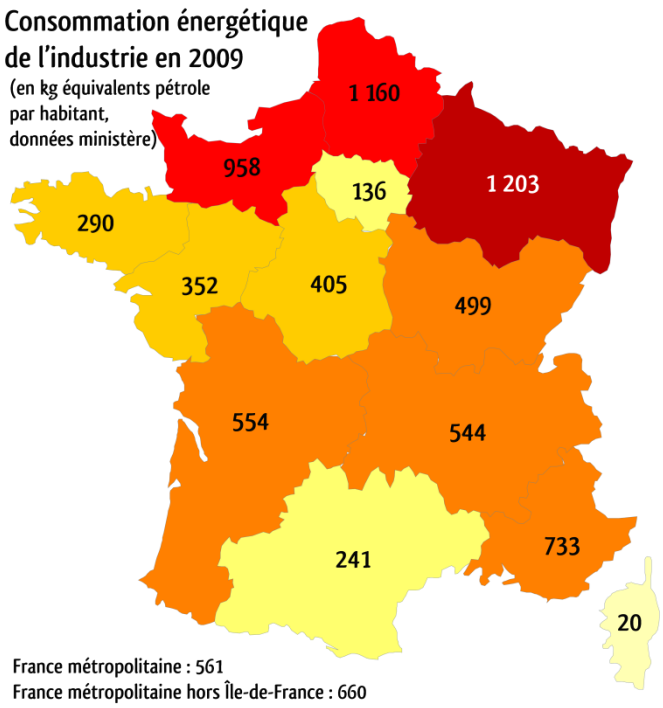

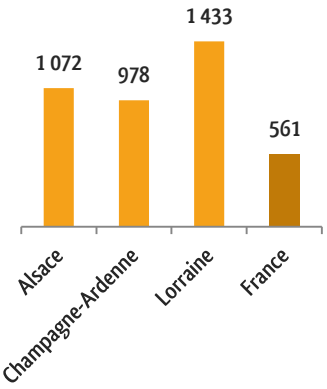

Poids de l'industrie dans la consommation énergétique :

- ACAL : 38%
- France : 23%

Evolution entre 1990 et 2009 de la consommation énergétique de l'industrie :

- ACAL : -19%
- France : -14%

l'ACAL au premier rang pour l'intensité énergétique de l'industrie

Par habitant, la consommation énergétique industrielle de la région ACAL est la plus élevée du pays (1 203 kg éq pétrole en 2009, pour 561 en France métropolitaine). C'est en Lorraine que le ratio est le plus élevé (1 433, soit 2,6 fois plus que la moyenne métropolitaine).

Entre 1990 et 2009, la consommation énergétique du secteur a baissé de 19% (-14% au niveau national). C'est la 4ème plus forte baisse parmi les 13 régions. Elle s'explique par le recul de certaines productions industrielles énergivores, mais aussi par l'amélioration de l'efficacité énergétique des procédés industriels.

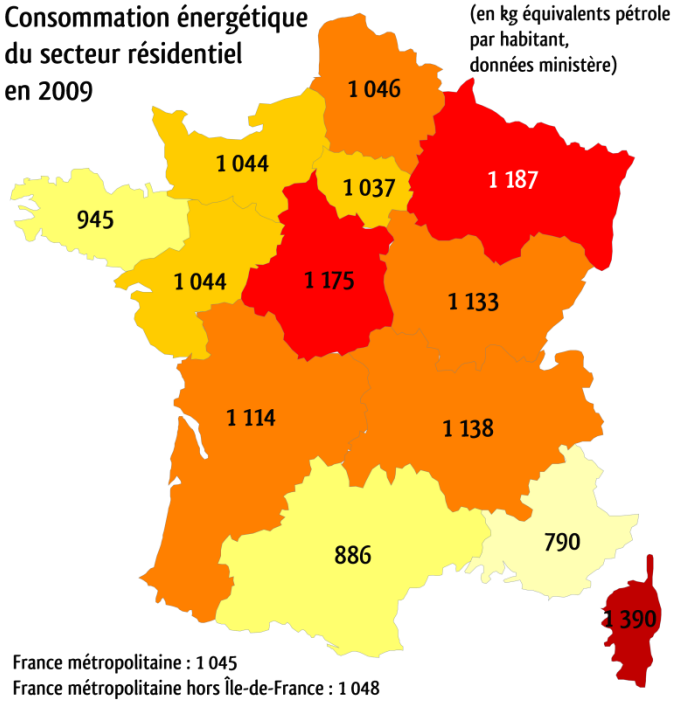

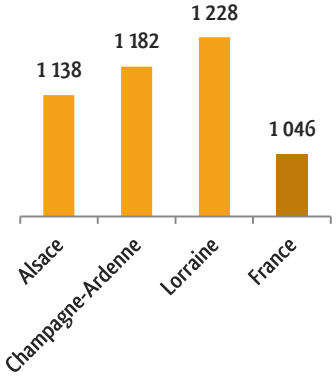

Poids du secteur résidentiel dans la consommation énergétique :

- ACAL : 38%
- France : 32%

Evolution entre 1990 et 2009 de la consommation énergétique du secteur :

- ACAL : +28%
- France : +29%

2ème région pour l'intensité énergétique du secteur résidentiel-tertiaire

Le secteur résidentiel représente une part sensiblement équivalente à celle de l'industrie dans la consommation d'énergie de la région ACAL. La région est au 2ème rang pour la consommation du secteur résidentiel par habitant en 2009 (1,187 tep/hab contre 1,045 en moyenne en France).

La consommation du secteur a augmenté par rapport à 1990 (+28%).

Pour cet indicateur également, la Lorraine se situe au dessus de l'Alsace et de la Champagne-Ardenne.

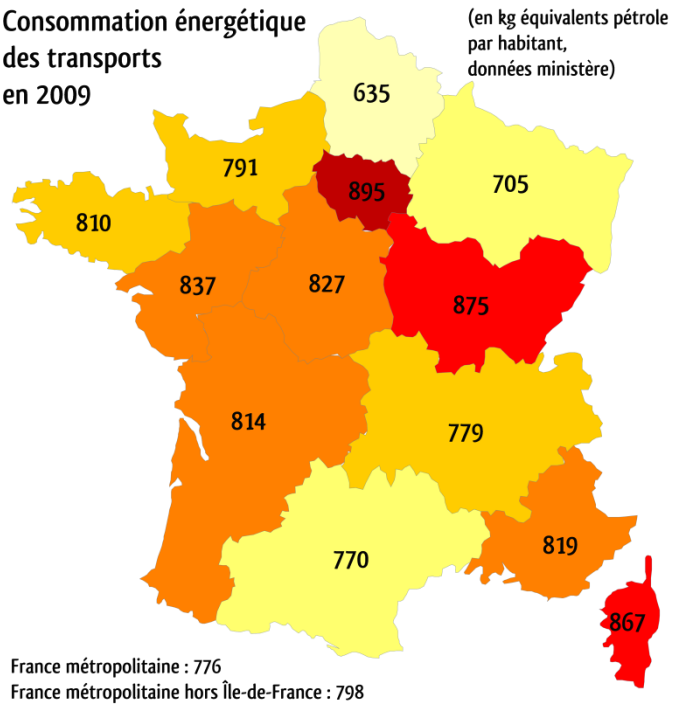

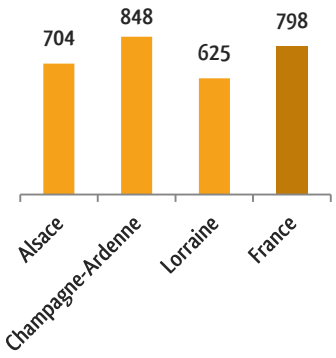

Poids des transports dans la consommation énergétique :

- ACAL : 22%
- France : 32%

Evolution entre 1990 et 2009 de la consommation énergétique des transports :

- ACAL : +25%
- France : +21%

L'intensité énergétique des transports inférieure à la moyenne nationale

La consommation énergétique finale des transports s'élève en moyenne à 705 kg équivalents pétrole par habitant en 2009 dans la région ACAL. Le domaine, qui représente 22% de la consommation énergétique de la région est celui qui affiche la plus grande progression depuis 1990 (+25%).

La région ACAL se situe au 12ème rang sur les 13 régions pour la consommation énergétique des transports par habitant en 2009. La Lorraine et l'Alsace se situent en dessous de la moyenne française, mais la Champagne-Ardenne affiche un ratio supérieur.

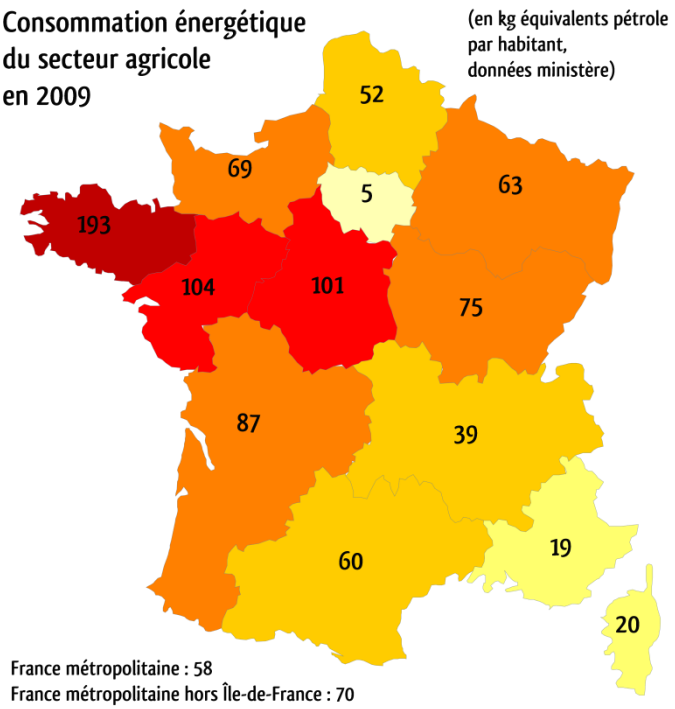

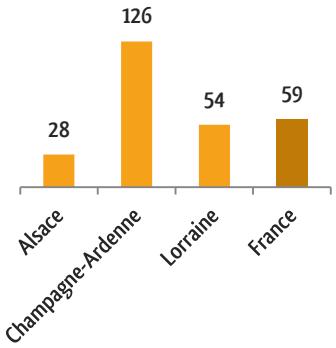

Poids de l'agriculture dans la consommation énergétique :

- ACAL : 2%
- France : 2%

Evolution entre 1990 et 2009 de la consommation énergétique de l'agriculture :

- ACAL : -5%
- France : +13%

La région ACAL au 7ème rang pour la consommation énergétique de l'agriculture par habitant.

Le secteur agricole, qui représente 2% de la consommation énergétique de l'ACAL, a baissé sa consommation de 5% par rapport à 1990 alors qu'il a sensiblement progressé en France (+13%).

Il n'affiche pas les mêmes niveaux de consommation dans les 3 régions. En Champagne-Ardenne, la consommation énergétique de l'agriculture représente 126 kg équivalent pétrole par habitant, contre 54 en Lorraine et 28 en Alsace.

Production d'électricité en 2014 selon la source d'énergie (Données RTE)

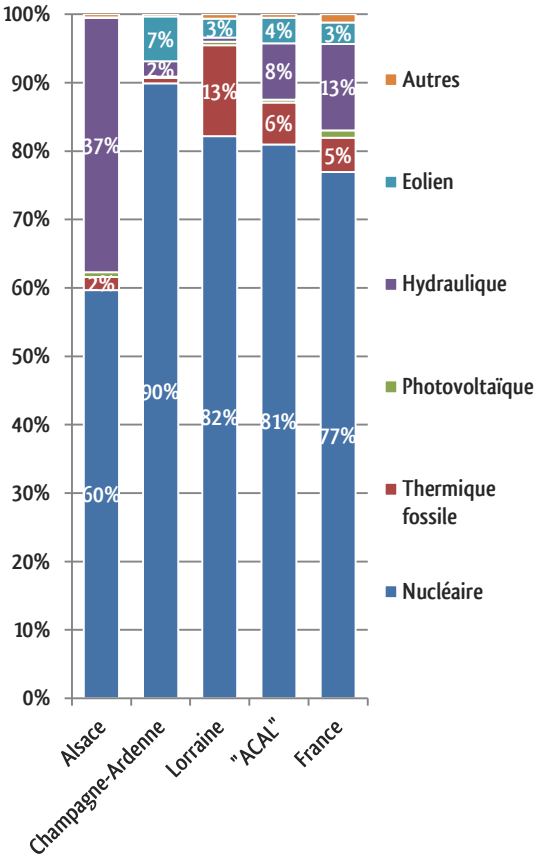

20% de la production d'électricité

La production d'électricité de la région ACAL s'élève à 106 048 GWh en 2014, soit 20% de la production nationale, ce qui confirme son statut de terre d'énergie. Pour comparaison, la région ACAL représente 8,8% de la population française.

La région représente 21% de la production d'électricité d'origine nucléaire, 24% du thermique fossile, 23% de l'éolien. Le photovoltaïque est moins représenté dans la production.

Les énergies renouvelables représentent 12,4% de la production

Au niveau national, elles représentent 16,9% de la production d'électricité. La région dispose d'un potentiel hydro-électrique important en Alsace (37% de la production) et d'une production éolienne élevée en Lorraine et en Champagne-Ardenne.

Production d'électricité en GWh en 2014 (données RTE)

	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	"ACAL"	France	Part de "l'ACAL"
Nucléaire	12069	37971	35812	85852	415900	21%
Thermique fossile	390	336	5793	6519	27000	24%
Photovoltaïque	136	92	230	458	5900	8%
Hydraulique	7517	953	266	8736	68200	13%
Eolien	16	2765	1188	3969	17000	23%
Autres	96	129	289	514	6600	8%
TOTAL	20224	42246	43578	106048	540600	20%

Une production excédentaire et une consommation en baisse

La production d'électricité de la région ACAL s'élève à 106 048 GWh pour une consommation de 41 560 GWh, soit un ratio de production/Consommation de 255%. La consaommation électrique de la région ACAL représente 9,1% de la consommation française.

Par rapport à 2006, la consommation d'électricité de la région ACAL a baissé de 11%. La baisse est de 10% en Alsace, 3% en Champagne-Ardenne et de 15% en Lorraine.

Echanges d'électricité entre régions en 2014 (Carte RTE)

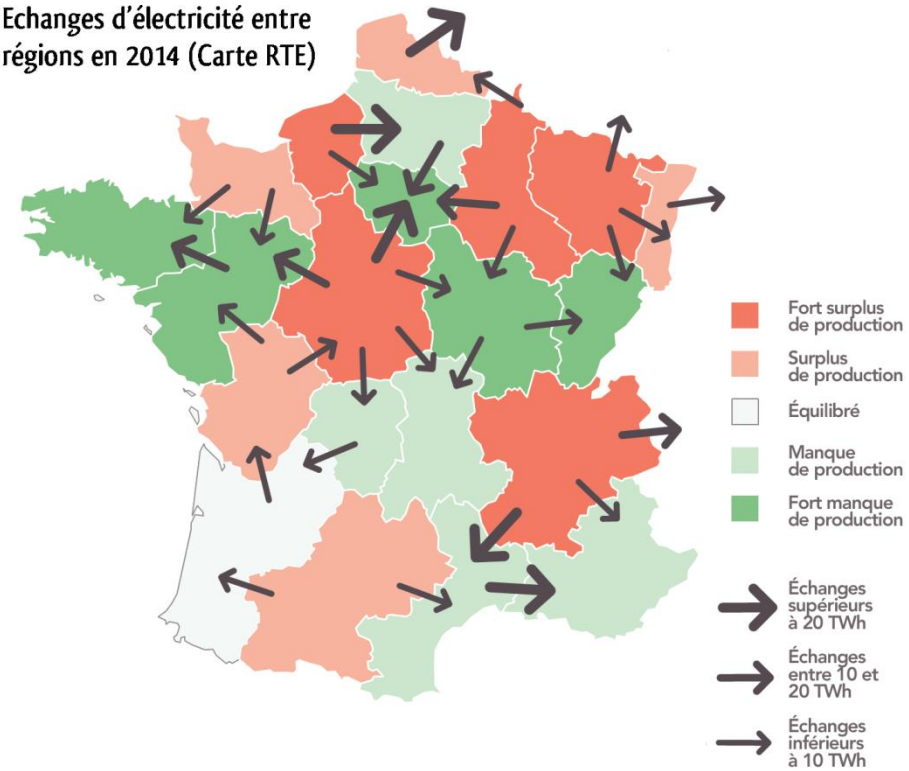

58% de la consommation d'électricité alsacienne est issue d'une source renouvelable.

Le potentiel hydroélectrique de l'Alsace favorise la consommation d'électricité renouvelable. C'est la région française dans laquelle l'électricité consommée est produite par le plus de sources renouvelables (58%). La Champagne-Ardenne affiche un ratio de 34% (5ème rang) et la Lorraine de 9% (15ème rang des régions métropolitaines).

Part des filières renouvelables dans la consommation électrique régionale totale en 2011 et 2012 en % (source obser'ER d'après RTE)

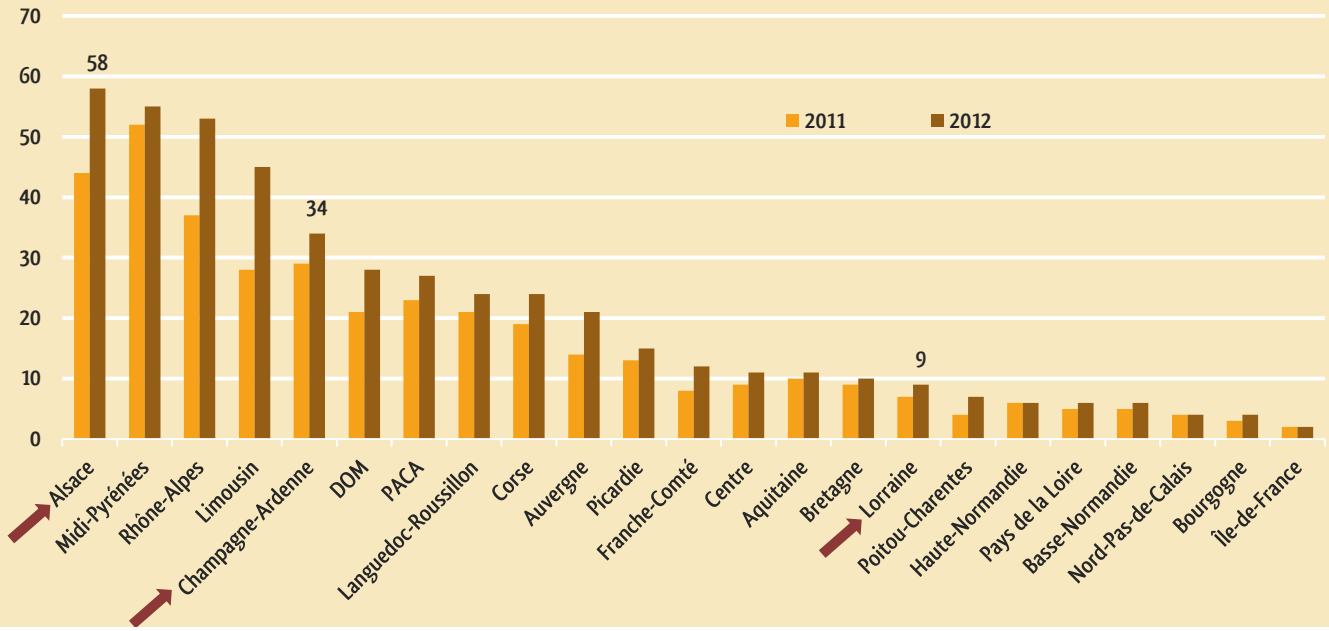

15- Transports et mobilités

Constats et chiffres clés

- 77% des déplacements domicile-travail des actifs de la région ACAL s'effectuent en voiture, cette proportion n'a pas évolué entre 2006 et 2011. Les transports en commun sont davantage utilisés dans les zones d'emploi les plus urbanisées. Leur utilisation progresse.
- La carte des déplacements domicile-travail fait émerger des réseaux régionaux autour des grandes aires urbaines.
- Les trafics routiers et l'offre de TER font apparaitre des liens forts avec les pays frontaliers et Paris.
- La part du fluvial et du ferroviaire dans le transport de marchandises est supérieure à la moyenne nationale en Alsace et en Lorraine. Cependant, elle recule sur les 3 régions.

1 761 000 actifs occupés sur 2 297 000 utilisent leur voiture pour les trajets domicile-travail

A l'instar des autres régions françaises, la voiture reste le mode de transport privilégié des actifs de la région ACAL, puisque près de 77% d'entre eux utilisent ce mode de transport. 8% des habitants de la région privilégient les transports en commun.

Le taux de recours aux transports en commun a augmenté de 0,9 point entre 2006 et 2011. Cependant, il ne semble pas que cela ne se soit fait au détriment de l'utilisation de la voiture mais des modes alternatifs (à pied ou deux roues) qui reculent.

La présence des grandes aires urbaines facilite l'utilisation des transports en commun

Ce sont dans les zones d'emploi les plus urbanisées que les taux de recours aux transports en commun sont les plus élevés. Ils s'élèvent à 19% à Strasbourg, 12% à Nancy, 10% à Reims, 9% à Thionville et à Metz.

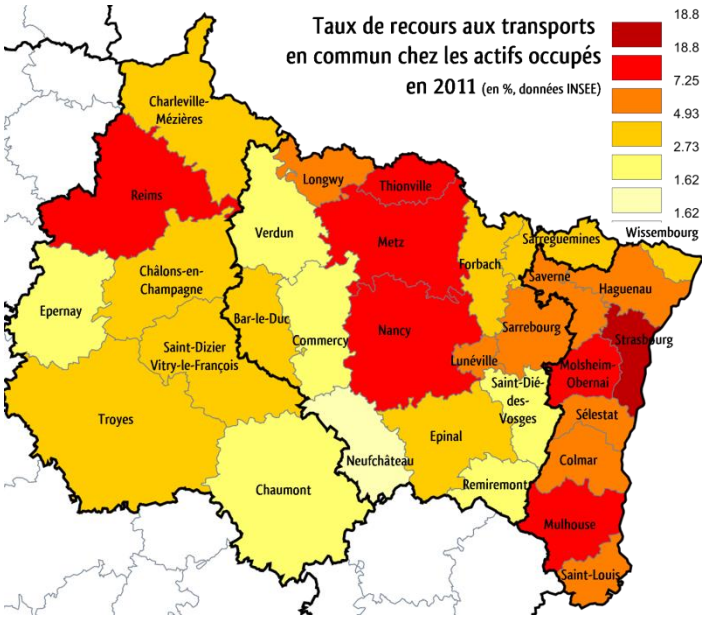

Répartition des modes de déplacement des actifs occupés en 2011 (données INSEE)

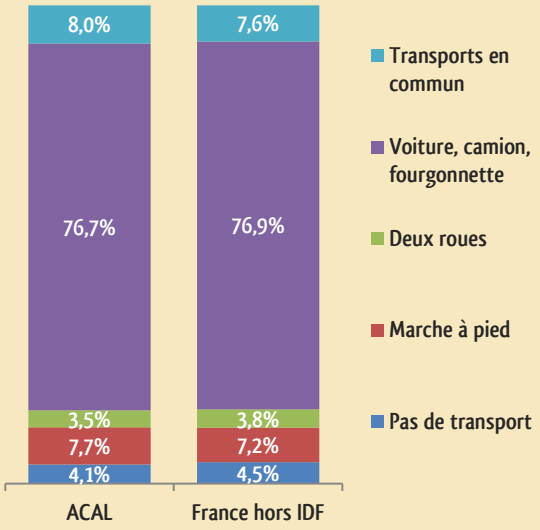

Evolution entre 2006 et 2011 du taux de recours aux différents modes de déplacement pour les actifs occupés de la "région ACAL" (en points de %, source INSEE)

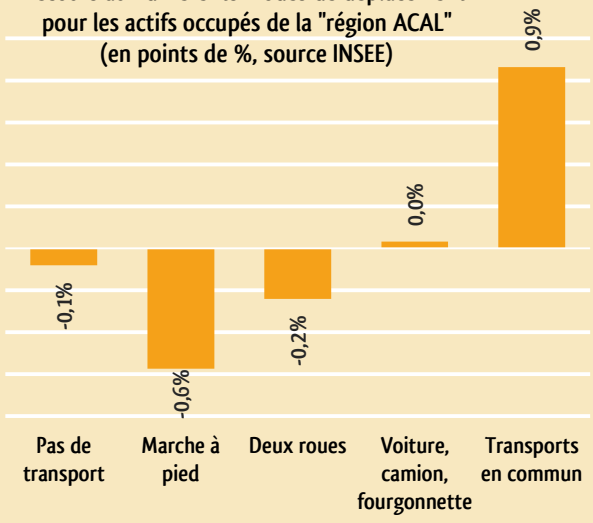

Des réseaux régionaux polycentriques visibles à travers les déplacements domicile-travail.

La représentation cartographique des déplacements domicile-travail montre l'importance des relations entre les aires urbaines au sein de chacune des trois régions qui composent l'ACAL. La Lorraine et l'Alsace sont structurées autour d'axes Nord-Sud et la Champagne-Ardenne, moins densément peuplée, se présente sous une forme « d'archipel » plus éclaté. Localement, on note des déplacements interrégionaux entre ou avec des petites aires urbaines : Reims-Laon, Saint-Dizier-Bar-le-Duc, Sarrebourg-Strasbourg-Saverne, Mulhouse-Belfort.

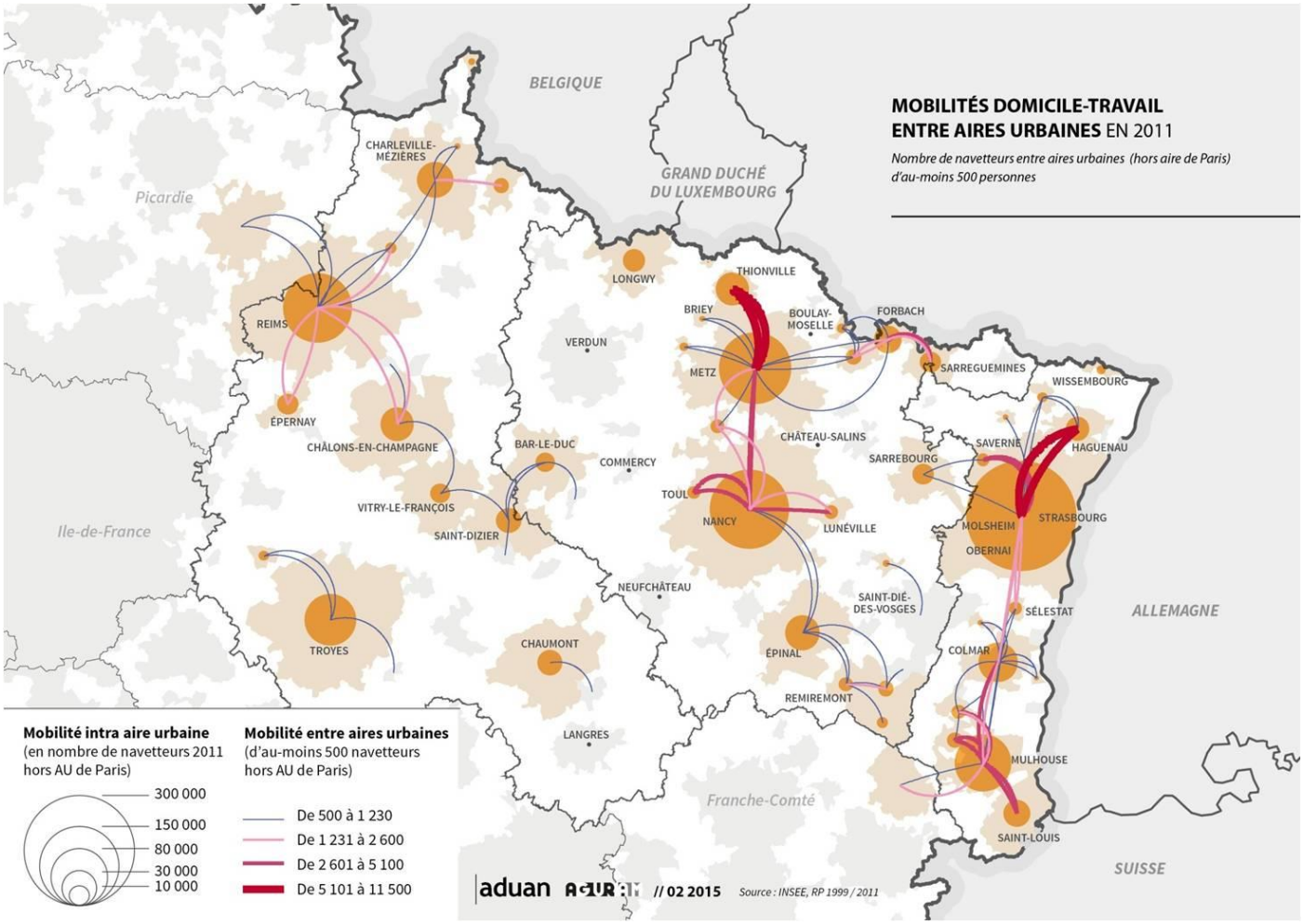

Cartographie AGURAM – ADUAN – Pôle métropolitain du Sillon Lorrain – mars 2015

Les flux de trafics plus importants entre l'Alsace et la Lorraine

Les cartes représentant l'offre ferroviaire « du quotidien » et les trafics routiers font également apparaitre des systèmes de mobilité calqués sur les 3 régions actuelles. Les liens entre la Lorraine et la Champagne-Ardenne ne sont pas identifiable dans l'offre ferroviaire « du quotidien », mais apparaissent entre l'Alsace et la Lorraine. Les flux et les réseaux routiers sont plus denses entre la Lorraine et l'Alsace qu'entre la Lorraine et la Champagne-Ardenne.

Des déplacements quotidiens vers Paris et vers les pays frontaliers

Les flux extérieurs de la Champagne-Ardenne sont principalement tournés vers Paris. Pour la Lorraine, les échanges sont très denses avec la Luxembourg et le Land de Sarre. L'Alsace, quant à elle est marquée par des échanges importants avec l'Allemagne (Kehl) et la Suisse (Bâle).

Trois systèmes régionaux de mobilité, tournés vers les pays frontaliers et Paris

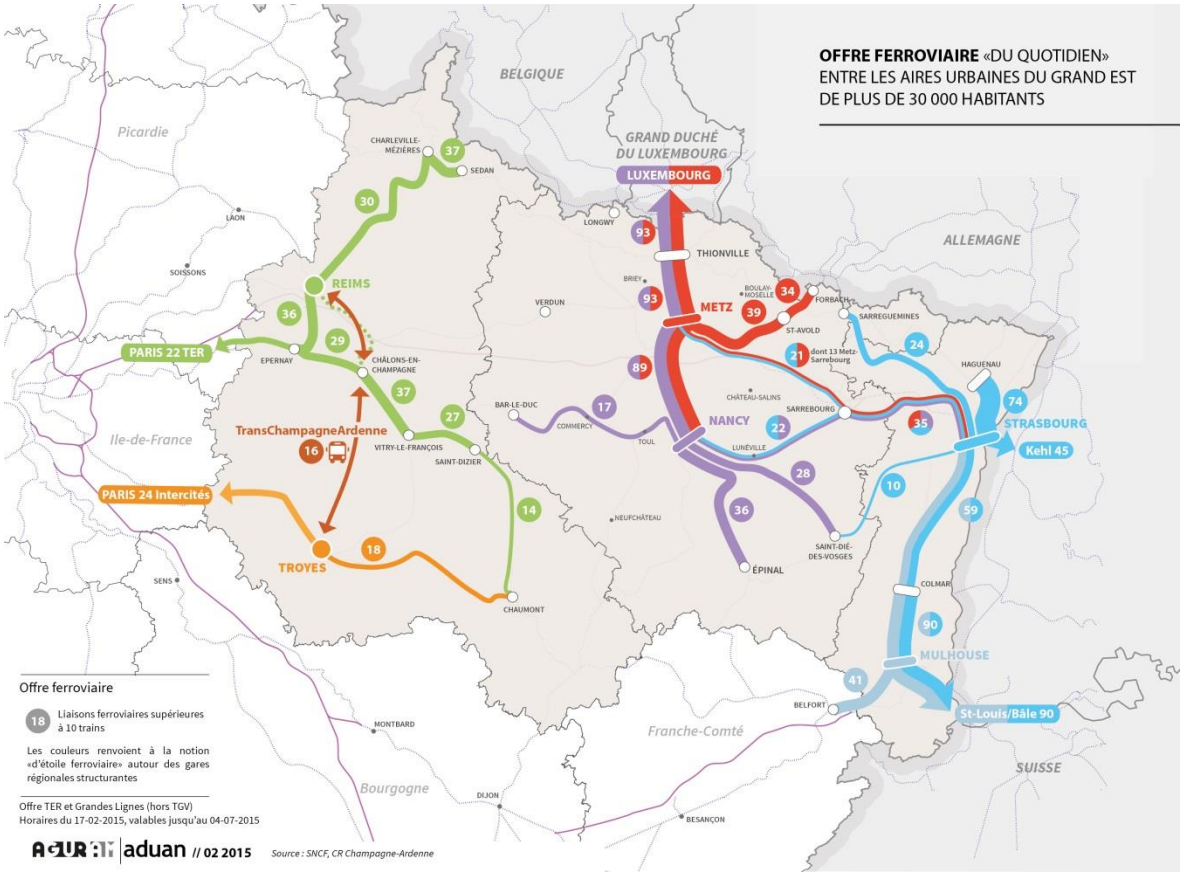

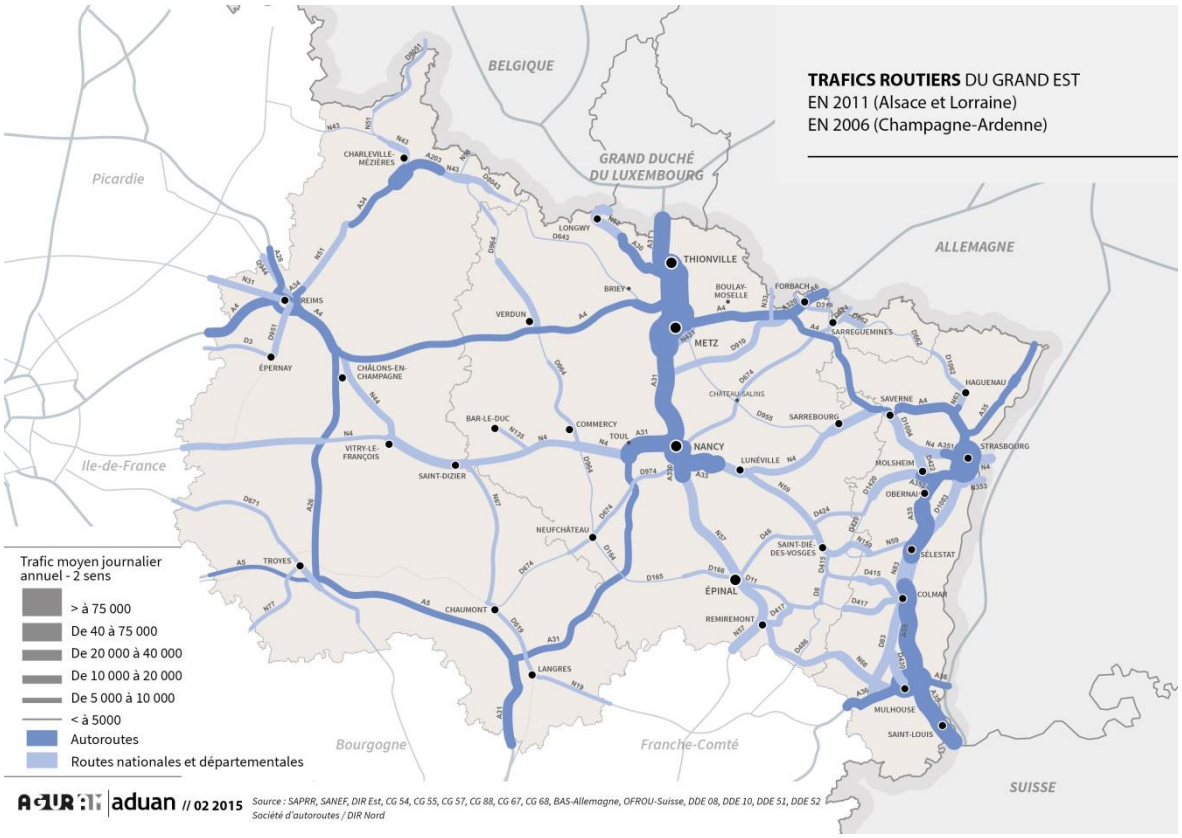

Cartographies AGURAM – ADUAN – Pôle métropolitain du Sillon Lorrain – mars 2015

Diminution du ferroviaire et du fluvial dans le transport de marchandises

La part du fluvial et du ferroviaire dans le transport de marchandises est supérieure à la moyenne nationale en Alsace et en Lorraine. Cependant, elle recule sur les 3 régions. La baisse est notamment sensible en Lorraine. Un travail approfondi avec les observatoires régionaux des transports permettra de détailler ce constat.

Part du rail et du fluvial dans le transport intérieur de marchandises en 2010 et évolution depuis 2000 (source observatoire des territoires)

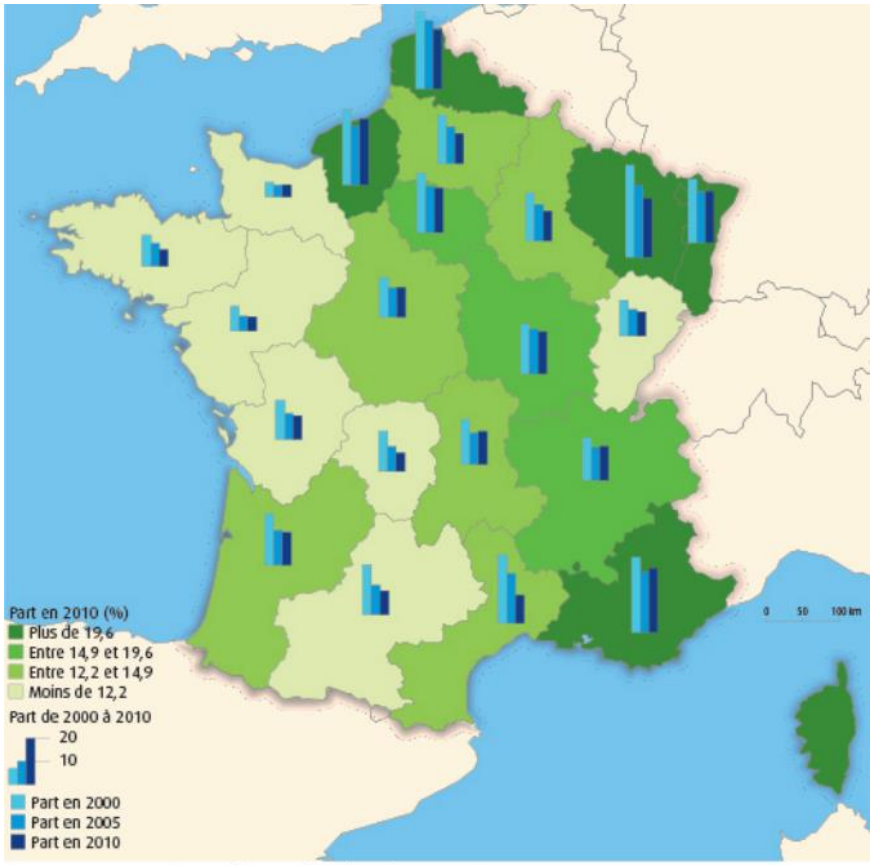

Note : transport intérieur de marchandises hors transit.

16- Utilisation des sols

Constats et chiffres clés

- **7,9% du territoire de la région ACAL est artificialisé, contre 9,1% en France en moyenne. Cette proportion varie entre l'Alsace, la Lorraine et la Champagne-Ardenne.**
- **La part du territoire artificialisée progresse fortement (+16,5% entre 2006 et 2012, contre +9,2% en France). Cette progression est supérieure à l'évolution démographique.**

Informations

- **Données issues du ministère du développement durable :** http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/Eider/series.do#

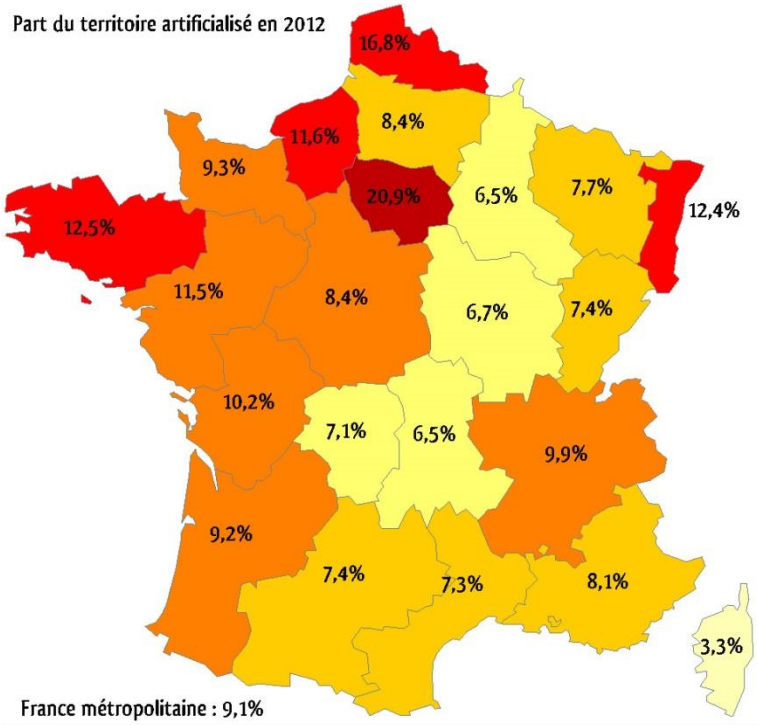

Une pression continue des activités humaines sur l'occupation des sols

La part artificialisée du territoire varie très fortement dans la région ACAL. Elle reflète en partie les écarts de densité de population entre les trois régions. Ainsi, en Alsace, 12,4% des sols sont artificialisés, contre 6,5% en Champagne-Ardenne et 7,7% en Lorraine. L'artificialisation du territoire a progressé de 16,5% entre 2006 et 2012 dans la région ACAL contre une hausse de 9,2% au niveau national. Dans les trois régions elle est supérieure à la moyenne nationale, alors même que la croissance démographique y est inférieure.

L'agriculture plus présente en Champagne-Ardenne, les zones naturelles plus importantes en Alsace et en Lorraine

Le secteur agricole occupe 62% du territoire de Champagne-Ardenne et 50,6% de la Lorraine contre une moyenne de 51,3% en France. En Alsace et en Lorraine, les espaces naturels (forêts, eau, peupleraies, …) représentent respectivement 44,3% et 41,6% du territoire, contre 39,5% en moyenne en France. Le massif vosgien, majoritairement boisé, explique cette spécificité.

Evolution entre 2006 et 2012 de l'occupation des sols	Zones naturelles			Zones agricoles			Zones artificielles			Surface totale du territoire
	2012	Part du territoire	Evolution 2006-2012	2012	Part du territoire	Evolution 2006-2012	2012	Part du territoire	Evolution 2006-2012	2012
	ha	%	%	ha	%	%	ha	%	%	ha
Alsace	369 273	44,3	-0,3	360 248	43,2	-1,9	103 663	12,4	+10,4	833 186
Champagne-Ardenne	809 808	31,5	0	1 594 916	62,0	-0,2	167 265	6,5	+25,4	2 571 987
Lorraine	98 5777	41,6	-0,9	1 198 374	50,6	-0,8	182 767	7,7	+12,6	2 366 920
"ACAL"	**2 164 858**	**37,5**	**-0,5**	**3 153 538**	**54,6**	**-0,6**	**453 695**	**7,9**	**+16,5**	**5 772 093**
France métropolitaine	21 706 841	39,5	0,3	28 175 780	51,3	-1,5	4 990 526	9,1	+9,2	5 4919 246

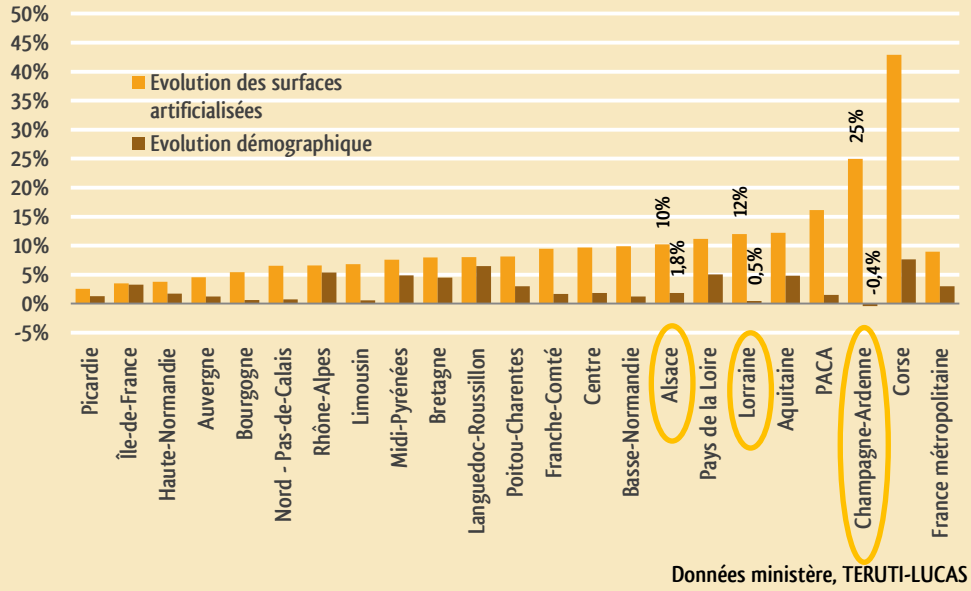

Découplage inquiétant entre la croissance démographique et l'artificialisation des sols

Entre 2006 et 2012, la population de la région ACAL a progressé de 1,1% alors que les espaces artificialisés ont augmenté de 16,5%. L'artificialisation s'explique notamment par **l'étalement urbain**, la **construction d'infrastructures** de transports et de **zones d'activités**.

Ce constat interroge notre modèle de développement et d'aménagement des territoires et devra être intégré dans les **schémas régionaux de cohérence écologique** en cours de finalisation.

17- Qualité de l'air

Informations

- La présente fiche a été réalisée par les trois Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) de la région ACAL

http://www.atmo-alsace.net/site/Accueil-2.html | http://www.atmo-ca.asso.fr | http://www.air-lorraine.org

Les indicateurs de pollution présentés sont ceux qui dépassent régulièrement des normes de qualité de l'air pour la protection de la santé humaine. En particulier, la France fait aujourd'hui face à un contentieux européen pour les particules PM10 et à une menace de contentieux pour le dioxyde d'azote NO_2.

DIOXYDE D'AZOTE

Le dioxyde d'azote, majoritairement issu du trafic routier, présente des niveaux de concentrations importants dans les zones urbaines et en particulier en proximité du trafic routier.

Entre 2009 et 2014, les niveaux de concentrations en NO_2 sont globalement orientés à la baisse sur toutes les agglomérations de la région ALCA. Toutefois, ces niveaux restent largement supérieurs à la valeur limite pour la protection de la santé humaine (40 µg/m³ en moyenne annuelle) en proximité des principaux axes de trafic routier.

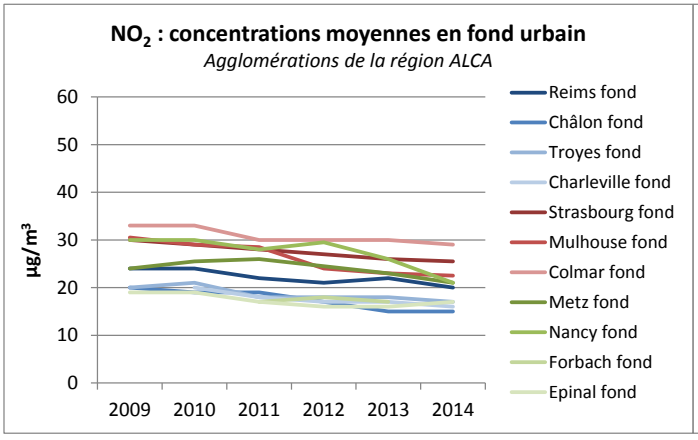

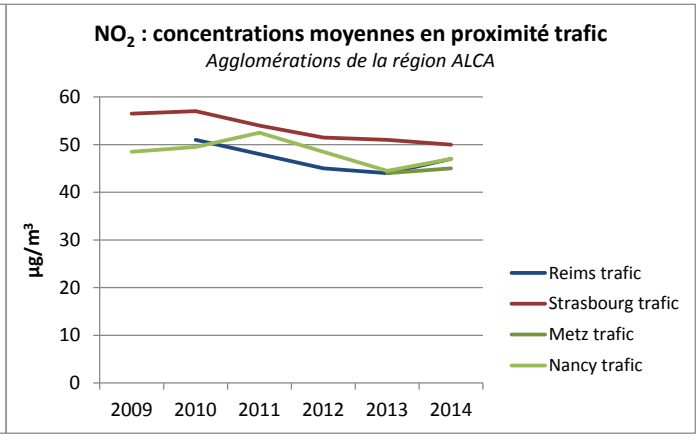

OZONE

Les niveaux de concentrations en ozone sont en moyenne les plus élevés dans les Hautes-Vosges, en lien avec le fond troposphérique d'ozone et l'absence de consommation de ce polluant par certains polluants d'origine routière.

Le fond troposphérique parait en augmentation au niveau de la région ALCA. Certaines stations de mesures en plaine présentent également des niveaux en augmentation, alors que les concentrations dans les Vosges moyennes, Vosges du Nord et dans le Nord-Est de la région paraissent orientées à la baisse.

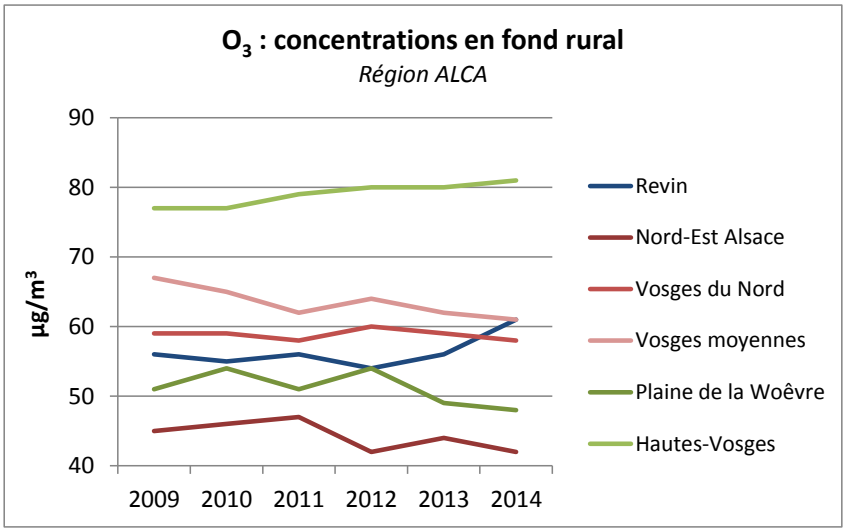

PARTICULES PM10

Les inventaires des émissions réalisés par les AASQA de la région ALCA illustrent l'origine multiple des particules : sources routières (voitures et poids-lourds diesels), sources domestiques (utilisation de bois-énergie dans des installations anciennes ou des foyers ouverts), sources industrielles et agricoles.

Les niveaux de concentrations en PM10 en fond urbain sont orientés à la baisse, avec néanmoins des années, comme 2011 et 2013, présentant de dépassements importants de la valeur limite journalière de 50 µg/m³ à ne pas dépasser plus de 35 jours par an.

En proximité du trafic, cette valeur limite journalière est régulièrement dépassée dans les principales agglomérations à l'exception de l'année 2014 qui a présenté des niveaux de concentrations en baisse.

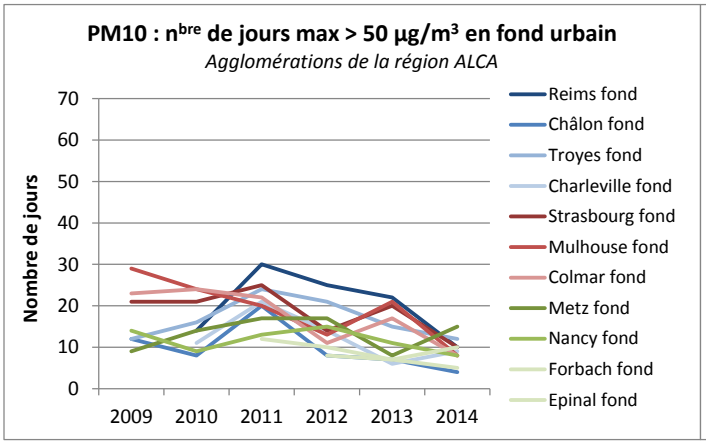

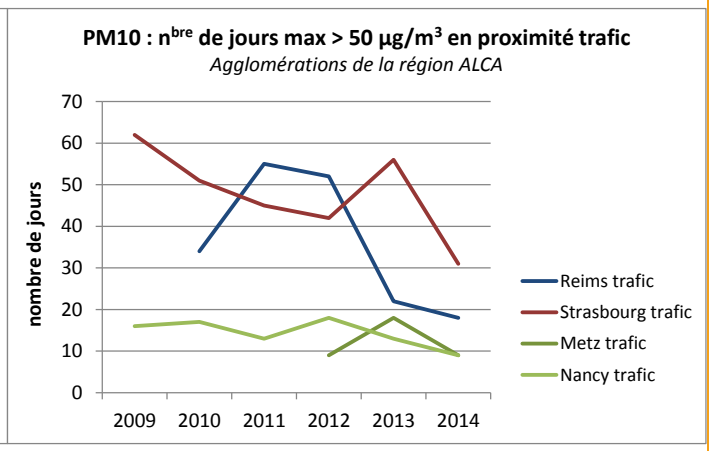

18- Qualité de l'eau

Constats et chiffres clés

- La concentration en pesticides est plus forte dans les eaux superficielles que dans les eaux souterraines. Elle est plus importante en Alsace et en Champagne-Ardenne qu'en Lorraine.
- La région Champagne-Ardenne affiche également des niveaux de pollution vis-à-vis des nitrates qui sont supérieurs à la moyenne nationale, tant pour les eaux de surface que pour les eaux souterraines.

Informations

- Données issues du ministère du développement durable : http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/Eider/series.do#

Nombre de stations selon la concentration moyenne en pesticides relevée en 2012 dans les eaux souterraines

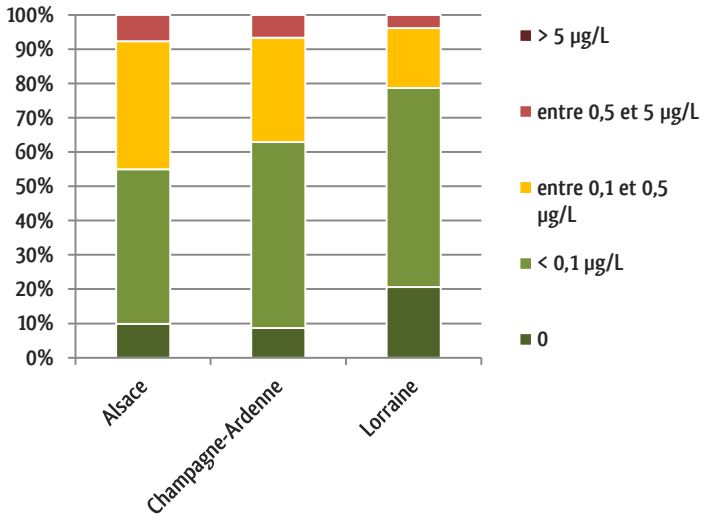

Nombre de stations selon la concentration moyenne en pesticides relevée en 2011 dans les cours d'eau

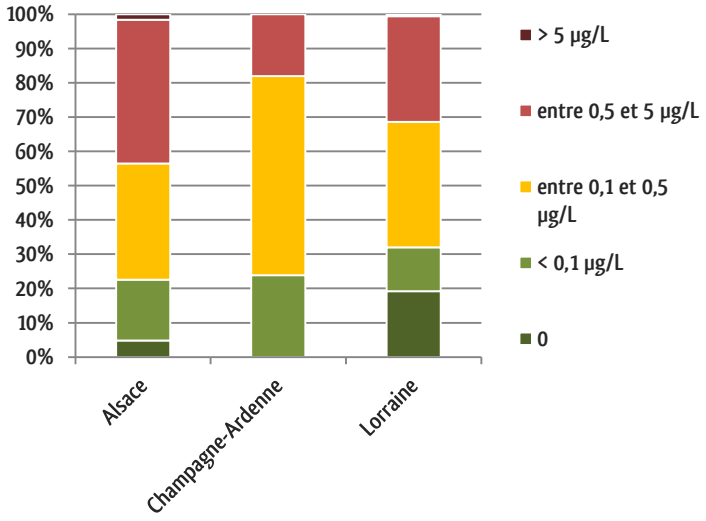

PESTICIDES

Les eaux souterraines mieux préservées des pesticides

Cet indicateur mesure la qualité de l'eau vis-à-vis des pesticides présents dans différentes stations de mesure sur l'ensemble du territoire. L'augmentation du nombre de stations pour affiner la connaissance sur la qualité de l'eau rend compliquée la comparaison d'une année sur l'autre de la qualité de l'eau.

Une plus forte présence de pesticides en Champagne-Ardenne et en Alsace

Globalement, les eaux souterraines affichent une meilleure qualité dans la mesure où elles sont davantage filtrées. Néanmoins on y retrouve des traces de pesticides dans 90% des stations alsaciennes et champardennaises et dans 80% des stations de Lorraine. En Alsace, 45% des stations ont une concentration moyenne supérieure à 0,1µg/L, contre 37% en Champagne-Ardenne et 21% en Lorraine qui affiche des meilleurs résultats sur cet indicateur.

Les cours d'eau sont davantage concernés par les problèmes de pollution aux pesticides. Parmi les points de mesure réalisés en 2011, aucune station de Champagne-Ardenne n'en a pas détecté, contre 5% des stations alsaciennes et 19% des stations lorraines. La concentration moyenne dépasse 0,1µg/L dans 77% des stations de Champagne-Ardenne, 76% des stations d'Alsace et 68% des stations de Lorraine pour les relevés effectués en 2011.

NITRATES

Concentration moyenne en nitrates relevée en 2012 dans les eaux souterraines (en mg/L)

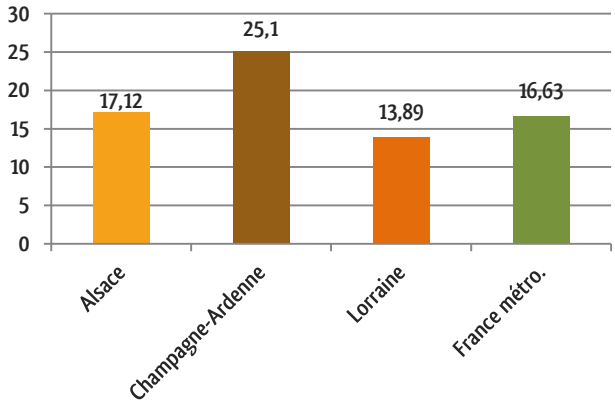

Concentration moyenne en nitrates relevée dans les ceaux superficielles (en mg/L)

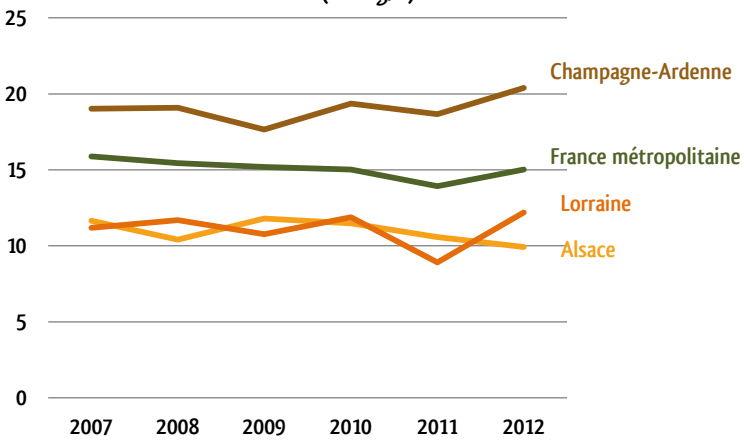

Une plus forte présence de nitrates en Champagne-Ardenne

La concentration moyenne des nitrates est plus élevée en Champagne-Ardenne dans les eaux souterraines comme dans les eaux superficielles.

Dans les eaux souterraines, la concentration moyenne est de 25,1mg/L en Champagne-Ardenne contre une moyenne de 16,63mg/L pour la France métropolitaine. La concentration mesurée en Alsace dépasse également le niveau moyen français (17,12).

Dans les eaux superficielles, la concentration est supérieure à la moyenne nationale en Champagne-Ardenne.

S'il n'est pas possible de mesurer l'évolution de la concentration dans les eaux souterraines en raison d'une forte augmentation du nombre de points de mesure en 2012, on note néanmoins une légère progression de la pollution dans les eaux superficielles pour la Lorraine et la Champagne-Ardenne.

19- Biodiversité et nature

Constats et chiffres clés

- 0,51% du territoire de l'ACAL est protégé par différents cadres règlementaires nationaux. Cette proportion est inférieure à la moyenne nationale, où 1,3% du territoire fait l'objet d'une protection.
- Dans la région ACAL, les indicateurs de peuplements piscicoles sont favorables aux trois régions en comparaison de la moyenne nationale et des régions du quart Nord-Est de la France.
- L'indice d'abondance des oiseaux communs progresse en Champagne-Ardenne mais recule en Lorraine et en Alsace. Ce constat est nuancé selon les espèces.

Informations

- Données issues du ministère du développement durable : http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/Eider/series.do#

0,51% du territoire entrent dans le cadre de la Stratégie nationale de Création des Aires Protégées en ACAL

Les aires protégées, s'inscrivant dans le cadre de la **Stratégie nationale de Création des Aires Protégées (SCAP),** sont des protections réglementaires fortes. La SCAP vise à améliorer la cohérence et la qualité du réseau des aires protégées terrestres. Dans sa déclinaison régionale, il s'agit d'une mesure d'importance dans la « territorialisation » du Grenelle de l'environnement. Les aires protégées incluent les cœurs de parc nationaux, les réserves naturelles nationales, les réserves naturelles régionales, les arrêtés préfectoraux de protection de biotope et les réserves biologiques (forestières).

En 2011, 0,51% du territoire de la région ACAL est protégé dans le cadre de la SCAP. La protection est plus étendue en Alsace (1,6% du territoire) qu'en Lorraine et en Champagne-Ardenne (0,4% et 0,2%).

Conformément à la directive du 13 août 2010, la protection naturelle doit atteindre l'objectif des 2% du territoire en 2020.

Part du territoire en aires protégées (%, données ministère)

Répartition des aires protégées s'inscrivant dans la SCAP selon leur nature en 2013 >

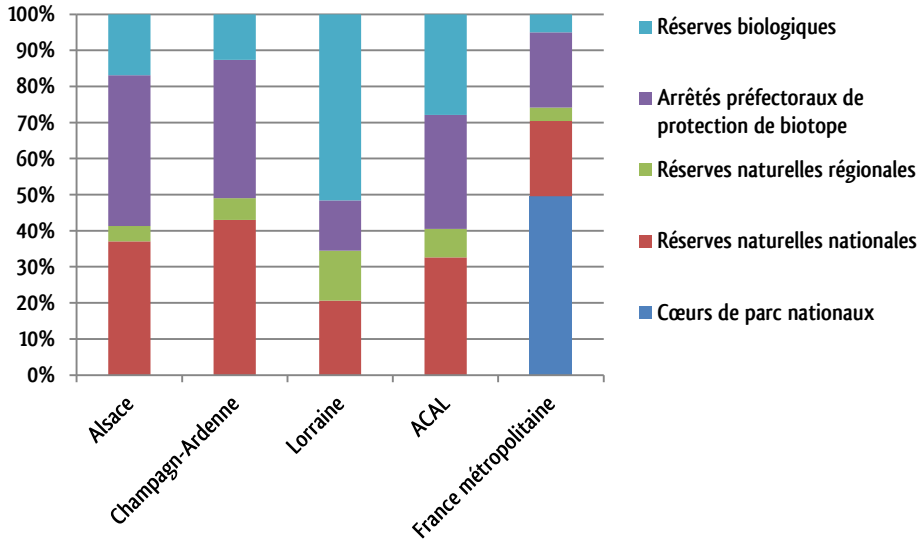

6 parcs naturels régionaux sur 14,9% du territoire

Un Parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine.

La région ACAL compte 6 parcs naturels régionaux, couvrant 857 000 ha. En France métropolitaine, on en dénombre 50, recouvrant 14,7% du territoire.

Deux parcs sont partagés entre plusieurs régions : Vosges du Nord (Lorraine + Alsace) et Ballons des Vosges (Alsace + Lorraine + Franche-Comté).

Parcs naturels régionaux de la région ACAL (source : Fédération des Parcs naturels Régionaux de France)

Données sur les PNR de la région ACAL (source : Fédération des Parcs naturels Régionaux de France

Parcs	Communes Classées Hors villes portes	Superficies en ha (arrondies)	Habitants (arrondis)
Ardennes	91	117 200	76 000
Ballons des Vosges	187	264 500	238 000
Forêt d'Orient	57	82 000	23 400
Lorraine	183	210 000	78 100
Montagne de Reims	68	53 300	34 000
Vosges du Nord	111	130 000	86 000

	Nombre de parcs	Nombre de communes	Superficies en ha (arrondies)	Habitants (arrondis)
Total "ACAL"	6	697	857 000	535 500
Total France m.	50	4 348	7 994 900	3 869 050
Part de "l'ACAL"	12,0%	16,0%	10,7%	13,8%

PEUPLEMENT PISCICOLE

L'indice « Poissons-Rivière » (IPR) constitue une synthèse de l'état de peuplement des poissons. Il est à la fois un indicateur de biodiversité et un indicateur de la qualité des cours d'eau, en raison des exigences en environnement de vie des poissons. Une station hydrographique non touchée par les activités humaines est prise en référence pour le calcul de l'IPR. Il est divisé en 5 catégories ici regroupées en deux pour le classement : la part favorable (catégories « excellent » et « bon ») et la part défavorable (« médiocre », « mauvais », et « très mauvais »).

A l'échelle nationale, entre 2001 et 2010, la répartition entre IPR favorable et défavorable est restée globalement stable (54% - 46%). Les fluctuations observées sont davantage liées à l'augmentation progressive du réseau de contrôle. On observe de fortes disparités territoriales : les grands cours d'eau subissent plus de perturbations liées aux activités humaines alors que les fleuves côtiers en sont mieux préservés.

Dans la région ACAL, la Champagne-Ardenne (78%) et l'Alsace (68%), respectivement 3ème et 5ème des 22 régions françaises, se distinguent par une part favorable de l'IPR largement supérieure à la moyenne nationale. Avec 51%, la Lorraine est juste en-deçà.

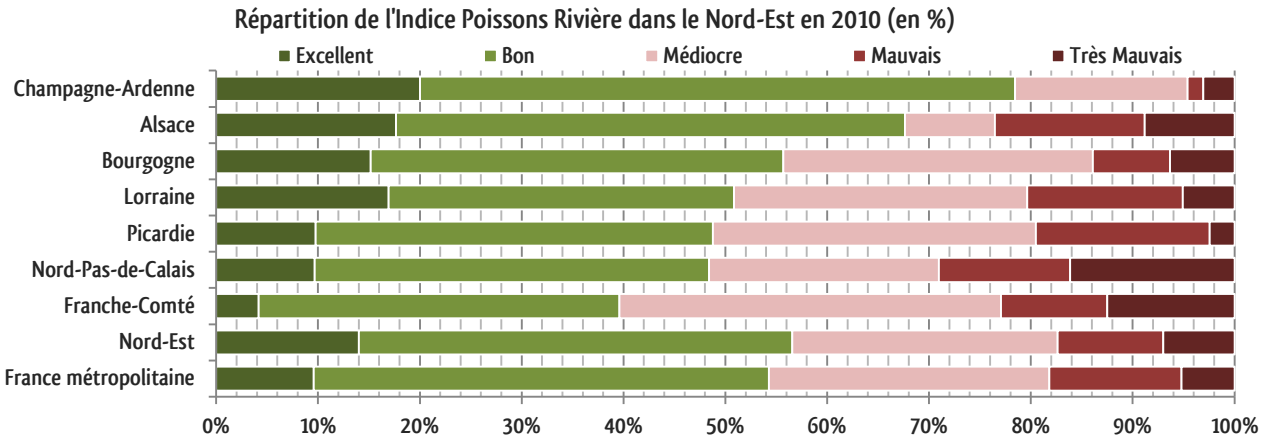

POPULATIONS D'OISEAUX COMMUNS

Suivre les espèces communes d'oiseaux permet d'obtenir un indice de l'état de la biodiversité ordinaire. Cela est notamment dû à la variété de leurs exigences d'environnement de vie. Le suivi opéré dans le cadre du programme Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) est réalisé sur la base de 65 espèces d'oiseaux, adaptées suivant les spécificités régionales.

A l'échelle nationale, le principal constat est celui du **déclin des espèces spécialistes entre 1989 et 2009, au profit des espèces généralistes, qui s'adaptent mieux aux changements de conditions**. Ce constat est généralisable à l'échelle de l'Europe, de telle sorte que se dessine un phénomène d'homogénéisation de la faune aviaire, un nombre restreint d'espèces généralistes venant remplacer les espèces spécialistes. Selon le Museum National d'Histoire National, cette tendance peut être étendue à l'ensemble de la faune mais aussi des flores, marquées par un déclin des espèces spécialistes.

Depuis 2001, on constate une augmentation de l'indice d'abondance des oiseaux communs toutes espèces confondues en Champagne-Ardenne (+11%), mais une baisse en Lorraine (-3%) et en Alsace (-2%).

Les espèces généralistes progressent en Alsace (+24,7%), Champagne-Ardenne (+22,5%) et Lorraine (+9%). Parmi les espèces spécialistes, on note une forte baisse de l'indice d'abondance des oiseaux évoluant dans les milieux agricoles en Alsace (-39,4%).

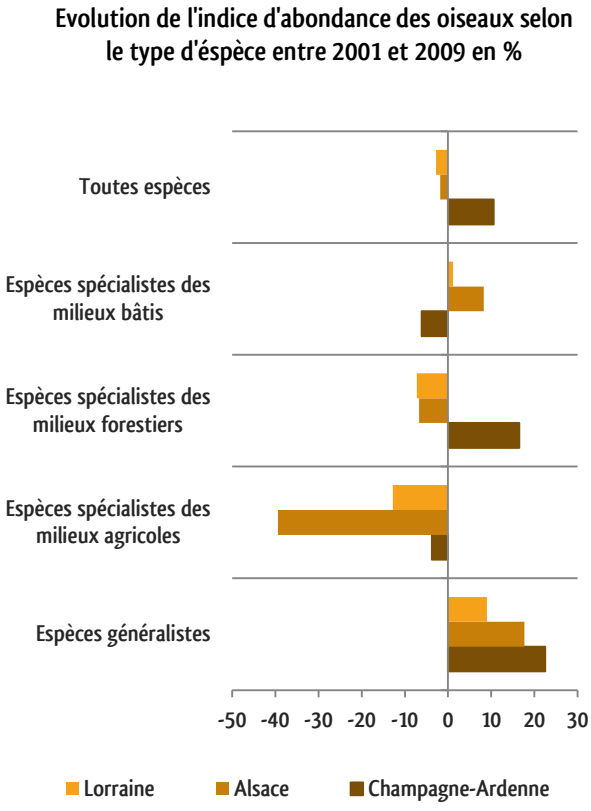

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES ESPECES DE LA REGION ACAL

Des Ardennes françaises au Jura alsacien, en passant par le massif vosgien, des grands lacs champenois et étangs lorrains jusqu'à la plaine du Rhin, la grande région ACAL abrite des milieux naturels remarquables, lieux de vie d'une faune et d'une flore d'une grande diversité.

Les bases de données faunistiques régionales, basées sur le système VisioNature, permettent de visualiser les spécificités de la région ACAL :

- www.faune-alsace.org
- www.faune-champagne-ardenne.org
- www.faune-lorraine.org

Six espèces de la région ALCA peuvent être citées à titre d'exemples. Elles montrent la complémentarité des trois régions ainsi que la connaissance très fine de cette biodiversité grâce aux mouvements associatifs de chacune des trois régions :

- La cigogne blanche,
- La grue cendrée,
- La rainette verte,
- Le milan royal,
- La chevêche d'Athéna,
- Le castor d'Eurasie.

L'exemple de la présence de la Cigogne blanche en ACAL

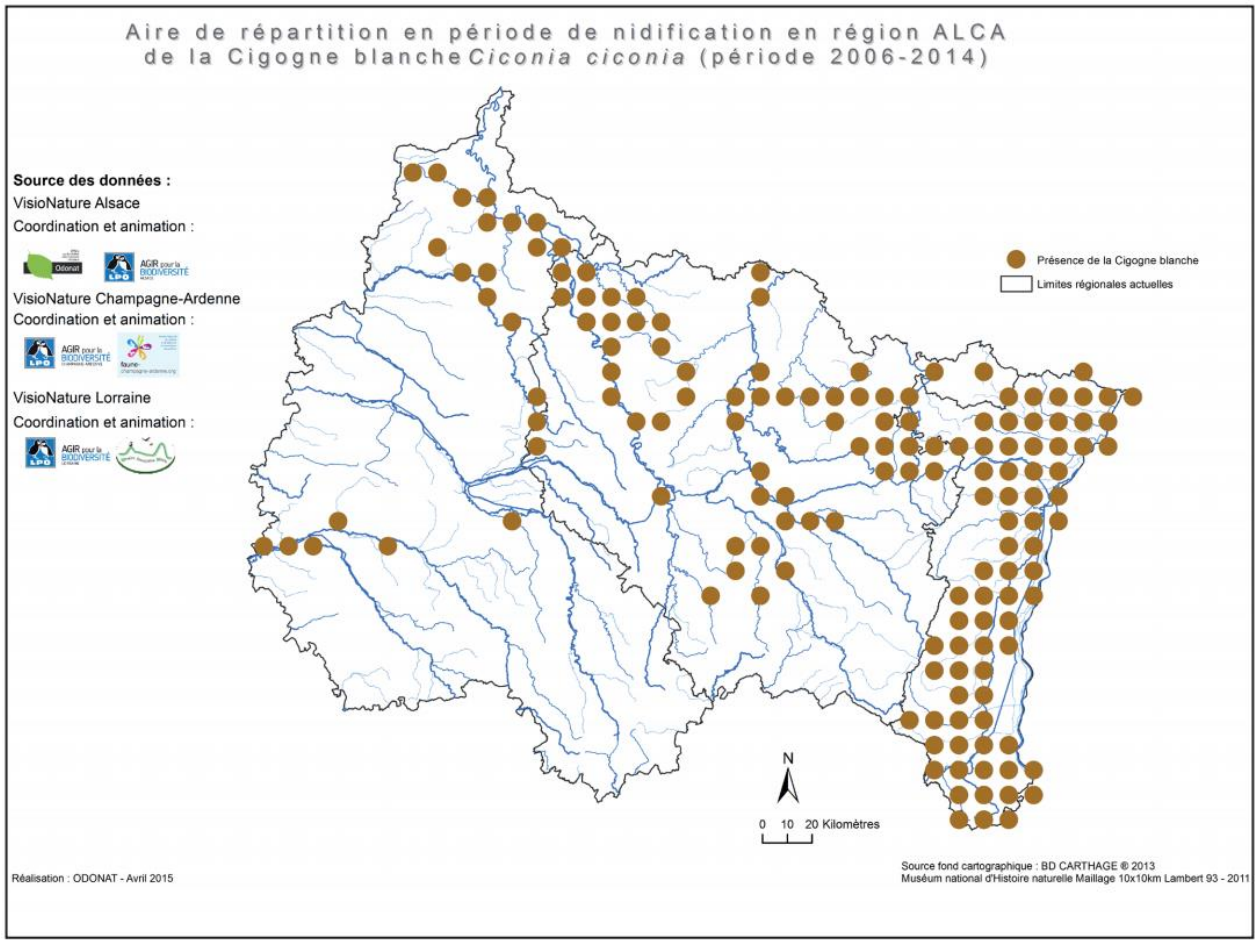

PARTIE 3 :

Annexes

1. ANALYSES AFOM des 3 régions

Les analyses AFOM données à titre indicatif proviennent de différents diagnostics stratégiques réalisés pour chacune des 3 régions.

Champagne-Ardenne

(Source : Région Champagne-Ardenne, Commission Permanente du 20 janvier 2014, « La S3 de Champagne-Ardenne » http://www.innovation.rhonealpes.fr/SRI/upload/docs/application/pdf/2014-05/sri_champagne-ardenne.pdf)

Atouts	Faiblesses
• Positionnement d'une partie des activités de recherche sur des domaines porteurs et innovants (valorisation des agroressources, nanotechnologies, TIC : sécurité et imagerie …) • Recherche privée plus forte qu'en moyenne nationale • Développement d'activités de recherche en relation avec le tissu économique en reconversion (ex : coutellerie et industrie orthopédique) ou les secteurs de pointe (ex : sécurité et TIC) • Qualité des résultats de recherche et leur valorisation (brevets et transfert) au regard du potentiel scientifique existant • Développement de partenariats publics/privés, en particulier sur des sites géographiques propices à fédérer des activités de recherche (Pomacle-Bazancourt…) • Existence de 2 pôles de compétitivité inter-régionaux : IAR (Industries et agro-ressources) et MATERALIA (matériaux innovants et procédés)	• Difficulté à attirer ou à créer des entreprises innovantes (la culture d'entrepreneuriat est peu développée) • Faible présence des grands organismes nationaux de recherche • Nombre encore insuffisant d'actions de transfert technologique vers l'industrie • Offre d'enseignement supérieur trop peu attractive • Nombre de chercheurs par thématique trop faible pour atteindre une masse critique et une forte visibilité • Effort de structuration de l'écosystème de l'innovation encore insuffisant • Déficit de ressources humaines qualifiées, taux d'encadrement plutôt faible dans les PME et absence de centre de décision de grands groupes en région
Opportunités	**Menaces**
• Développement des filières utilisant le potentiel des agroressources (matériaux, énergies, écotechnologies…) • Possibilité d'attirer des compétences complémentaires grâce à l'implantation de nouveaux établissements d'enseignement supérieur et de recherche (École centrale Paris, AgroParisTech, Sciences-Po, EPF…) • Politiques partenariales inter-régionales (PRES UFECAP) et infra-régionales (URCA/UTT/grandes écoles) en émergence • Culture de l'innovation en progression dans un environnement en cours de structuration • Volonté des acteurs des SHS de se restructurer et de se recentrer sur la professionnalisation • Emergence de thématiques nouvelles inscrites dans une démarche interdisciplinaire et à fort potentiel de développement (longévité et vieillissement, santé, maîtrise des risques, agro-ressources…, incluant les SHS…)	• Attractivité de la région parisienne renforcée par la mise en place de la ligne à grande vitesse • Difficulté à construire des projets en commun et à consolider des partenariats extérieurs, notamment à l'échelle européenne • Risque d'un investissement en moyens humains insuffisant des établissements d'enseignement supérieur et de recherche extra-régionaux • Manque de visibilité et de reconnaissance des établissements corrélativement à la faiblesse de leurs effectifs • Etat de l'immobilier universitaire

Alsace

(Source : Région Alsace et Préfet de la Région Alsace, « Document stratégique du Contrat de Plan Etat-Région 2014-2020 ALSACE » http://www.region.alsace/consultation-citoyenne-cper-2014-2020)

Atouts	Faiblesses
• Un positionnement géographique privilégié en Europe au contact de régions riches et dynamiques, avec une solide coopération transfrontalière. • Strasbourg, une capitale européenne, qui concentre des institutions et organismes internationaux et un ensemble d'activités « visibles » à l'international. • Une accessibilité en développement en particulier par les liaisons ferroviaires à grande vitesse : magistrale et liaison Nord-Sud (ICE et LGV Rhin-Rhône). • Une bonne accessibilité aérienne de la région par la présence de deux aéroports. • Un territoire bien irrigué en infrastructures ferroviaires et routières avec une organisation des transports collectifs performante (Vialsace). • Le Rhin, artère fluviale internationale et européenne avec les ports de Strasbourg (2e port fluvial français) et de Mulhouse-Ottmarsheim qui offrent de nombreuses possibilités pour l'intermodalité. • Un bon réseau d'infrastructures des technologies de l'information et de la communication et des compétences dans les différents secteurs de l'image avec une présence d'organismes et d'entreprises audiovisuelles d'envergure internationale (Arte, Observatoire européen de l'audiovisuel et France 3) • Un cadre de vie attractif, un patrimoine architectural et culturel, un art de vivre et des paysages pittoresques renforçant l'attractivité touristique de proximité mais également de longue distance (effet TGV). • Des indicateurs économiques toujours favorables : 4e région de France pour le PIB par habitant. Une forte internationalisation de son appareil productif, en particulier industriel, grâce à un grand marché de proximité et à une main d'œuvre manufacturière aux qualités reconnues. • Cinq pôles de compétitivité labellisés • Fort potentiel d'innovation dans le secteur destechnologies médicales et les thérapiesnouvelles. • Un potentiel universitaire et une R&D publiqueà fort rayonnement national et international. • Une agriculture performante malgré son poids modeste dans l'économie alsacienne, avec un vignoble de renommée à haute valeur ajoutée. • L'une des meilleures accessibilités aux services publics (notamment de santé) et aux services de proximité parmi toutes les régions françaises.	• Des infrastructures routières et ferroviaires majoritairement dirigées Nord-Sud présentant une insuffisance de liaisons avec l'Allemagne et avec la Lorraine. • La spécialisation industrielle fragilise l'Alsace avec des secteurs d'activités aux logiques de croissance intensive avec réductions d'emplois (automobile, mécanique, chimie, banque). • Forte dépendance à l'égard de grands centres de décisions extérieurs à l'Alsace • La croissance insuffisante de l'emploi dans les services ne compense pas la diminution des emplois industriels. • La R&D en entreprise est peu développée dans un appareil productif essentiellement manufacturier. • Le recul du bilinguisme est un frein à l'emploi frontalier des Alsaciens. • Le Rhin Supérieur rassemble des régions à la périphérie des États concernés, ce qui complique la coordination des politiques publiques strictement nationales en matière de développement d'infrastructures, de garantie d'un environnement de qualité et de mode de vie des populations. • L'Alsace est sujette à de nombreux risques environnementaux naturels et technologiques présents sur une grande partie du territoire (inondations, séismes, histoire industrielle, barrages hydrauliques, flux de transports de matières dangereuses ...), renforcés par une densité et une croissance de population fortes dans la plaine, secteur principalement concerné : 200 000 personnes vivent ainsi en zones inondables. • Une information encore insuffisante et une sensibilité limitée pour certains enjeux environnementaux, comme la pollution de l'air et des eaux et la préservation des espèces menacées. • Le potentiel de valorisation régionale de la production agricole n'est pas entièrement exploité.

- Une bonne couverture de l'offre de soins et d'équipements pour les personnes âgées.
- Une coopération transfrontalière propice à une meilleure prise en compte des risques environnementaux.
- Une forte proportion d'espaces protégés et une biodiversité sous vigilance

Opportunités	Menaces
• L'arrivée des TGV constitue une opportunité à développer : • connexions LGV : magistrale et Nord-Sud, • proximité de grands hubs aéroportuaires (Francfort, Paris, Zürich). • Les politiques axées sur l'innovation et le développement des pôles de compétitivité. • La sélection de nombreux projets au Programme d'investissement d'avenir (PIA). • Le renforcement de Strasbourg dans son statut de capitale européenne. • Le développement des complémentarités entre Strasbourg et Mulhouse par la création du pôle métropolitain. • Le développement des coopérations universitaires entre Strasbourg et Mulhouse, et dans le Rhin supérieur. • La prise de conscience de l'importance de la R&D publique et privée, et l'évolution de la gouvernance de la recherche. • La sensibilisation et la mobilisation des populations rhénanes aux questions environnementales aptes à modifier les comportements, en particulier vers des modes de transports propres et collectifs. • Poursuite de l'amélioration de l'offre de transports ferroviaires (TER, tram-train) et de transports en sites propres, pour assurer une bonne articulation vers les grands carrefours urbains et les hubs aéroportuaires à l'ensemble du territoire. • Politiques urbaines favorables à la construction de logements à proximité des lieux d'emploi. • Politiques favorisant le bilinguisme dans les différents niveaux de formation. • La reconnaissance dans les jurys internationaux de l'excellence de Strasbourg dans les domaines d'avenir de la santé (Université de Strasbourg, Institut hospitalier universitaire, Alsace BioValley). • La demande en produits alimentaires de qualité et l'attachement de la population à l'origine régionale.	• Absence de centres de décisions européens ou mondiaux et forte dépendance de grands groupes étrangers et de centres de décision hors de la région, • Les destructions d'emplois liées à la mondialisation de l'économie et renforcées par la crise économique diminuent l'attractivité migratoire de l'Alsace, en particulier des jeunes. • Un vieillissement accéléré de la population par rapport à la moyenne française. • Poursuite du déclin de l'emploi industriel. • Le développement du chômage, dont celui des plus de 50 ans et de longue durée. • Croissance de la pauvreté et de la précarité par le développement des emplois précaires. • Un développement de l'urbanisation insuffisamment maîtrisé dans les secteurs à risques. • L'importance de la surface consacrée à la culture du maïs altère la qualité paysagère de la région. • La santé des Alsaciens se caractérise par des pathologies liées aux modes de vie : tumeurs et maladies respiratoires et de l'appareil digestif. • La difficulté d'organiser la transmission des entreprises et des cabinets médicaux.

Lorraine

(Source : Région Lorraine, « Stratégie régionale d'innovation de la région lorraine spécialisation intelligente »)

Analyse AFOM de la Lorraine.

	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Tissu industriel	Poids industriel plus important en valeur ajoutée brute que la moyenne nationale. 13500 personnes (4% des emplois industriels français en 2009).	Tissu industriel majoritairement composé de TPE et PME. Peu d'Entreprises de Taille Intermédiaire (notamment avec centres de décision en local). Forte représentation de l'automobile (30 000 salariés).	Europe 2020 Pacte lorraine Implantation d'un nouveau site dédié à l'aéronautique (SAFRAN).	Perte de 11 000 emplois salariés en 2012 (soit 2,3 % contre 0,6% pour le niveau national) dont 3 000 postes dans l'industrie et 1 200 dans la construction. Perte de 2,2% des effectifs dans le tertiaire marchand. Tissu industriel exposé aux pays à faibles coûts de main d'œuvre (textile, automobile, mécanique...)
Dépenses de R&D	706 M€ de DIRD en 2009 majoritairement publiques. CIR annuel lorrain est d'environ 50 M€, supérieur à celui des autres Etats membres de l'UE Nombreux CRITT	Dépenses de R&D privées insuffisantes. La recherche publique représente 54% des dépenses de recherche totales. CIR annuel lorrain est d'environ 50 M€ mais ne représente que 1% du total national.	Montée en puissance de l'institut de Recherche Technologique M2P.	

	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Financement de l'innovation	Panel d'outils de financements spécifiques en région (de la maturation au développement industriel). Réseau de Business Angels qui se structure à l'échelon Grande Région (initiative Seed4Start).	Absence de fonds dédié à l'amorçage (création prévue d'un Fonds interrégional d'amorçage).	Création de Bpifrance Nouvelle programmation FEDER Horizon 2020 Label EIP des pôles de compétitivité	Accompagnement dans la durée à prévoir.
Création et croissance d'entreprises innovantes	Appels à projets de l'Agence de Mobilisation Economique. Lauréats du concours MESR (création d'entreprises de technologies innovantes)	Forte densité d'acteurs mais manque chaîne d'appui à la création structurée. En 2009 la création d'entreprise en Lorraine représente 2,7% des créations nationales.	Implantation de la Plate-forme de transfert de technologie du CEA Tech SATT Grand Est	Contexte économique peu propice aux investissements et à la croissance. Recul de 1,9% de la création dans les activités marchandes non agricoles (contre hausse de 0,2% au niveau national)
R&D collaborative et projets partenariaux	Animation filières depuis 2010 4 grappes d'entreprises soutenues par la DATAR Projets FUI des pôles de compétitivité Programmes mobilisateurs de l'AME	Insuffisamment de projets bénéficiant de financements nationaux au titre du FUI (difficulté à mobiliser les PME). Peu de partenaires lorrains sont impliqués dans les projets Interreg et européens (FP7 ER-NET part du budget allouée aux projets impliquant un partenaire lorrain : 0,55% ; FP7 NMP part du budget alloué aux projets impliquant un partenaire lorrain : 2,23%).	Présence des trois pôles de compétitivité interrréginaux. Projet d'Esch-Belval Projet de mise en place d'un cluster « environnement » en Grande Région .	Perte de compétitivité des entreprises si centrage uniquement sur zone Euro et nombre de PME/ETI exportatrices pas amplifié.
International	Lorraine : 10e région exportatrice de France (recul de deux places), 3e région en matière d'excédent commercial, Allemagne principal partenaire commercial Implantation de groupes à capitaux étrangers	Plus de 80% des exportations réalisées en Europe (zone euro et hors zone euro) : positionnement insuffisant sur certains marchés 1% des entreprises exportatrices réalisent 50% des exportations lorraines.	Des perspectives à l'export, en particulier sur les BRICs. Partenariat avec le Kazakhstan soutenu par le MESR et le M. Commerce Extérieur. Rédaction du PRIE (Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises)	

	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Briques de connaissance / Technologies clés et transfert de technologie	1890 enseignants-chercheurs et chercheurs publiant dans les unités de recherche notées A+ et A sur un total de 2214publiant (données AERES 2012). 11e Production scientifique (hors SHS) en 2009 (source : OST) soit 2,9%. 12e Production technologique (demande de brevets) en 2009 (source : OST) soit 1,9%. La Lorraine est au 6e rang national (source OST) pour la production scientifique en sciences pour l'ingénieur ; dans les sous disciplines : 3ème rang pour les matériaux et polymères, 5ème rang pour l'énergie, le génie-chimique et industriel, 6ème rang pour la physique du solide, 7ème rang pour la bioingénierie et au 6ème rang (source OST) pour les demandes de brevets européens en machines-mécanique-transports. Succès au PIA (SATT, 3LABEX, 1 IRT, 1 ARI, projet de solaire thermique SysTHEFF soutenu par l'ADEME associant VIESSMANN et le CEA) et des équipes régionales de recherche à visibilité internationale. Intervention du PIA sur des projets relevant de la chimie et	Peu de projets européens au 7e PCRD (plus d'une centaine incluant un partenaire lorrain, essentiellement l'université et les PRST et peu les PME – une trentaine). Faible proportion d'entreprises innovantes issues de la recherche publique.	Présence de l'IRT et de la SATT Grand Est. Phase 3.0 des pôles de compétitivité. Horizon 2020 PRTT du CEA TECH Compétences en prototypage rapide (PFI INORI) et matériaux (centres de recherche public et privé), présence de CRITT et CRT.	Nombreuses régions françaises et européennes mieux structurées en matière d'innovation technologique et de transfert aux PME/ETI (Allemagne notamment).
	des matériaux, des TIC, des éco-industries et de l'agroalimentaire/agriculture.			
Innovation par les usages / innovation sociale	7 projets de fablabs déposés à l'appel à projets national 1 living labs Ouverture d'un poste de chargé de mission ESS à la Région Lorraine et mis en place d'AAP.	Difficultés de quantification des retombées économiques	Initiative des pôles territoriaux de coopération économique (PTCE – 6 projets en Lorraine dont 4 projets éligibles). Défi sociétal Horizon 2020 pour des sociétés inclusives, novatrices et sûres. Comité Lorrain Tripartite : espace d'échanges et de réflexion sur les enjeux stratégiques et économiques, pour l'emploi, la formation et de sécurisation des parcours de vie des Lorrains. Projet de création d'un fonds d'investissement dans le domaine de l'ESS.	

2. Spécialisations intelligentes choisies par les régions françaises

(Source : « Accord de partenariat 2014-2020 France - Union Européenne », août 2014)

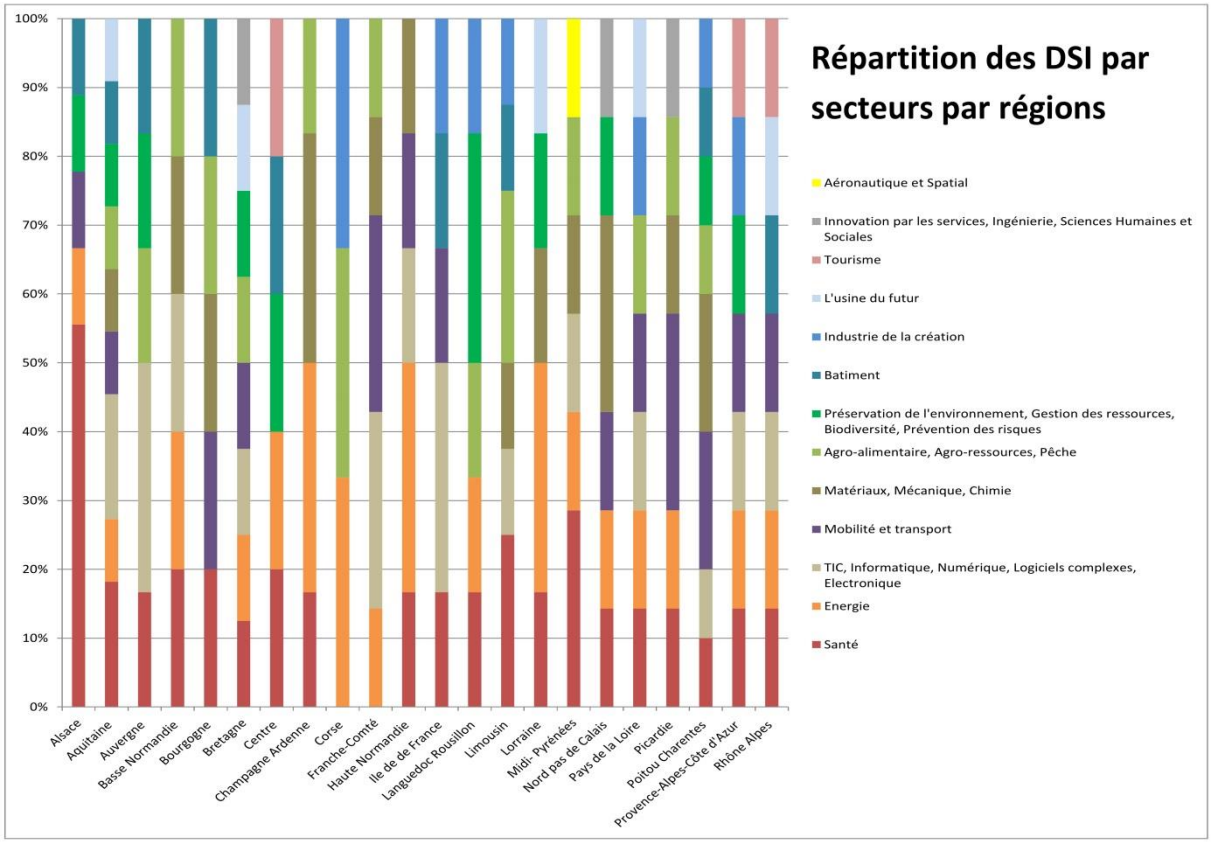

2. Regroupements d'activités considérées comme « services aux entreprises » utilisés dans cette étude

Méthodologie : Observatoire Régional de l'Emploi, de la Formation et des Qualifications, *L'industrie en Lorraine*, OREFQ info n°40, octobre 2011

4920Z Transports ferroviaires de fret
4941A Transports routiers de fret interurbains
4941B Transports routiers de fret de proximité
4941C Location de camions avec chauffeur
5020Z Transports maritimes et côtiers de fret
5040Z Transports fluviaux de fret
5121Z Transports aériens de fret
5320Z Autres activités de poste et de courrier
5829A Édition de logiciel système et de réseau
5829B Edit. logiciel outil dévelop. & langage
5829C Edition de logiciels applicatifs
6110Z Télécommunications filaires
6120Z Télécommunications sans fil
6130Z Télécommunications par satellite
6190Z Autres activités de télécommunication
6201Z Programmation informatique
6202A Conseil en système & logiciel informati.
6202B Tierce mainten. syst. & appli. nformati.
6203Z Gestion d'installations informatiques
6209Z Autres activités informatiques
6311Z Traitt donnée, hébergt & activ. connexe
6312Z Portails Internet
6621Z Évaluation des risques et dommages
6622Z Act. des agents & courtiers d'assurances
6910Z Activités juridiques
6920Z Activités comptables
7010Z Activités des sièges sociaux
7021Z Conseil en relation publique & communic.
7022Z Conseil pr affaire & aut. cons. gestion
7111Z Activités d'architecture
7112A Activité des géomètres
7112B Ingénierie, études techniques
7120A Contrôle technique automobile
7120B Analyses, essais & inspection technique
7311Z Activités des agences de publicité
7312Z Régie publicitaire de médias
7320Z Études de marché et sondages
7410Z Activités spécialisées de design
7420Z Activités photographiques
7430Z Traduction et interprétation
7490A Activ des économistes de la construction
7490B Act. spéc. scientif. & techniq. diverses
7711A Loc. courte durée voit. & v. auto. léger
7711B Loc. longue durée voit. & v. auto. léger
7712Z Location et location-bail de camions
7721Z Loc. & loc.-bail article loisir & sport
7729Z Loc. & loc.-bail aut. bien perso. & dom.
7731Z Loc. & loc.-bail machine & éqpt agricole
7732Z Loc. & loc.-bail mach. & éqpt pr constr.
7733Z Loc. & loc.-bail mach. bur. & mat. info.
7734Z Loc. & loc.-bail mat. transport par eau
7735Z Loc. & loc.-bail mat. transport aérien
7739Z Loc. & loc.-bail mach., éqpt & bien div.
7740Z Loc-bail propr. intel., sf oeuvre avec ©
7810Z Activ. agence placement de main-d'oeuvre
7820Z Activ. des agences de travail temporaire
7830Z Aut. mise à dispo. de ressource humaine
8010Z Activités de sécurité privée
8020Z Activités liées aux systèmes de sécurité
8030Z Activités d'enquête
8121Z Nettoyage courant des bâtiments
8122Z Aut. act. nettoyage bâtim. & nett. ind.
8129A Désinfection désinsectisatn dératisation
8129B Autres activités de nettoyage n.c.a.
8211Z Services admin. combinés de bureau
8219Z Photocopie & aut. act. spé. sout. bureau
8220Z Activités de centres d'appels
8230Z Organisation salon profession. & congrès
8291Z Act. recouv. fac. & info. fin. s/client.
8292Z Activités de conditionnement
8299Z Autre activité de soutien aux entr. nca.